

ÉDITION DE MONTREAL Y. PATENAUD COMPAGNIE ED. MONTREAL

décembre 1963 / sainte Lucie, vierge et martyre.

ÉDITION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNÉE, No 52 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

AUJOURD'HUI

Nouvelle attitude des USA face à l'Amérique latine

FRERE ANDRE Son corps momifié est exhibé pour identification. C'est une procédure obligatoire dans une cause de beatification. (page 3)

EXPO C'est aujourd'hui que les directeurs de la Société mettent la dernière main au plan qu'ils doivent présenter à Ottawa le 20 décembre (page 3)

OTAN La force multilatérale sera mise à l'essai dès 1964 (page 13)

L'AFFAIRE COFFIN Des témoignages contradictoires ceux de Jacques Hébert. L'ancien gouverneur général Massey avait hésité avant de signer l'ordre d'exécution (page 29)

BICULTURALISME Jusqu'à 381 organismes ont manifesté l'intention de présenter un mémoire à la commission Laurendeau-Dunton (page 34)

PONT DE TROIS-RIVIERES Les travaux commenceront d'ici quelques semaines (page 34)

SOMMAIRE Annonces classées / 25 à 32 Bandes dessinées / 33 Courrier de Pauline / 16 Décès, Naissances, etc. / 41 Editorial / 4 Finance / 42, 43 Horoscope / 20 Immeuble / 33 Les patrons / 28 Les Tribunaux / 24 Loisirs et récréation / 19 Mots croisés / 30 Nouvelles internationales / 13 Radio et Télévision / 8 Session fédérale / 10 Spectacles et Concerts / 18, 19 Sports / 36 à 39 Vie féminine / 14 à 17 Vie mondaine / 15 Votre médecin / 20

La démocratie au Québec PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFF

La seule arme du Québec: son droit de vote au fédéral

En avertissant la population du Québec qu'elle devra porter le fardeau d'un refus possible d'Ottawa d'accorder les demandes minimales du Québec pour l'année fiscale 1964-65, le premier ministre Jean Lesage vient de poser un geste très lourd de conséquences politiques. En effet M. Lesage s'en remet aux Québécois, en soulignant que les demandes...

"K" aurait déclaré à M. Guy Mollet: Pékin a la bombe atomique

PARIS. — (Reuter) — Le premier ministre Khroutchev est d'avis que l'Allemagne de l'Ouest acceptera inévitablement un "second Rapallo" et il croit que la Chine communiste possède déjà la bombe atomique.

En vertu du traité de Rapallo signé en 1922, l'Allemagne et l'URSS renoncèrent réciproquement à des indemnités de guerre et se consentirent réciproquement le statut de la nation la plus favorisée dans les échanges économiques.

Selon le quotidien parisien "Le Figaro", M. Khroutchev aurait fait ces confidences au chef socialiste français Guy Mollet et à des compagnons lors de la visite qu'ils firent à Moscou à la fin d'octobre. D'après le journal, M. Mollet s'est abstenu de révéler ces remarques lors de sa conférence de presse du 8 novembre à Paris.

Si l'on en croit l'article, Khroutchev aurait déclaré en substance à Mollet: "L'Allemagne sera nécessairement conduite à un nouveau Rapallo par les contradictions du système occidental." L'Union soviétique constitue pour l'Allemagne de l'Ouest un immense marché, aurait ajouté le chef du Kremlin.

Khroutchev a rait également déclaré à Mollet. Voir PEKIN en page 2



LES ÉBOULIS DE LA GASPEISIE — Voici une des huit maisons Tourelle. Elle est entourée d'une rivière de boue qui la presque entraînée dans le St-Laurent. (Téléphoto PC)

D'autres éboulis menacent Saint-Joachim-de-Tourelle

par Jacques GUAY ST-JOACHIM. — Un calme lourd et triste pesait hier soir sur le petit village de St-Joachim-de-Tourelle qui vit dans l'attente de nouveaux glissements de terrain, à la suite de ceux qui ont causé mercredi la mort de quatre personnes et emporté neuf maisons.

Les équipes de secouristes, qui se sont affairées pendant 24 heures autour du lieu de l'éboulis, s'accordaient quelque répit alors qu'une neige légère commençait à recouvrir la scène.

La boue qui a englouti les maisons est devenue presque du roc solide sous l'influence du gel. Hier soir, seule une équipe de la compagnie Québec Téléphone travaillait au rétablissement des lignes téléphoniques.

Les 1,500 citoyens de ce petit village de la péninsule gaspésienne vivent aujourd'hui les mêmes heures que ceux de Nicolet à l'automne 1955.

Pour eux, c'est la catastrophe du siècle. Certains disaient hier: "L'éboulis de l'année dernière, c'était un rose, cette année, c'est un sapin". Triste arbre de Noël qui a jeté la consternation dans toute la région.

L'Ontario s'oppose aux subsides accrus

HAMILTON. (PC) — Le premier ministre John Roberts a déclaré, hier soir, que l'Ontario se prépare à prendre une attitude plus rigide en ce qui a trait à l'augmentation des subsides fédéraux aux provinces moins riches.

M. Roberts a aussi laissé entendre que son gouvernement se verra peut-être forcé d'augmenter les impôts pour faire

face à la grande expansion que connaît l'Ontario au cours des années à venir.

Le premier ministre qui parlait aux membres du Traffic Club de Hamilton a ajouté qu'il aurait de "sérieuses inquiétudes" si l'on devait augmenter les subsides accordés selon la formule en cours.

Le moindre ajustement dans les relations fiscales entre les provinces et le gouvernement fédéral devra être examiné très prudemment à la lumière de leurs effets possibles sur l'économie de cette province.

M. Roberts a ajouté que l'entente de cinq ans a été modifiée au cours de la dernière conférence fédérale-provinciale, malgré son opposition "Je dois faire face à la possibilité que le premier éboulis s'est pro-

Quatre à cinq pouces de neige sur Montréal

Il n'y a maintenant plus d'erreur possible, l'hiver est bel et bien arrivé. La neige, qui s'était qu'à peine laissé devancer par le froid, s'est maintenant jointe à lui pour former un duo qui ne fait pas nécessairement le plaisir de tout le monde.

Même si l'on était un peu préparé et si l'on s'attendait d'un jour à l'autre à ce qu'une bonne tempête de neige concrétise la venue de l'hiver, la plupart des gens ont semblé pris à l'improviste et ont mis du temps à réagir.

Cette première tempête, qui a déversé quelque quatre à cinq pouces de neige sur la région métropolitaine, a bouleversé la vie de bien des Montréalais. Plusieurs ont dû se résigner à de longues attentes dans des minuscules embouteillages, pour finalement arriver à destination avec des heures de retard.

Et ceux qui remettaient toujours au lendemain l'achat ou l'installation des pneus à neige sur leur voiture en ont certes eu pour leur argent... ou ont dû déboursé de leur argent

La neige n'arrête pas la cigogne...

Une petite fille aux yeux bleus a vu le jour en pleine tempête, hier après-midi, presque dans une auto-taxi de la compagnie Beaubien que conduisait M. Marcel Tremblay. Ce dernier, constatant que sa cliente allait accoucher avant l'arrivée à l'hôpital, stoppa son véhicule juste en face du poste de police et de pompiers no 17. Et le capitaine Ste-Marie, de l'escouade des pompiers, voyant venir l'événement dans la rue, dans la tempête, décida de conduire, vu le froid, la chaleur du garage... et de la réception des pompiers à l'heureuse maman. L'endroit: 5,100 rue St-Laurent, près de Laurier. L'heureuse mère, Mme Jocelyne Fyfe, du 6394 rue Iberville,

s'en est tirée... presque indemne, avec son premier cadeau de Noël. La naissance a eu lieu à 4 h. 30. A 4 h. 38, le bout d'chou était dans les bras de sa mère, jugée presque en pleine forme par un médecin de l'hôpital Santa Cabrini. On collabora à cette naissance, comme l'auraient fait des hommes en blanc, les policiers Claude Dusault et J. St-Onge, le médecin accoureur sur les lieux n'a pu que confirmer leur diagnostic: belle santé de part et d'autre. La maman se faisait justement conduire à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, lorsque les choses se précipitèrent. Mais tout est bien qui finit bien...

Sur les routes Pour sa part, la Sûreté provinciale signale que la circulation ne se faisait qu'au ralenti sur la plupart des routes de la province alors qu'un vent violent règne de la journée. Le pire embouteillage s'est formé au début de la soirée hier, sur le bou. Décarie, entre les rues Jean-Talon et Queen Mary. Pendant plusieurs heures, des centaines d'automobilistes ont dû se résigner à attendre. Plusieurs artères avoisinantes ont également été bloquées par les voitures qui tentaient d'échapper à l'embouteillage. Celui-ci aurait pris de l'envie alors que des conducteurs impatients ont envahi le côté gauche de la rue, tentant de prendre l'avance sur les automobiles qui circulaient en bordure du trottoir. Ce n'est qu'à 10 h. que la situation a repris son cours normal, avec l'intervention d'un grand nombre de policiers. La voirie municipale a commencé vers 4 h. hier après-midi l'opération débarrasser. Quelques milliers d'hommes et 100 pièces de machinerie lourde sont entrés en action et l'on croit que, dès aujourd'hui, la plupart des artères seront complètement dégagées et la circulation se fera normalement.

LA MÉTÉO NUAGES, MOINS FROID DEMAIN MIN.: 10 — MAX.: 25

FLQ: imposition de nouvelles sentences

par Maurice MORIN Richard Bros, un jeune homme de 18 ans, membre de la nouvelle cellule du FLQ qui n'a pas fait long feu, a fait une déclaration, aujourd'hui, qui a l'effet d'une bombe... aux Assises.

Bros, accusé d'avoir mis le feu à deux casernes militaires, ne devait être conduit devant le tribunal que vendredi prochain, le 20, pour la fixation de son procès.

Session le 14 janvier

QUEBEC. (PC) — D'importants projets de loi seront soumis à l'attention des législateurs au cours de la prochaine session de la Législature provinciale, dont la date d'ouverture vient d'être fixée au mardi, 14 janvier.

Des débats animés s'élèveront sans doute au sujet de la création d'un ministère de l'Éducation, de la promulgation d'un code du Travail, de la réalisation d'un complexe sidérurgique, de la création d'une caisse de retraite provinciale, de la révision de toutes les lois minières du Québec, des amendements à la loi des coroners et à la loi des alcools, du réaménagement des finances scolaires et municipales et de l'étude de la carte électorale, commencée depuis deux ans.

L'annonce de tous — ou de la plupart — de ces projets de loi serait contenue dans le discours du Trône. Le bill prévoyant la création d'un ministère de l'Éducation, qui a déjà soulevé une violente controverse dans la province, sera présenté au début de la session, a déclaré le premier ministre Lesage en annonçant que les parlementaires se réuniraient le 14 janvier. M. Lesage a précisé toutefois aux journalistes que le gouvernement n'avait pas examiné la possibilité d'étudier ce bill avant le début de l'Adresse en réponse au discours du Trône. Le premier ministre a dit que le bill conserverait son numéro original, parce que l'expérience a démontré qu'il était ainsi plus facile pour le public de suivre les discussions. Les observateurs prévoient que ce bill sera scruté en profondeur par l'opposition dirigée par le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson. Le gouvernement serait également prêt à soumettre tôt à la Législature le projet de loi révisé touchant le code du Travail, dont l'étude avait été amorcée au cours de la dernière session. Le gouvernement doit rendre public, au début de l'an prochain, le rapport des spécialistes sur l'établissement d'un complexe sidérurgique dans le Québec. Le rapport, dont on sait qu'il a établi la rentabilité du projet, est entre les mains du cabinet depuis le mois d'octobre. Voir SESSION en page 2



"MON BEAU SAPIN" — La joie de Noël est dans l'air et le décor est maintenant tout prêt à l'extérieur pour les célébrations de cette grande fête. Il faut aussi songer à dresser le décor intérieur avec le traditionnel sapin. Tandis que les grands songent déjà aux festivités, les petits s'impatientent à voir dresser "leur" arbre de Noël et de laisser aller leur imagination aux cadeaux que "Papa Noël" déposera dessous. Photo Roger St-Jean, LA PRESSE

McIlraith approuve McGregor

OTTAWA. (DNC) — Le ministre des Transports, M. McIlraith, a appuyé hier le président d'Air Canada, M. Gordon McGregor, en déclarant que les propos qu'il a tenus au sujet de la Caravelle, n'étaient pas erronés.

M. Maurice Côté, (CS-Chicoutimi), avait invité M. McIlraith, à obliger M. McGregor de retirer les commentaires "erronés" qu'il a faits sur le moyen courrier de Sud-Aviation, à l'occasion de son témoignage devant le comité sénatorial des lignes aériennes. M. McIlraith ne croit pas que les commentaires de son président soient "erronés". "Il n'y a pas eu de déclarations fautive", a déclaré le ministre.

Côté avait amorcé sa question en rappelant que la Caravelle possède un excellent coefficient de sécurité, et que l'appareil est utilisé partout dans le monde. La semaine dernière, M. McGregor avait été assez peu flatteur pour le bircat. Ses observations lui ont attiré beaucoup de critiques, et un communiqué de 1,000 mots émanant du directeur de Sud-Aviation, le général André Puget, lui demandait de confirmer ou démentir ce qu'il avait dit.

Minuscule contact de deux heures D'autre part, à Paris, le président du Sud-Aviation, le général Puget, a refusé de dire s'il interdira, ou non, des poursuites contre M. McGregor. Au cours d'une entrevue destinée à l'émission "Aujourd'hui", de Radio-Canada, le général a accusé le président d'Air Canada d'avoir établi son jugement sur la Caravelle en ne prenant ses renseignements

Minuscule contact de deux heures D'autre part, à Paris, le président du Sud-Aviation, le général Puget, a refusé de dire s'il interdira, ou non, des poursuites contre M. McGregor. Au cours d'une entrevue destinée à l'émission "Aujourd'hui", de Radio-Canada, le général a accusé le président d'Air Canada d'avoir établi son jugement sur la Caravelle en ne prenant ses renseignements

ÉDITION DE MONTREAL Y. PATENAUDE COMPTABILITE ED. MONTREAL

décembre 1963 / sainte Lucie, vierge et martyre.

LOCATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNÉE, No 52 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

15EM. - OSAN.



Nouvelle attitude des USA face à l'Amérique latine

FRERE ANDRE

Son corps momifié est exhumé pour identification. C'est une procédure obligatoire dans une cause de béatification (page 3)

EXPO

C'est aujourd'hui que les directeurs de la Société mettent la dernière main au plan qu'ils doivent présenter à Ottawa le 20 décembre (page 3)

OTAN

La force multilatérale sera mise à l'essai dès 1964 (page 13)

L'AFFAIRE COFFIN

Des témoignages contredisent ceux de Jacques Hébert. L'ancien gouverneur général Massey aurait hésité avant de signer l'ordre d'exécution (page 23)

BICULTURALISME

Jusqu'ici, 381 organismes ont manifesté l'intention de présenter un mémoire à la commission Laurendeau-Dunton (page 34)

PONT DE TROIS-RIVIERES

Les travaux commenceront d'ici quelques semaines (page 34)

SOMMAIRE

- Annances classées / 25 à 32
Bandes dessinées / 33
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 41
Editorial / 4
Finance / 42, 43
Horoscope / 20
Immobilier / 33
Les patrons / 28
Les Tribunaux / 24
Loisirs et récréation / 19
Mots croisés / 30
Nouvelles internationales / 13
Radio et Télévision / 8
Session fédérale / 10
Spectacles et Concerts / 18, 19
Sports / 36 à 39
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 20



La seule arme du Québec: son droit de vote au fédéral

En avertissant la population du Québec qu'elle devra porter le fardeau d'un refus possible d'Ottawa d'accorder les demandes minimums du Québec pour l'année fiscale 1964-65, le premier ministre Jean Lesage vient de poser un geste très lourd de conséquences politiques.

En effet M. Lesage s'en remet aux Québécois, en soulignant que les demandes Voir DEMOCRATIE en page 2

"K" aurait déclaré à M. Guy Mollet:

Pékin a la bombe atomique

PARIS. — (Reuter) — Le premier ministre Khrouchtchev est d'avis que l'Allemagne de l'Ouest acceptera inévitablement un "second Rapallo" et il croit que la Chine communiste possède déjà la bombe atomique.

En vertu du traité de Rapallo signé en 1922, l'Allemagne et l'URSS renouaient réciproquement à des indemnités de guerre et se consentaient réciproquement le statut de la nation la plus favorisée dans les échanges économiques.

Selon le quotidien parisien "Le Figaro", M. Khrouchtchev aurait fait ces confidences au chef socialiste français Guy Mollet et à des compagnons lors de la visite qu'ils firent à Moscou à la fin d'octobre. D'après le journal, M. Mollet s'est abstenu de révéler ces remarques lors de sa conférence de presse du 8 novembre à Paris.

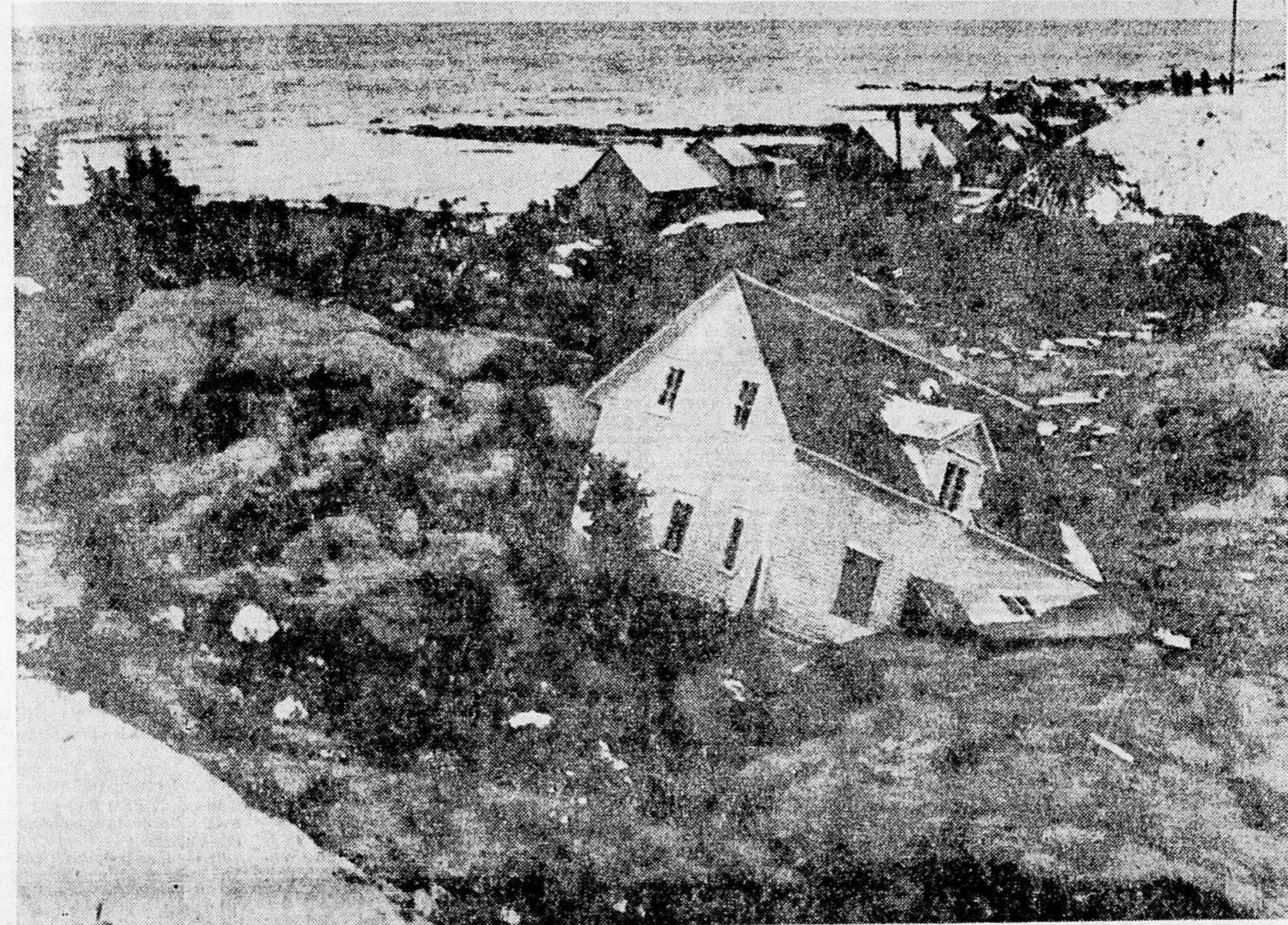
Si l'on en croit l'article, Khrouchtchev aurait déclaré en substance à Mollet: "L'Allemagne sera nécessairement conduite à un nouveau Rapallo par les contradictions du système occidental." L'Union soviétique constitue pour l'Allemagne de l'Ouest un immense marché, aurait ajouté le chef du Kremlin.

Khrouchtchev a r u r i t également déclaré à Mollet Voir PEKIN en page 2

L'Ontario s'oppose aux subsides accrus

HAMILTON. (PC) — Le premier ministre John Roberts a déclaré, hier soir, que l'Ontario se prépare à prendre une attitude plus rigide en ce qui a trait à l'augmentation des subsides fédéraux aux provinces moins riches.

M. Roberts a aussi laissé entendre que son gouvernement se verra peut-être forcé d'augmenter les impôts pour faire



LES EBOULIS DE LA GASPEISIE — Voici une des huit maisons Tourelle. Elle est entourée d'une rivière de boue qui l'a presque entraînée dans le St-Laurent.

D'autres éboulis menacent Saint-Joachim-de-Tourelle

par Jacques GUAY

ST-JOACHIM. — Un calme lourd et triste pesait hier soir sur le petit village de Saint-Joachim-de-Tourelle qui vit dans l'attente de nouveaux glissements de terrain, à la suite de ceux qui ont causé mercredi la mort de quatre personnes et emporté neuf maisons.

Les équipes de secouristes, qui se sont affairées pendant 24 heures autour du lieu de l'éboulis, s'accordaient quelque répit alors qu'une neige légère commençait à recouvrir la scène.

La boue qui a englouti les maisons est devenue presque du roc solide sous l'influence du gel. Hier soir, seule une équipe de la compagnie Québec Téléphone travaillait au rétablissement des lignes téléphoniques.

Les 1,500 citoyens de ce petit village de la péninsule gaspésienne vivent aujourd'hui les mêmes heures que ceux de Nicolet à l'automne 1955.

Pour eux, c'est la catastrophe du siècle. Certains disaient hier: "L'éboulis de l'année dernière, c'était une rose, cette année, c'est un sapin". Triste arbre de Noël qui a jeté la consternation dans toute la région.

Pendant ce temps, un porte-parole de la Croix-Rouge a déclaré que les glissements de terrain laissent 52 personnes sans foyers. La police a donné l'ordre d'évacuer dix autres maisons. "Il pourrait survenir de nouveaux glissements de terrain", a déclaré le constable Emile L'Heureux, de la police provinciale du Québec.

Le constable L'Heureux a estimé que les éboulis avaient causé environ \$150,000 de dégâts. Le premier éboulis s'est produit dans la soirée de mercredi, emportant sept maisons et un camion dans lequel quatre hommes avaient pris place. On a retrouvé hier leurs corps gelés. Les quatre victimes appartenaient à une même famille. Il s'agit des frères Johnny Therrien, 32 ans, Raymond, 28 ans, Benoît, 22 ans, et Onésime, 20 ans.

On affirme qu'ils n'ont pas été emportés au moment où le sol

est abimé. Ce ne serait qu'en voulant se rendre sur les lieux de l'éboulis, dont ils avaient entendu parler, que leur camion serait tombé dans la mer de boue qui les engloutit.

Lorsque les corps ont été retrouvés, deux étaient gelés dur, cependant que les deux autres l'étaient moins; ce qui laisse penser qu'ils ont offert à l'enlèvement au moment où le sol

est abimé. Ce ne serait qu'en voulant se rendre sur les lieux de l'éboulis, dont ils avaient entendu parler, que leur camion serait tombé dans la mer de boue qui les engloutit.

Lorsque les corps ont été retrouvés, deux étaient gelés dur, cependant que les deux autres l'étaient moins; ce qui laisse penser qu'ils ont offert à l'enlèvement au moment où le sol

est abimé. Ce ne serait qu'en voulant se rendre sur les lieux de l'éboulis, dont ils avaient entendu parler, que leur camion serait tombé dans la mer de boue qui les engloutit.

par Gilles DAOUST Plus de 1,500 étudiants ont encerclé pendant deux heures, hier, l'édifice de la Place Ville-Marie, où se trouvent les bureaux d'Air Canada, et ont manifesté aux cris de: "A bas le DC-9", "On veut la Caravelle", "McGregor au poteau". A l'intérieur de l'édifice, dans un calme contrastant, presque plat, M. Gordon McGregor, président d'Air Canada recevait dans son bureau situé au 40e étage, une délégation de cinq de ces étudiants venus pro-

tester contre certaines attitudes et certaines paroles qu'il aurait eues en présentant le rapport annuel de sa compagnie la semaine dernière, devant le comité de la Chambre des Communes. Autour de la Place Ville-

Marie, en pleine tempête de neige, la manifestation, plus ou moins paisible, n'a donné naissance qu'à peu d'incidents graves sauf celui de quelques étudiants de Sir George Williams rudoisés par ceux de l'Université de Montréal, pour avoir tenté d'amorcer une contre-manifestation.

Les policiers, qui étaient au nombre de 200 tout autour de la Place, n'ont effectué que deux arrestations. Il s'agit d'étudiants qui ont lancé des morceaux de glace et des oeufs en direction de policiers, lesquels tentaient de venir en aide aux étudiants anglais malmenés.

Au début de la manifestation, des représentants étudiants perchés sur une estrade de fortune, ont expliqué à tous le pourquoi du rassemblement et incité les étudiants à éviter tout acte de violence. Du haut de leur estrade, les chefs étudiants, qui avaient entendu quelques-uns crier: "Vive le FLQ", se sont empressés de dire au micro qu'ils ne voulaient pas de ce genre de chose dans une manifestation étudiante et aussitôt disparurent en miettes, dit-on, certaines pancartes où l'on avait inscrit le sigle FLQ.

Les policiers, de plus en plus habitués maintenant à voir des visages étudiants, ont paru enchantés, malgré une violente tempête de neige, du calme relatif dans lequel s'est déroulée la manifestation.

Sauf pour quelques étudiants qui ont tenté de pénétrer à l'intérieur de la Place Ville-Marie et qui ont été immédiatement repoussés par un cordon de policiers, les manifestants se sont contentés de chanter, de

Voir ETUDIANTS en page 2

McIlraith approuve McGregor

OTTAWA. (DNC) — Le ministre des Transports, M. McIlraith, a approuvé hier le président d'Air Canada, M. Gordon McGregor, en déclarant que les propos qu'il a tenus au sujet de la Caravelle, n'étaient pas erronés.

M. Maurice Côté, (CS-Chicoutimi), avait invité M. McIlraith, à obtenir M. McGregor de retirer les commentaires "erronés" qu'il a faits sur le moyen courrier de Sud-Aviation, à l'occasion de son témoignage devant le comité sénatorial des lignes aériennes.

M. McIlraith ne croit pas que les commentaires de son président soient "erronés". "Il n'y a pas eu de déclarations fautive", a déclaré le ministre.

M. Côté avait amorcé sa question en rappelant que la Caravelle possède un excellent

Voir autres textes et photos en page 35

coefficient de sécurité, et que l'appareil est utilisé partout dans le monde.

La semaine dernière, M. McGregor avait été assez peu flatteur pour le birécité. Ses observations lui ont attiré beaucoup de critiques, et un communiqué de 1,000 mots émanant du directeur de Sud-Aviation, le général André Puzet, lui demandait de confirmer ou démentir ce qu'il avait dit.

Minuscule contact de deux heures

D'autre part, à Paris, le président du Sud-Aviation, le général Puzet, a refusé de dire s'il intentionnait ou non, des poursuites contre M. McGregor.

Au cours d'une entrevue destinée à l'émission "Aujourd'hui", de Radio-Canada, le général a accusé le président d'Air Canada d'avoir établi son jugement sur la Caravelle en ne prenant ses renseignements

Voir McILRAITH en page 2

FLQ: imposition de nouvelles sentences

par Maurice MORIN

Richard Bros, un jeune homme de 18 ans, membre de la nouvelle cellule du FLQ qui n'a pas fait long feu, a fait une déclaration, aujourd'hui, qui a eu l'effet d'une bombe... aux Assises.

Bros, accusé d'avoir mis le feu à deux casernes militaires, ne devait être conduit devant le tribunal que vendredi pro-

chain, le 20, pour la fixation de son procès.

Mais vu qu'il avait demandé à être présent aujourd'hui même, les autorités judiciaires s'étaient rendues de bonne grâce à sa requête.

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la "magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Cofin".

Le juge Ignace-J. Deslauriers a bondi. Me Gérard Laganière, procureur de la Couronne, a affirmé que Bros agissait tous les jours sous l'influence de Bernabé Garcia, un revêlé, a-t-il

Voir FLQ en page 2

Quatre à cinq pouces de neige sur Montréal

Il n'y a maintenant plus d'erreur possible, l'hiver est bel et bien arrivé. La neige, qui s'était accumulée peu à peu, s'est maintenant jointe à lui pour former un duo qui ne fait pas nécessairement le plaisir de tout le monde.

Même si l'on était un peu préparé et si l'on s'attendait d'un jour à l'autre à ce qu'une bonne tempête de neige concrétise la venue de l'hiver, la plupart des gens ont semblé pris à l'improviste et ont mis du temps à réagir.

Cette première tempête, qui a déversé quelques quatre à cinq pouces de neige sur la région métropolitaine, a bouleversé la vie de bien des Montréalais. Plusieurs ont dû se résigner à de longues embouteillages, pour finalement arriver à destination avec des heures de retard.

Et ceux qui remettaient toujours au lendemain l'achat ou l'installation des pneus à neige sur leur voiture en ont certes eu pour leur argent... ou ont dû déboursé de leur argent

alors qu'un brave agent de la circulation, désireux d'accélérer la marche des voitures, donnait la contrevention habituelle, pour ensuite faire remarquer la voiture.

La police signale également un très grand nombre d'accidents. Heureusement, la plupart n'étaient que de légers accrochages. Le total de ces accidents dépasserait le chiffre de 500 pour la journée. Aux heures de pointe, les policiers devaient répondre à plus de 125 appels à l'heure pour des accrochages.

Cependant, aucun accident mortel n'était signalé dans la région de Montréal au cours de la journée.

Le pire embouteillage s'est formé au début de la soirée hier, sur le boul. Décarie, entre les rues Jean-Talon et Queen Mary. Pendant plusieurs heures, des centaines d'automobilistes ont dû se résigner à attendre. Plusieurs artères avoisinantes ont également été bloquées par les voitures qui tentaient d'échapper à l'embouteillage. Celui-ci aurait pris de l'envie alors que des conducteurs impatients ont envahi le côté gauche de la rue, tentant de prendre l'avance sur les automobiles qui circulaient en bordure du trottoir. Ce n'est qu'à 10 h. que la situation a repris son cours normal, avec l'intervention d'un grand nombre de policiers.

La voirie municipale a commencé vers 4 h. hier après midi l'opération de déblaiement. Quelques milliers d'hommes et 100 pièces de machinerie lourde sont entrés en action et l'on croit que, dès aujourd'hui, la plupart des artères seront complètement dégagées et la circulation se fera normalement.

Sur les routes

Pour sa part, la Sûreté provinciale signale que la circulation ne se faisait qu'au ralenti sur la plupart des routes de la province alors qu'un vent violent ren-

La neige n'arrête pas la cigogne...

Une petite fille aux yeux bleus a vu le jour en pleine tempête, hier, après-midi, presque en pleine rue et presque dans une auto-taxi de la compagnie Beaubien que conduisait M. Marcel Tremblay.

Ce dernier, constatant que sa cliente allait accoucher avant l'arrivée à l'hôpital, stoppa son véhicule jsté en face du poste de police et de pompiers n. 17. Et le capitaine Ste-Marie, de l'escouade des pompiers, voyant venir l'événement dans la rue, dans la tempête, décida de communiquer, vu le froid, la chaleur du garage... et de la réception des pompiers à l'heureuse maman. L'endroit: 5,100 rue St-Laurent, près de Laurier. L'heureuse mère, Mme Jocelyne Fyfe, du 6394 rue Iberville,

s'en est tirée... presque indemne, avec son premier cadeau de Noël.

La naissance a eu lieu à 4 h. 30. A 4 h. 38, le bout d'chou était dans les bras de sa mère, jugée presque en pleine forme par un médecin de l'hôpital Santa Cabrini.

Ont collaboré à cette naissance, comme l'auraient fait des hommes en blanc, les policiers Claude Dusault et J. St-Onge. Le médecin accoureur sur les lieux n'a pu que confirmer leur diagnostic: belle santé de part et d'autre.

La maman se faisait justement conduire à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, lorsque les choses se précipitèrent. Mais tout est bien qui finit bien...

Voir NEIGE en page 2



"MON BEAU SAPIN" — La joie de Noël est dans l'air et le décor est maintenant tout prêt à l'extérieur pour les célébrations de cette grande fête. Il faut aussi songer à dresser le décor intérieur avec le traditionnel sapin. Tandis que les grands songent déjà aux festivités, les petits s'impatientent à voir dresser leur "arbre" de Noël et de laisser aller leur imagination aux cadeaux que "Papa Noël" déposera dessous.

Session le 14 janvier

QUEBEC. (PC) — D'importants projets de loi seront soumis à l'attention des législateurs au cours de la prochaine session de la Législature provinciale, dont la date d'ouverture vient d'être fixée au mardi, 14 janvier.

Des débats animés s'élèveront sans doute au sujet de la création d'un ministère de l'Éducation, de la promulgation d'un code du Travail, de la réalisation d'un complexe sidérurgique, de la création d'une caisse de retraite provinciale, de la révision de toutes les lois minières du Québec, des amendements à la loi des coroners et à la loi des alcools, du réaménagement des finances scolaires et municipales et de l'étude de la carte électorale, commencée depuis deux ans.

L'annonce de tous — ou de la plupart — de ces projets de loi serait contenue dans le discours du Trône.

Le bill prévoyant la création d'un ministère de l'Éducation, qui a déjà soulevé une violente controverse dans la province, sera présenté au début de la session, a déclaré le premier ministre Lesage en annonçant que les parlementaires se réuniraient le 14 janvier.

M. Lesage a précisé toutefois aux journalistes que le gouvernement n'avait pas exa-

miné la possibilité d'étudier ce bill avant le début de l'Adresse en réponse au discours du Trône. Le premier ministre a dit que le bill conserverait son numéro original, parce que l'expérience a démontré qu'il était ainsi plus facile pour le public de suivre les discussions.

Les observateurs prévoient que ce bill sera scruté en profondeur par l'opposition que dirigera le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson. Le gouvernement serait également prêt à soumettre le projet de loi révisé touchant le code du Travail, dont l'étude avait été amorcée au cours de la dernière session.

Le gouvernement doit rendre public, au début de l'an prochain, le rapport des spécialistes sur l'établissement d'un complexe sidérurgique dans le Québec. Le rapport, dont on sait qu'il a établi la rentabilité du projet, est entre les mains du cabinet depuis le mois d'octobre.

Voir SESSION en page 2

LA MÉTÉO
NUAGES, MOINS FROID DEMAIN
MIN.: 10 — MAX.: 25

La rançon de Sinatra déductible de l'impôt?

WASHINGTON. (AFP, Reuter) — Les \$240.000 payés par Frank Sinatra pour la rançon de son fils seront-ils admis en déduction d'impôt sur les revenus du chanteur? Les spécialistes de l'administration fiscale n'ont pas encore réussi à élucider ce problème, lequel ne s'est encore jamais posé aux Etats-Unis.

La liste des dépenses admises, à titre de frais en déduction des revenus imposables a, en effet, été établie de façon limitative et le législateur n'avait pas prévu la rançon payée en cas d'enlèvement. Selon certains spécialistes toutefois, il semblerait que Frank Sinatra puisse obtenir gain de cause sur ce point en imputant la dépense non pas sur ses revenus personnels mais sur ses revenus d'affaires.

L'enlèvement de son fils pourrait en effet être assimilé à un vol, déduction admise par le fisc américain, tant au bénéfice des personnes physiques que morales.

Toutefois, les critères retenus sont moins sévères dans le second cas que dans le premier. Certains experts pensent même que la rançon pourrait être assimilée à des frais généraux, étant donné qu'elle avait pour but de récupérer un artiste dont la disparition était préjudiciable aux intérêts commerciaux de M. Sinatra. En tout état de cause, ajoute-t-on, la perception de la rançon s'ajoutera aux revenus imposables des ravisseurs, dans la mesure évidente où la loi a pris sur eux.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

de son gouvernement représentent un minimum pour le respect de leurs droits et de leur affirmation comme peuple.

M. Lesage affirme qu'il veut être bien franc envers la population. Si Ottawa n'accorde pas les demandes minimums du Québec, les Québécois eux-mêmes devront mettre un frein à des dépenses essentielles ou assumer de plus grosses dettes, ou encore faire face à la double imposition. Ils seront peut-être même forcés d'envoyer ces trois mesures toutes ensemble.

Or, rappelons que M. Lesage a fait ces déclarations devant les membres du parti libéral dont il est le chef.

Sans l'appui de la machine libérale provinciale, les libéraux fédéraux n'ont que de très minces chances de faire élire des députés dans la province de Québec. On sait que les libéraux d'Ottawa ont réussi à redorer leurs blasons dans le Québec lors de l'élection fédérale du mois d'avril à la suite de certaines promesses de M. Lester Pearson.

M. Lesage a tenu à avertir ses partisans provinciaux hier soir en déclarant que si le peuple du Québec est forcé, par le refus du gouvernement Pearson, d'avoir recours à des mesures qui seront forcément impopulaires au plus haut point, alors on saura à qui attribuer la responsabilité.

"Et je n'ai pas besoin de vous dire qui sera responsable de cette décision", a déclaré M. Lesage.

Il n'avait pas besoin de le dire, évidemment, devant un groupe de libéraux qui ont travaillé pour l'élection des candidats de M. Pearson.

Mais par implication, cela laisse prévoir la possibilité d'une situation absolument extraordinaire dans l'histoire politique des libéraux qui ont toujours tenu à la formule du "rouge à Québec, rouge à Ottawa".

Au fond, sans peut-être s'en rendre compte, le gouvernement Pearson, malgré l'effort extraordinaire que fait M. Lesage pour être conciliant envers lui, place le premier ministre québécois peu à peu dans la même situation où s'est trouvé Maurice Duplessis en 1954.



LE DESASTRE DE ST-JOACHIM DE TOURELLE — Dans un tronçon de route, huit maisons, un camion et une automobile. Quatre personnes ont perdu la vie.

PEKIN

SUITE DE LA PAGE 1

let que les Chinois possèdent la bombe atomique et "peuvent la faire exploser n'importe quand".

Le premier ministre soviétique aurait enfin contacté le chef socialiste français: "Je ne suis jamais sûr de me réveiller dans mon lit. Mais si on m'en laisse le temps, je les conduirai loin."

SESSION

SUITE DE LA PAGE 1

Le complexe sidérurgique, dont la réalisation entraînerait des déboursés de l'ordre de \$200 millions, est considéré par le gouvernement comme l'un des facteurs-clés du progrès économique du Québec.

NEIGE

SUITE DE LA PAGE 1

Un très grand nombre d'accrochages ont aussi été signalés sur les routes. La police rapporte également un accident mortel qui serait dû à la tempête.

EBOULIS

SUITE DE LA PAGE 1

Trois des maisons emportées ont disparu dans la crevasse produite par le glissement de terrain. Quatre autres ont été immergées dans le golfe St-Laurent. Le deuxième éboulis s'est produit 12 heures après le premier et a entraîné deux maisons.

ONTARIO

SUITE DE LA PAGE 1

d'autres changements puissent être considérés à d'autres conférences."

C'est pour cette raison que je crois nécessaire que nos positions soient présentées très clairement avant que des décisions soient prises pour modifier les ententes actuelles, a précisé M. Roberts.

Ce dernier s'est dit persuadé que les ententes fiscales seront revues à la conférence provinciale qui sera tenue à Québec en mars. Il a laissé entendre que tout ce qui peut affaiblir l'économie de l'Ontario peut être désastreux pour l'économie du pays tout entier.

McILRAITH

SUITE DE LA PAGE 1

"C'est nettement insuffisant pour de telles accusations, a-t-il dit. Il aurait fallu qu'il se donne la peine de venir voir sur le terrain, en particulier sur les usines françaises de Sud-Aviation. Or, sur quoi s'appuie son opinion? Sur un minuscule contact de deux heures avec "la marchandise". Cela n'est vraiment pas raisonnable pour prendre une décision de cette importance."

CHUTE IMMINENTE DE KHROUCHTCHEV?

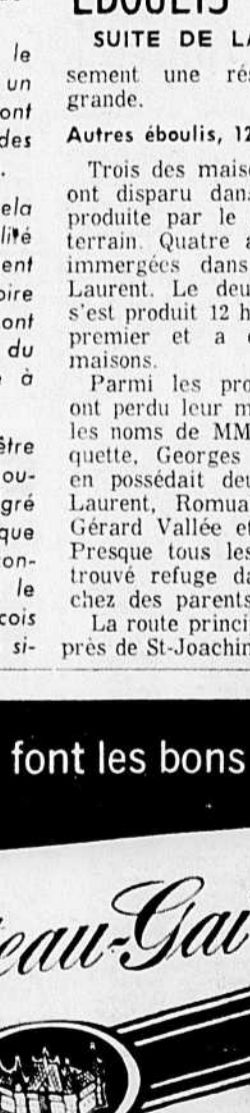
A cet égard, on peut rapprocher cette confiance de Khrouchtchev à une déclaration faite récemment par M. Chou En-Lai, premier ministre de la Chine populaire, au parlement chinois et selon laquelle la chute de Khrouchtchev serait imminente.

CONFERENCE ET DEMONSTRATION SUR LE YOGA

comprenant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, à la nouvelle Branche de NDG Snowdon du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4650 boul. Decarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA



... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

PROTESTATION QUAND MEME...

OTTAWA. (PC) — L'Association de la jeunesse canadienne-française de l'Ontario a annulé sa marche sur l'hôtel de ville d'Ottawa, qui devait avoir lieu aujourd'hui, pour protester contre les récentes déclarations du maire Charlotte Whittom qui s'oppose au bilinguisme dans sa municipalité, capitale fédérale du Canada.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

brandir des pancartes et de se faire photographier. Plusieurs pancartes étudiantes portaient des slogans tels que "Ottawa assassine notre industrie", "Le gâteau pour Ottawa, pour Montréal le petit pain".

LA MÉTÉO

MAXIMUM: 20
MINIMUM CETTE NUIT: 10
MAXIMUM DEMAIN: 25

CONFERENCE ET DEMONSTRATION SUR LE YOGA

comprenant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, à la nouvelle Branche de NDG Snowdon du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4650 boul. Decarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

LA MÉTÉO

MAXIMUM: 20
MINIMUM CETTE NUIT: 10
MAXIMUM DEMAIN: 25

CONFERENCE ET DEMONSTRATION SUR LE YOGA

comprenant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, à la nouvelle Branche de NDG Snowdon du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4650 boul. Decarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

LA MÉTÉO

MAXIMUM: 20
MINIMUM CETTE NUIT: 10
MAXIMUM DEMAIN: 25

CONFERENCE ET DEMONSTRATION SUR LE YOGA

comprenant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, à la nouvelle Branche de NDG Snowdon du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4650 boul. Decarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

LA MÉTÉO

MAXIMUM: 20
MINIMUM CETTE NUIT: 10
MAXIMUM DEMAIN: 25

CONFERENCE ET DEMONSTRATION SUR LE YOGA

comprenant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, à la nouvelle Branche de NDG Snowdon du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4650 boul. Decarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

LA MÉTÉO

MAXIMUM: 20
MINIMUM CETTE NUIT: 10
MAXIMUM DEMAIN: 25

CONFERENCE ET DEMONSTRATION SUR LE YOGA

comprenant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, à la nouvelle Branche de NDG Snowdon du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4650 boul. Decarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

LA MÉTÉO

MAXIMUM: 20
MINIMUM CETTE NUIT: 10
MAXIMUM DEMAIN: 25

CONFERENCE ET DEMONSTRATION SUR LE YOGA

comprenant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, à la nouvelle Branche de NDG Snowdon du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4650 boul. Decarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

LA MÉTÉO

MAXIMUM: 20
MINIMUM CETTE NUIT: 10
MAXIMUM DEMAIN: 25

CONFERENCE ET DEMONSTRATION SUR LE YOGA

comprenant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, à la nouvelle Branche de NDG Snowdon du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4650 boul. Decarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

LA MÉTÉO

MAXIMUM: 20
MINIMUM CETTE NUIT: 10
MAXIMUM DEMAIN: 25

CONFERENCE ET DEMONSTRATION SUR LE YOGA

comprenant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, à la nouvelle Branche de NDG Snowdon du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4650 boul. Decarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

Les bons vins font les bons repas

CHATEAU GAI
CANADIAN SHERRY

PRODUCED BY CHATEAU GAI WINES LIMITED
MONTREAL - CANADA

LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION

Si vous désirez deux petites brochures sur les vins, veuillez écrire à M. R. J. Perron, 1745, avenue Cedar, Montréal, Qué.

AUJOURD'HUI et DEMAIN SEULEMENT
DE MIDI à 10 P.M. CHAQUE JOUR

5e EXPOSITION ET VENTE ANNUELLES

PAR LE GROUPE REPUTE DE
17 ARTISTES EUROPEENS
ET LEURS COLLEGUES — REPRESENTES PAR H. DARWIN

150 PEINTURES A L'HUILE AUTHENTIQUES

VENUES DIRECTEMENT AU NOM DES ARTISTES

C'est le plus beau choix que nous ayons jamais montré. Une très grande variété de scènes de rue, de mer et paysages, forêts, natures mortes, fleurs, intérieurs et portraits, en des techniques classiques et contemporaines.

Plusieurs maisons cherchent depuis longtemps une peinture à l'huile authentique. Voici votre chance de choisir parmi une collection extraordinaire, à très très bas prix.

UN CADEAU DE NOEL PRESENTABLE ET DURABLE
TOUS LES PRIX SONT TRES, TRES REDUITS

Dimensions	Prix régulier	Prix de vente
15 x 17	\$ 55.00	\$18.00
24 x 32	\$ 85.00	\$28.00
24 x 32	\$100.00	\$34.00
24 x 32	\$115.00	\$38.00
28 x 36	\$175.00	\$58.00
29 x 41	\$225.00	\$75.00
28 x 52	\$250.00	\$85.00

CADRES INCLUS DANS LES PRIX

Salon DAUPHINE — HOTEL WINDSOR
MONTREAL

Dernier jour: samedi 14 décembre
Entrée libre — Catalogue gratuit

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

... et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

Adressez-vous à votre agence de voyage ou téléphonez à AIR CANADA: 489-3411.

VOYAGEZ A LA CANADIENNE PAR

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

Ecoulez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15

C'est aujourd'hui que se décide ce que sera l'Exposition de 1967

par Raymond GRENIER

C'est aujourd'hui que va se décider (en gros) ce que sera l'Exposition universelle de 1967 et comment la Société de l'Expo va l'organiser.

Réunis au 24e étage de la Place Ville-Marie, les commissaires et directeurs de la Société de l'Expo sont rassemblés pour la plus importante des sessions qu'ils aient jamais tenue.

Pour S. Exc. Monsieur Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, et pour M. Robert F. Shaw, son adjoint, la journée sera comme une répétition avant l'échéance du 20 décembre, date où ils doivent présenter à Ottawa le plan directeur de l'organisation, ses normes et l'organigramme (postes remplis) de la Société de l'Expo.

Depuis le début de la matinée, les membres du conseil d'administration jouent à cet égard un rôle analogue à celui que devra assumer Ottawa vendredi prochain. Ces douze directeurs (qui seront quatorze lors de la réorganisation de la société) ont été approuvés par le parlement fédéral discutent actuellement des structures modifiées de la société, des plans et des normes de l'Exposition.

La restructuration de la Société implique des nominations qui doivent être approuvées par le conseil d'administration. Pour des postes prévus par le nouvel organigramme, deux noms ont été mentionnés notamment: celui de M. Pierre de Bellefeuille, directeur du magazine français Maclean, et celui de M. Glen Bannerman, directeur de la Commission canadienne des Expositions.

Il convient de noter que la Société de l'Expo, à qui le Bureau international des expositions a offert un délai de six mois, a tenu à respecter son "calendrier" et tout particulièrement à terminer la préparation de son plan directeur et de son programme d'action à la date prévue du 20 décembre.

remment à terminer la préparation de son plan directeur et de son programme d'action à la date prévue du 20 décembre.

À la fin de l'après-midi, hier, les membres du conseil d'administration ont été convoqués inopinément pour une séance extraordinaire.

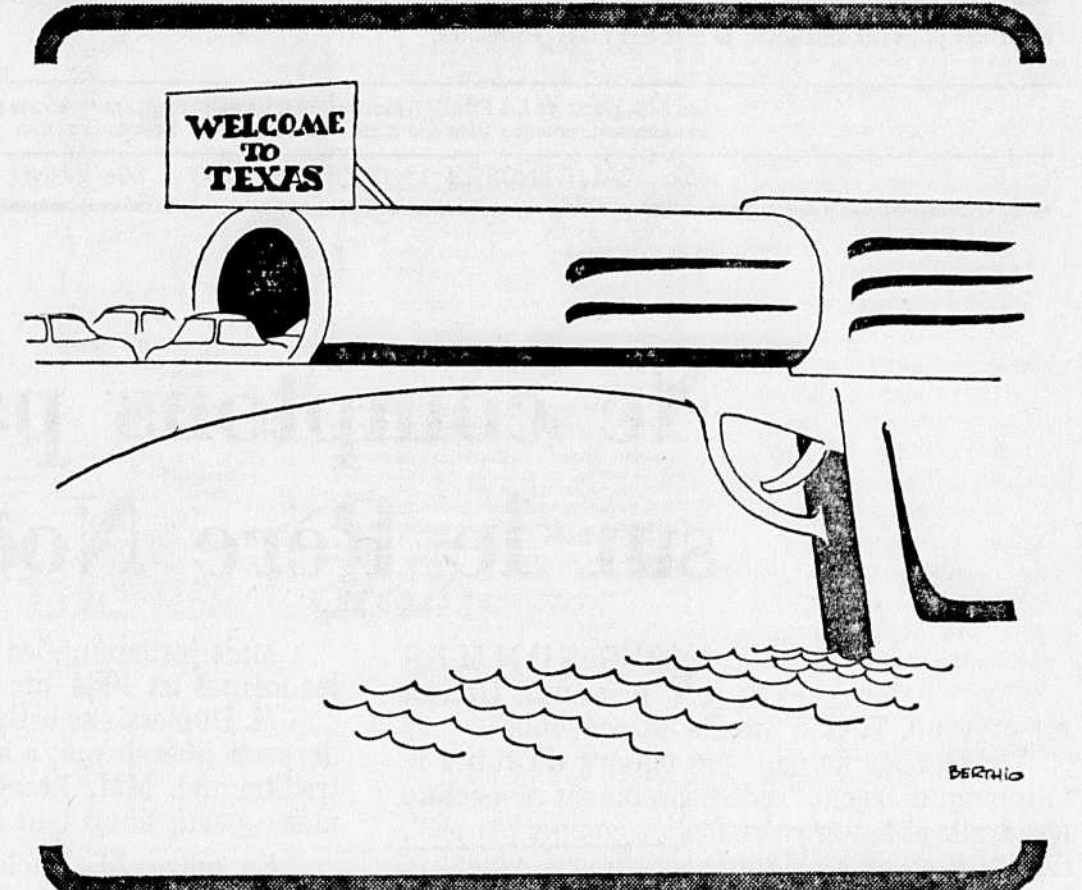
Il semble qu'on ait voulu régler préalablement les problèmes des finances avant la rencontre d'aujourd'hui.

Ce sont là des problèmes essentiellement délicats, surtout dans une entreprise dont les frais sont inégalement partagés par trois administrations, celles d'Ottawa, de Québec et de Montréal. Ces problèmes ont été évoqués, mercredi dernier, à Ottawa, lorsque les ministres fédéraux et provinciaux de l'Expo, M. Jean-Paul Deschatelets et M. Gérard-D. Lévesque, se sont rencontrés — avec M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal et membre du conseil d'administration de la Société de l'Expo.

Ces problèmes financiers ont forcément des incidences. Le poids d'Ottawa dans ce domaine lui laisse, en définitive, le dernier mot désormais dans la plupart des décisions importantes: conception de l'Exposition, travaux, nominations, etc.

Les difficultés qu'a rencontrées Montréal dans l'établissement du terrain des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame ne sont, sans doute, pas faites pour donner du "bargaining power" à la métropole, mais contribuent indirectement — à la satisfaction des autorités montréalaises — à faire disparaître le mythe "Expo-Montréal" et à faire assumer par l'ensemble du pays les responsabilités de l'entreprise nationale de l'Exposition universelle de 1967.

Concrètement, cela se manifeste déjà par le fait que l'on parle de plus en plus anglais à la Société de l'Expo.



Le professeur Haumont et la police En trois rencontres, deux versions contradictoires

par Léopold LIZOTTE

Un détective montréalais, qui avait rencontré le professeur Roland Haumont trois fois, au cours de son séjour à l'hôpital, à la suite de l'explosion qui a démolé sa maison, a déclaré devant le juge Claude Wagner, hier après-midi, que le prévenu lui avait donné deux versions contradictoires sur ses allées et venues pendant la nuit qui avait précédé et la matinée qui avait suivi la tragédie.

et que, le lendemain matin, il était allé à la messe avec son épouse, à 9 h., dans une église voisine, avenue Terrence.

nier et à ceux qui l'accompagnaient. Finalement admis, toutefois, le policier lui demanda: — Vous n'avez pas l'air de m'aimer? Ce à quoi Haumont répondit: "Ce n'est pas vous que je Voir HAUMONT en page 6



UN CF-100 S'ECRASE AU SOL — Un avion CF-100, de l'unité de guerre électronique de l'ARC, s'est écrasé dans le jardin d'une maison de ferme, vers 11 h. 30 hier matin, sur le chemin de la Côte Noire, à environ 7 milles de la base de St-Hubert. Même si l'appareil a été très lourdement endommagé, les deux occupants ont échappé à la mort. Le pilote, le capitaine d'aviation Frank Russell, a toutefois subi des blessures et il a été transporté à l'hôpital de la

base militaire de St-Hubert. Son compagnon, le capitaine d'aviation Ted Simkins, navigateur, n'avait pas l'ombre d'une égratignure. Il s'en est fallu de peu que le réacteur ne heurte des enfants qui jouaient près de cet endroit. La neige serait responsable de cet écrasement. En effet, la visibilité était nulle. Il y a deux semaines, un autre avion CF-100 s'était écrasé dans cette région, tuant les deux occupants de l'appareil.

Montréal a d'autres annexions en vue

(T.C.) — "Dans quelques mois, l'administration de Montréal commencera de nouvelles procédures en vue d'annexer d'autres municipalités adjacentes à son territoire", a déclaré, hier soir, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal, alors qu'il était l'invité de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

juridiques actuelles au nouveau ressort, a déclaré M. Saulnier, qui face à ces problèmes, les enquêtes menées un peu partout dans le monde ont prouvé que la seule solution "Diverses solutions, a dit M. Saulnier, ont été mises en avant dans plusieurs pays, dont principalement quatre en Amérique. Mais il a été démontré qu'elles n'étaient que des pis-aller. Et toujours il a fallu revenir à la solution annexionniste."

"A une grande ville comme Montréal, a-t-il dit, se pose un problème aigu: celui des cités-dortoirs qui l'environnent. D'ailleurs, c'est un problème inhérent à toute grande cité dans le monde, de la minute où sa population atteint 600 à 700 000 habitants et qu'elle est environnée de banlieues."

Dans le cas de Montréal, des expériences diverses ont été tentées. Elles ont servi de pal-liatif car, depuis une certaine campagne politique anti-annexionniste menée en 1920, les dirigeants de la métropole, même s'ils étaient d'avis que cette solution était la seule bonne, ne voulaient pas l'appliquer, car ils avaient peur des réactions populaires.

Ces difficultés sont, selon M. Saulnier, d'ordre pratique et d'ordre juridique. D'ordre pratique, car une grande ville attire tous les travailleurs, de quelque nature qu'ils soient; elle est donc obligée de leur donner des services sans recevoir de compensation financière en retour puisque ceux-ci vont, le soir, rejoindre les cités-dortoirs environnantes. Enfin se présente, sur une haute échelle, des problèmes financiers, de sécurité publique, de routes, d'hygiène, (aqueducs et égouts), etc.

On se souvient que le "Lionel" s'était échoué sur les rives de l'île Ronde après un spectaculaire collision contre le cargo britannique "Manchester Merchant", en plein cœur du port de Montréal, le 3 décembre dernier. Le "Lionel" avait été considérablement avarié par un incendie qui s'était allumé à la suite d'une série d'explosions.

Le préféré de tous GATEAU au CHOCOLAT R.B.I. SPECIAL CETTE SEMAINE RICHSTONE BAKERIES, INC. 69c Rtg. 79c En vente à la pâtisserie R.B.I. Richstone de votre voisinage

Le tunnel Atwater sera fermé demain Le tunnel Atwater — sous le canal de Lachine — sera fermé à toute circulation à compter de minuit ce soir et jusqu'à 6 h. demain soir, en raison de travaux de réparations jugés urgents, apprend-on, ce matin, du service municipal de la circulation de Montréal.

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE

Le corps momifié du Frère André à été exhumé pour identification

par Jean RIVEST

Devant une cinquantaine de témoins, on a exhumé, mercredi, les restes du Frère André, à l'Oratoire Saint-Joseph du mont Royal. Comme l'a expliqué hier, lors d'une conférence de presse, le R.P. Jean Durand, vice-postulateur de la cause de béatification du Frère André, il s'agissait de procéder selon le droit canonique, à l'identification ou à la reconnaissance de ces restes, procédure nécessaire à ce stade-ci de la cause de béatification.

aux 4 librairies Pilon Suggestions de cadeaux à prix spéciaux CARTES A JOUER marque "KEM" JEU SIMPLE: Prix marqué: \$5.50 SPECIAL PILON \$4.35 JEU DOUBLE: Prix marqué: \$10.50 SPECIAL PILON \$8.35

Hausse de salaire à 2,100 employés de Radio-Canada

OTTAWA (PC) — La Société Radio-Canada a annoncé hier la signature d'une convention de travail de trois années accordant des hausses de salaires d'environ 9 p. 100, à 2,100 employés de bureaux, annonceurs, personnel des ventes et de la programmation.

1963 est la troisième meilleure année du port

Près de 21 millions de tonnes de cargaisons auront été manipulées dans le port de Montréal, à la fin de la présente saison de navigation, faisant de 1963 la troisième année en importance dans le port, après 1961 qui reste l'année-sommeil et 1962 qui s'en était approchée sensiblement.

Tels sont les chiffres révélés hier par le directeur du port, M. Guy Beaudet, à l'occasion de la conférence de presse accordée chaque année aux journalistes à bord du remorqueur "Sir Hugh Allan".

Par contre, si le nombre des navires cotiers n'a pas diminué, il sera à peu près le même que l'an dernier. Même observation chez les voyageurs. Leur nombre a varié de 61,000 à 63,279 chez ceux qui sont arrivés d'outre-mer, de 57,534 à 54,934 pour ceux qui se sont embarqués à Montréal. En tout, 165,986 voyageurs ont emprunté le port durant l'année. Cela donne une diminution de 3 p. c. au point d'arrivée et une augmentation semblable au point de départ.

Ces chiffres indiquent que la courbe décroissante des années antérieures se stabilise, croit M. Beaudet.

Quant aux cargaisons générales, elles atteignent hier 20,525,874 tonnes, en comparaison de 19,856,248 tonnes l'an dernier.

Les faits divers sont en page 6

Le nombre des océaniques faisant escale à Montréal promet d'être légèrement inférieur à celui de l'an dernier.

Si ce n'était du blé, en effet, la saison aurait été plutôt piétinée dans son ensemble. Les arrivages de charbon ont diminué de façon remarquable et on a manuellement également beaucoup moins de métal de rebut, de produits pétroliers et d'automobiles.

Le Dr Roussel a ajouté que le processus de momification est maintenant terminé et que le corps du religieux pourra demeurer indéfiniment dans le même état. Le R. P. Durand, qui, à titre de vice-postulateur de la cause, a été le coordonnateur de la cérémonie de mercredi, a annoncé qu'on a procédé à l'identification positive des restes du Frère André. Le Dr Lionel Lamy, médecin personnel du Frère André, qui l'a assisté à sa mort, en 1937, était présent. Il a très bien reconnu l'incision en forme de "L" inversé qu'il a pratiquée sur la poitrine du défunt pour en retirer le cœur à la demande des autorités ecclésiastiques diocésaines, le jour même de la mort du Frère, le 6 janvier 1937.

Le professeur Haumont et la police

Le professeur Roland Haumont, qui avait rencontré le professeur Roland Haumont trois fois, au cours de son séjour à l'hôpital, à la suite de l'explosion qui a démolé sa maison, a déclaré devant le juge Claude Wagner, hier après-midi, que le prévenu lui avait donné deux versions contradictoires sur ses allées et venues pendant la nuit qui avait précédé et la matinée qui avait suivi la tragédie.

Le 25, par ailleurs, les autorités de l'hôpital voudraient interdire l'entrée de la chambre du malade au détective Ché-

Les présumés cagouleurs commencent à comparaître sous diverses accusations

L'inspecteur Hervé Patenaude de la PP a fait le point à midi sur les progrès de son enquête dans l'affaire des cagouleurs: "Nous détenons présentement huit suspects, dont aucun encore n'a été traduit pour répondre spécifiquement à des accusations relatives aux "cagouilles". Nous espérons commencer la semaine prochaine des comparutions sur ce point spécifique des "cagouilles", aux quatre coins de la province: Lac St-Jean, Québec, Sweetburg, St-Hyacinthe, etc..."

Quatre des huit détenus de la PP séjournent derrière les barreaux pour avoir trempé dans un vol de camion rempli de marchandises, à Ste-Thérèse. L'un des quatre, Robert Darveau, a reconnu sa culpabilité sous cette accusation. Les trois autres, dont Jean-Jacques Darveau, frère de Pierre, Jacques Vallée, et J.-Rosaire Falard, devaient subir aujourd'hui leur enquête préliminaire sur ce même point.

SERVICE JOUR ET NUIT Prescriptions Qualité Exactitude Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL La plus grande Pharmacie de Détail au Monde A Noël... DONNEZ DES PANIERS CADEAUX DE FRUITS ET DE FRIANDISES DIONNE ils renferment de succulents fruits et friandises et sont ambassadeurs de vos souhaits. DINDES STRICTEMENT FRAICHES FAISANS — CANARDS DU LAC BROME OIES — CHAPONS — PETITS POUSSINS HUITRES FRAICHES EN ECAILLE HOMARDS BOUILLIS — CREVETTES A. DIONNE FILS & CIE 1221 OUEST, STE-CATHERINE Tél. VI. 9-2341

Permis refusé pour l'installation de distributrices de médicaments

La ville de Montréal a refusé hier à la compagnie Fad Ltee, 5165, rue Sherbrooke, l'autorisation d'installer dans les maisons d'affaires importantes de la métropole, 75 distributrices automatiques de médicaments brevetés.

La décision du comité exécutif a été prise après qu'on eut pris connaissance d'un rapport émanant du service de la Police et signé par le directeur Adrien Robert. Ce rapport fait largement écho à des objections soulevées tant au service de la Police qu'au service de la Santé par le Collège des Pharmaciens.

Les travaux d'identification sont pratiquement terminés à Ste-Thérèse-de-Blainville

Les autorités de la Sûreté du Québec, d'Air Canada et de la Gendarmerie royale qui participent à l'enquête sur l'écrasement d'un appareil DC-8F, à Ste-Thérèse-de-Blainville, ont annoncé ce matin qu'elles avaient à toute fin pratique cessé les recherches pour retrouver les cadavres des 118 victimes ou les identifier.

Les parents et proches des défunts ont tous été prévenus par téléphone de cette tournure de l'enquête. D'autre part, les recherches se poursuivront pour trouver les causes de la tragédie, dont on n'a encore aucune notion concrète. Les hypothèses de sabotage, de défectuosité technique et de fausse manœuvre ne sont donc pas écartées.

affrontait la tourmente pour trouver sans encombre le "Lionel" vers les cales sèches de la Vickers. Les travaux pourraient bien durer une couple de mois.

ANNEXIONS

SUITE DE LA PAGE 3

l'avenir. "Depuis trois ans, a-t-il dit, on sent qu'un courant favorable s'est fait jour dans la population. Les citoyens commencent à ne plus avoir peur du mot "annexion". Plusieurs se rendent même compte que c'est la seule solution valable pour régler les problèmes de la métropole, et je suis sûr que de nouveaux progrès seront faits d'ici trois ans."

CAGOUULARDS

SUITE DE LA PAGE 3

cinthe pour un vol avec violence chez l'ancien député Jos. Fontaine. Ce sont : Claude Messier et Antonio Facchino. "Enfin, nos deux derniers détenus, Fecteau et Sauvé, après avoir été arrêtés par la police de Vimont, ont comparu sans possession de cagoules et de revolvers."

HAUMONT

SUITE DE LA PAGE 3

n'aime pas. Ce sont ceux que vous représentez."

MORT D'UN ÉTUDIANT À LA SUITE D'UNE COLLISION

ST-JEAN-PORT-JOLI, Qué. (13F) — Jacques Ancil, 24 ans, étudiant de l'Université Laval, a succombé hier à l'hôpital aux blessures qu'il avait subies dans un accident de la circulation. L'automobile qu'il conduisait avait dérapé sur la route transcanadienne, près de Saint-Jean-Port-Joli, à 50 milles au nord-est de Québec, et était entrée en collision avec une voiture du détachement de New Carlisle de la Police provinciale.

Deux des trois policiers qui se trouvaient dans la deuxième voiture ont été légèrement blessés.

Jacques Ancil était originaire de St-Philippe-de-Néri, dans le comté de Kamouraska.

UN RESTAURATEUR SE FAIT DÉVALISER

Comme M. John Panos, du restaurant New Junior, 201, ouest, rue Craig, descendait de son auto dans la rue Jeanne-Mance un peu au nord de Craig, un apache l'a agrippé par le collet et l'a soulagé des \$900 qu'il avait dans ses poches.

VOL DE \$2,500 DE CIGARETTES

Un camion de H. Fortier, 1201, rue Pâquet, contenant pour \$2,500 de cigarettes et de bons, a été volé hier après-midi en face du no 4472, de la rue De La Roche durant l'absence de son conducteur parti effectuer une livraison.

VOL DANS DES AUTOS

Dans les autos de H. Redrigation, 4381, rue De Lanaudière et de M. G. Lucien, 5450, rue Fullum, des inconnus ont volé pour plus de \$1,000 de caméras, outils, bonbonnes d'oxygène, et autres.

VOL DANS UN DÉBIT CLANDESTIN

M. Antonio Chouinard, 750 ouest, rue Notre-Dame, a relaté à la police qu'il s'était endormi alors qu'il causait avec un ami d'occasion à une table d'un débit clandestin, et qu'à son réveil il avait constaté que \$1,155 en argent et en chèques étaient disparus de son porte-monnaie.

LES CAUTIONNEMENTS SONT FIXÉS À \$1500

CAMPBELL'S BAY (PCP) — Jean Croteau, d'Aylmer, dans le comté de Gatineau, âgé de 30 ans, et Thomas Allaire, de Hull, âgé de 27 ans, ont nié toute culpabilité concernant le vol avec effraction d'appareils de télévision et d'autres instruments électriques pour une valeur de \$800 dans un magasin de Fort-Coulonge. Ils avaient comparu devant un tribunal de Campbell's Bay. Le juge a fixé leur cautionnement à \$1,500 chacun.

"LIONEL"

SUITE DE LA PAGE 3

au milieu du navire. Puis on a pompé hors du navire l'eau qui remplissait les cales.

Enfin, hier, trois remorqueurs

laissent principalement solliciter des fonds pour assurer la défense de l'accusé devant les tribunaux, M. Malavoy affirmait, entre autres choses :

1.—En dehors de tout sentiment humain, les faiseurs de preuve peuvent utiliser contre Haumont des présomptions fausses. Mais ils n'ont, et pour cause, produit aucune preuve de culpabilité.

2.—L'assistance judiciaire n'existe pas au Canada, et, pour faire éclater une innocence, il faut des moyens financiers.

3.—Il faut également se préparer à obtenir sa libération sous cautionnement et à fournir ce cautionnement, alors que le prévenu, malgré de très graves blessures, est détenu dans des conditions pitoyables.

Ayant lu lui-même à haute voix cette lettre, le juge Wagner déclara immédiatement :

"Ce que je viens de lire me surprend et me bouleverse à la fois."

"Qu'au cours d'une enquête préliminaire qui ne vient que de commencer, on fasse allusion à des "faiseurs de preuve", c'est pour le moins étonnant."

"Qu'on parle de cautionnement alors que le jugement de la cour n'est pas encore rendu, c'est également disgracieux, et je me demande comment des gens distingués peuvent tenir de tels propos."

"Malheureusement, cette cour ne peut exiger d'explications de celui qui les a tenus. Cela relève de la cour supérieure. On se demande un peu pourquoi, mais c'est la situation."

"Si cet homme désire en donner, toutefois, je les entendrai."

Le tribunal demanda alors à la Couronne si elle avait quelque chose à ajouter.

Me Ducros prit alors la parole pour s'élever contre les "insinuations et les faussetés" que contenait la lettre de M. Malavoy.

Il soutint par exemple que quand l'agent de voyage de la rue Dorchester déclarait qu'il n'y avait pas d'assistance judi-

cière au Canada, il faussait étrangement la vérité.

"Car, dit-il, l'assistance judiciaire qui a été établie dans la métropole, il y a plusieurs années, l'a été alors que Me John Ahern, C.R., le principal avocat de Haumont, était le Bâtonnier du Barreau de Montréal, et alors que Me Gérard Laganière, C.R., l'un des représentants du ministère public dans cette cause, était le secrétaire du même Barreau."

Et cet organisme du Barreau de Montréal a présenté un budget annuel de près de cent mille dollars.

Me Ducros demanda par ailleurs comment on pouvait par-

ler de "faiseurs de preuve" alors que l'enquête ne faisait que débuter, que trois témoins seulement avaient été entendus.

"Je ne sais pas, dit-il, qui on voulait viser."

"Mais je connais personnellement, et fort bien, les détectives Chénier et Leblanc, qui ont conduit l'enquête. Ils sont sans reproches. Je connais aussi bien M. Bernard Pécelet, le chimiste en chef de la province, qui a pris une part active à cette même enquête. Son honnêteté et sa compétence sont au-dessus de tout soupçon."

"Si, par ailleurs, on a voulu s'attaquer à mon collègue de

la Couronne, Me Laganière, je m'élève encore contre les insinuations. Car depuis 18 mois que je travaille à ses côtés, je ne lui ai jamais vu rien faire de dérogatoire à l'éthique de sa profession."

"Si on voulait l'atteindre, je dis qu'il y a là, en plus du mépris de cour, quelque chose qui froie le libelle diffamatoire."

"En résumé, je ne comprends pas comment des gens peuvent tenter de "briser" l'atmosphère d'impartialité et d'objectivité qui doivent prévaloir au cours d'une semblable enquête, et ce par des pressions de ce genre."

"C'est tout ce que j'ai à déclarer."

Me John Ahern se leva tout aussitôt pour déclarer :

"Je dois dire que les avocats de la défense n'ont rien eu à faire avec la rédaction de cette lettre."

Me Raymond Lette, qui occupe pour le prévenu également le même poste que Me Jean de Brabant, ajouta :

"Je veux dire exactement la même chose."

"J'en étais sûr", de remarquer immédiatement le juge Wagner.

Et l'incident fut clos.

Pour le moment... du moins.



Du champagne...

Sensationnel, unique en son genre, il est tout indiqué lors de vos célébrations; fête, anniversaire, événement exceptionnel.

Notre champagne est le résultat d'une fermentation naturelle dans nos caves à vin, selon une tradition vieille de plusieurs siècles.

Du champagne il vous faut, demandez le champagne canadien Jordan Valley, vous serez conquis par son goût, fasciné par son coût.

vins JORDAN valley
JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD. MONTREAL, QUÉBEC



CÉLÉBREZ LA NOËL ET LE NOUVEL AN À QUÉBEC

Passer les Fêtes à Québec... quelle magnifique expérience! Le glissement des traîneaux sur une neige moëlleuse... les rires et les cris de joie... le tintement des grelots! Au Château, c'est le retour à l'apparat du 17ème siècle avec le merveilleux défilé de la tête de sanglier, au dîner de Noël... c'est l'atmosphère du "bon vieux temps" avec les feux de bois qui crépitent dans les grands foyers, le dîner spécial du Jour de l'An. Ces festivités font partie des traditions de la saison hivernale au Château et sont autant de raisons qui vous inciteront à revenir passer les Fêtes à Québec. Consultez votre agent de voyages ou un représentant du Canadien Pacifique.

Château Frontenac Canadien Pacifique

TRAINS CANADIENS • BATEAUX AVIONS • HÔTELS • TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



Ça ira... sur des roulettes!

Où ça ira à merveille sur ces roulettes: les lames rotatives à l'intérieur du rasoir Philishave SPEED-FLEX 1964.

De tous les rasoirs, seul, le Philishave est muni de lames rotatives.

Ces lames ne sont pas plus grosses que leur illustration. Mais le principe rotatif d'avant-garde leur permet d'abattre du gros, du bon travail.

On fait grand état des centaines de tranchants de certains rasoirs. Le Philishave—modestement—n'en annonce que seize... seize tranchants qui accomplissent 50,000 coupes à la seconde.

L'action de va-et-vient et la perte de mouvement utile qui en résulte n'existent pas dans le Philishave.

Le Philishave SPEED-FLEX offre nombre d'autres exclusivités.

Premièrement, des lames à tranchant incliné qui coupent net sans jamais rogner ni tirer. Vous vous rasez en douceur, le plus confortablement du monde.

Deuxièmement, des têtes flexibles qui sont aussi souples que votre peau. Elles s'ajustent automatiquement et constamment à la forme de votre visage. Et l'on a augmenté le nombre des orifices où pénètrent les poils. Il en résulte un contact de rasage plus efficace que jamais.

Troisièmement, le moteur. Encore plus fougueux qu'avant, il reste tout de même agréablement silencieux. Sans effort, il vient à bout de la barbe la plus dure et la plus fournie.

Une autre amélioration ingénieuse: une ouverture de nettoyage à bouton-poussoir. (Même les hommes à mauvaise mémoire ne peuvent s'empêcher de nettoyer ce rasoir.)

Et finalement, une forme nouvelle... plus élégante. Le rasoir tient plus confortablement que jamais dans la main.

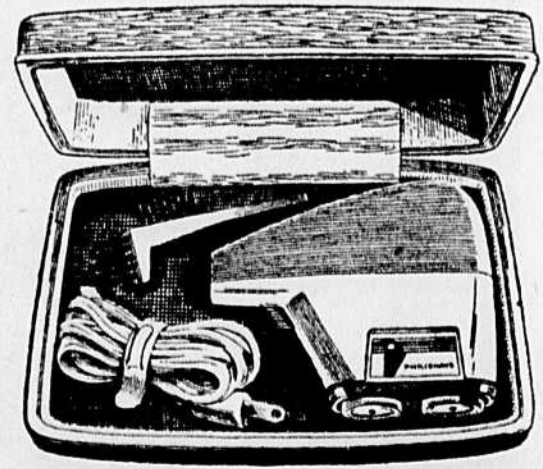
Rasez-vous une fois avec le nouveau Philishave SPEED-FLEX et vous ne voudrez plus vous en passer.

N'est-ce pas la façon la plus confortable de se raser?

Une autre amélioration ingénieuse: une ouverture de nettoyage à bouton-poussoir.



VOYEZ DES TÊTES FLEXIBLES. DU NOUVEAU! NETTOYAGE À BOUTON-POUSSOIR



PHILISHAVE SPEED-FLEX RASOIR ÉLECTRIQUE ROTATIF

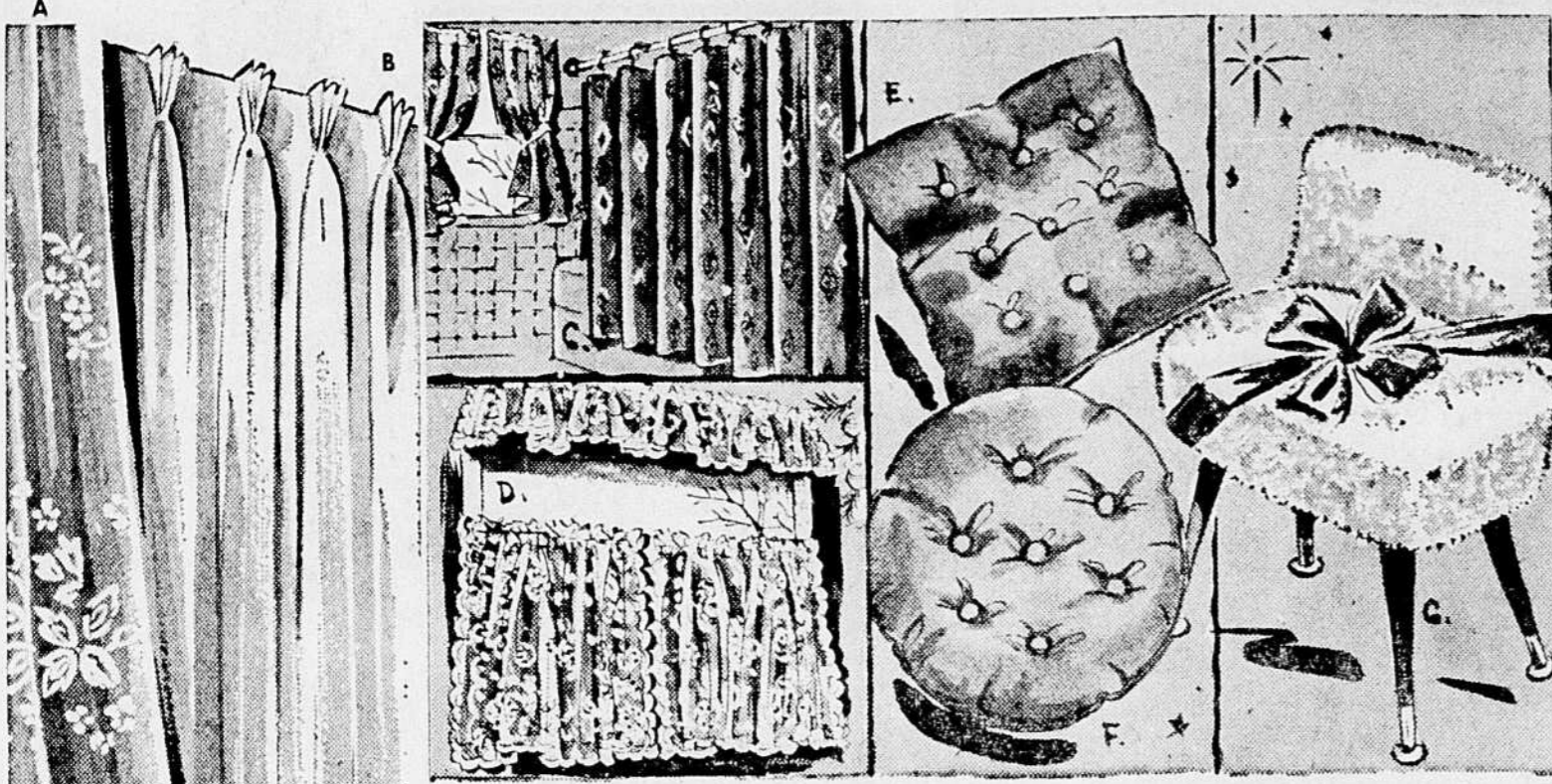
Philips Appliances Ltd., division de l'éclairage et des appareils • Rasoirs électriques Philishave • Engrenages magnétiques • Appareils à diode • Éclairage • Appareils de radio • Appareils ménagers • Équipement sonore pour l'industrie • Appareils de bureau

BEAUCOUP PLUS

pour Noël chez EATON

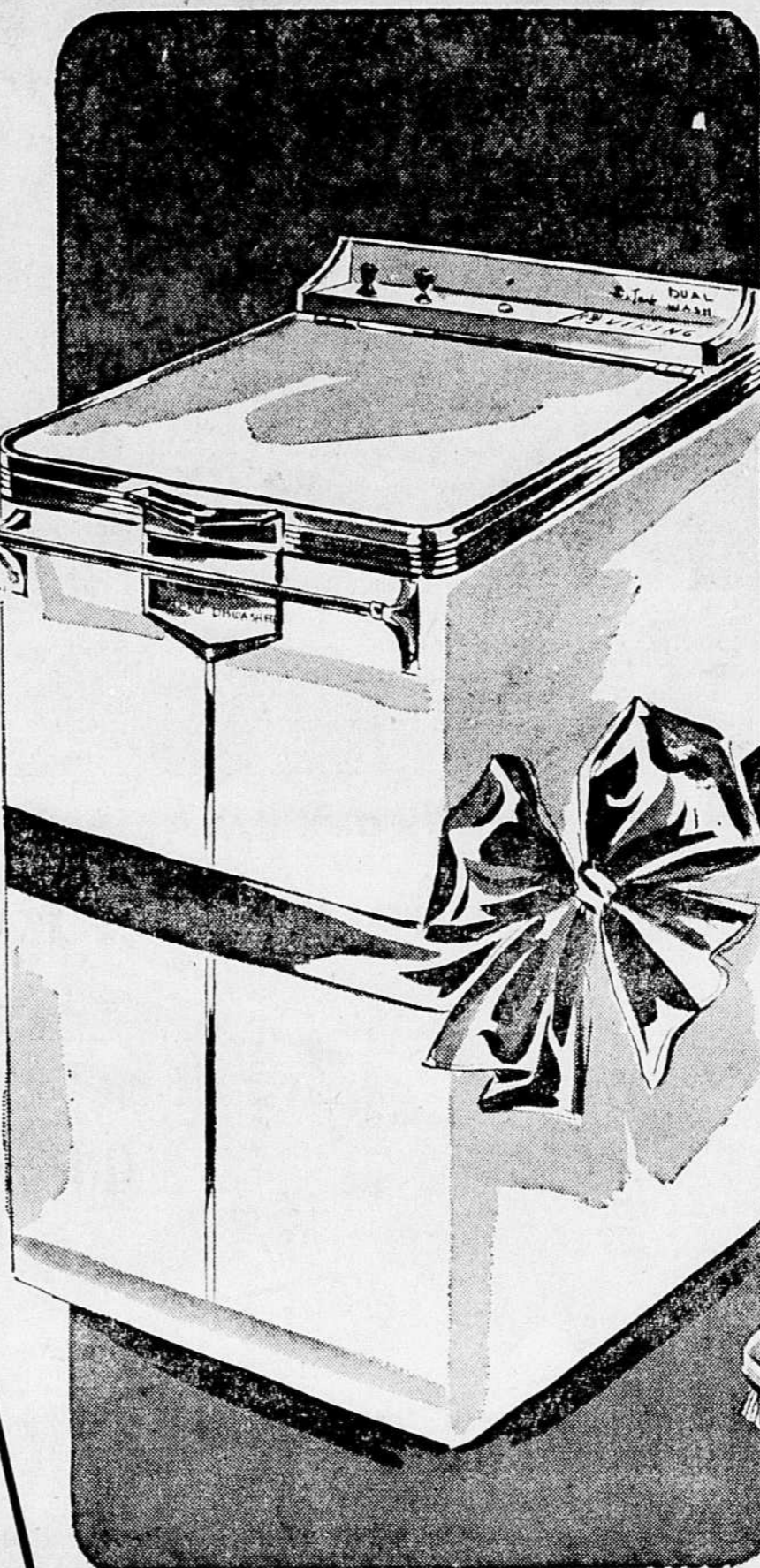
EATON EST OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. D'ICI À NOËL

SAUF LES SAMEDIS ET MARDI LE 24 DECEMBRE (il ne reste que 9 jours pour magasiner jusqu'à Noël!)



Inspiration-cadeaux pour la maison

- A. Panneaux "Tergal"**
Importation française; panneaux brodés à fibre polyester renommée pour sa facilité d'entretien. Ourlet de 13 1/2" au bas; tête non confectionnée. Environ 70" x 110".
SPECIAL SAMEDI, 18⁹⁵ chac.
- B. "Terylene" à plis pincés**
Rideaux prêts à poser en Terylene tricote marquisette; plis pincés dans le haut et ourlet de 5" au bas. Blanc seulement en une largeur, 58x95".
La paire 10⁹⁵
- C. Rideaux plastique**
Profitez de ce prix spécial. Rideaux de plastique opaque pour tous genres de fenêtres ou douches. Rose, ton or, blanc, bleu ou lilas. Pour douche, 72" x 72"; pour fenêtre, 36" x 54".
SPECIAL SAMEDI 3⁹⁹ L'ensemble
- D. Brise-bise en Dacron**
Léger et coquet brise-bise en voile brodé genre broderie suisse. L'ensemble comprend 2 panneaux de 42" x 38" chacun; un lambrequin de 13" x 72". Blanc seulement.
L'ensemble 7⁹⁵
- E. F. Coussin de velours**
10 riches coloris au choix: rouge couronnement, écarlate, orange, vert, aigue-marine, bleu royal, bleu paon, pain grillé, ton or, brun. Les coussins sont bourrés de kapok et recouverts de velours de rayonne. Carré, 14" x 14"; rond 14" de diamètre.
Chacun 3⁴⁹
- G. Tabourets fantaisie**
Un cadeau qui plaira sûrement. Siège en mousse avec housse amovible en "Borg" Orlon pelucheux; pieds laqués blanc ou noyer. Livré en boîte prêt pour l'emballage-cadeau.
Chacun 17⁹⁸



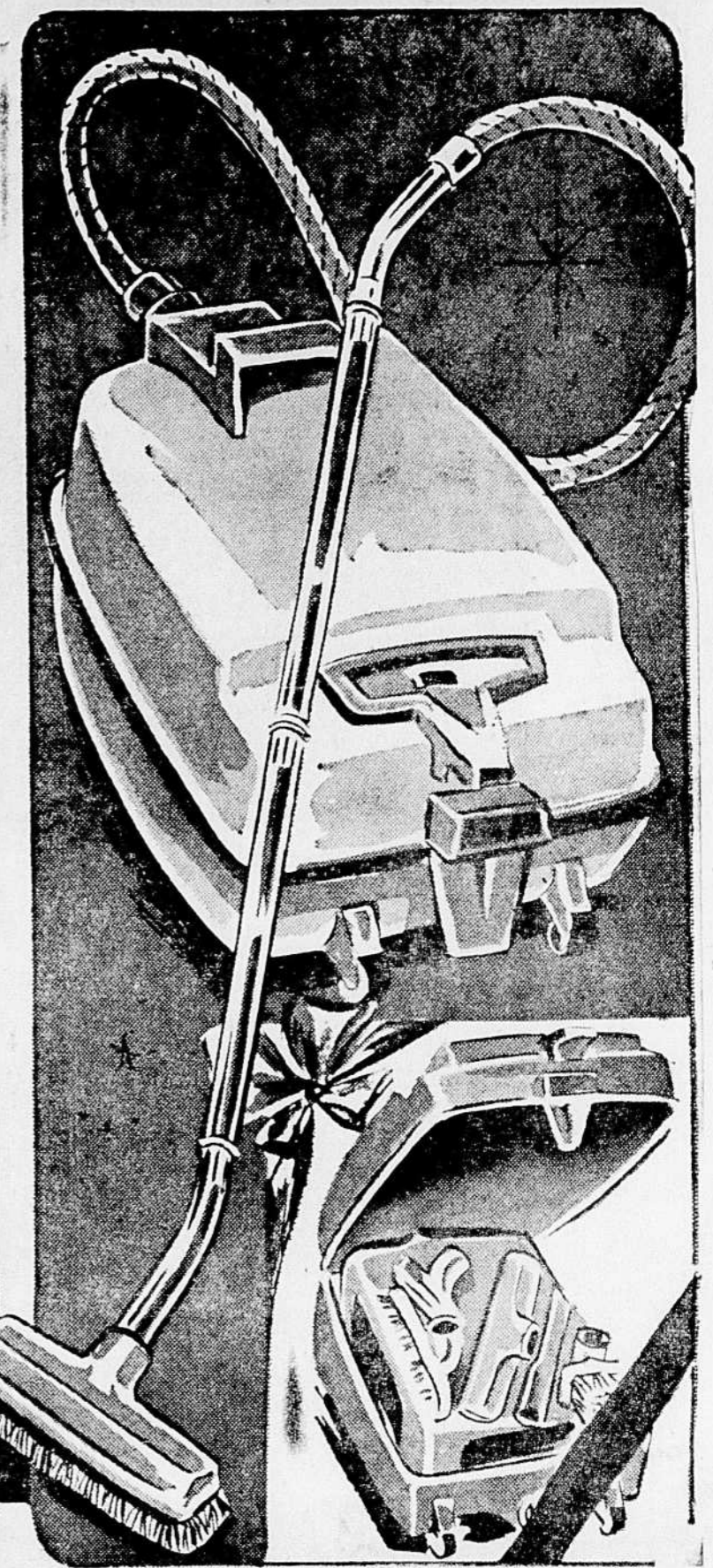
VIKING d'Eaton vous évitera la corvée de la vaisselle

Vous ne pourriez plus vous en passer, Monsieur, offrez ce cadeau à votre femme pour Noël, elle vous en sera longtemps reconnaissante. Cette machine luxueuse est tellement compacte qu'elle passera quasi inaperçue dans votre cuisine. Montée sur roulettes elle est mobile et possède une poignée pour la déplacer. S'installe facilement sans transformation des systèmes de plomberie et d'électricité. Elle lave 2 fois, rince 3 fois par injection d'eau et sèche rapidement grâce à un puissant jet d'air chaud. Les paniers à vaisselle sont calculés fonctionnellement pour laver rapidement et automatiquement la vaisselle servant à 10 personnes. 22 1/2" x 30 1/2" x 34 1/2" de haut. Modèle PDV4 De luxe — Prix VIKING 12.15 par mois (24 mensualités) — Modèle standard PDV5S — Prix VIKING 189.95

249⁹⁵

Sans élément de chauffe supplémentaire, injecteur de rinçage ni poignée. Ces appareils portent une garantie de 1 an contre tout défaut de fabrication (pièces et service compris) et le service est assuré par notre service expert d'après-vente.

APPAREILS MENAGERS (RAYON 456) CINQUIEME ETAGE CHEZ EATON



La nouvelle "Eureka" avec accessoires dans le couvercle

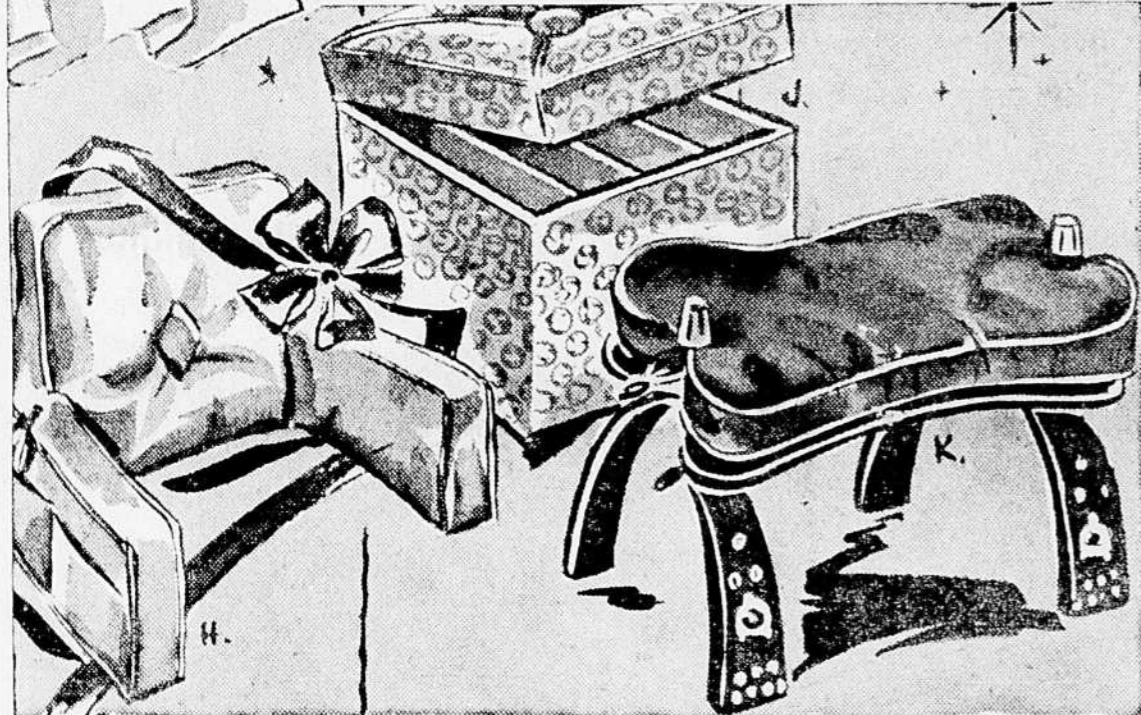
Puissant, compact, maniable, cet aspirateur réunit toutes les caractéristiques d'un bon aspirateur avec en plus un bouton régulateur de succion et un compartiment intérieur logé dans le couvercle pour ranger tous les accessoires de nettoyage. Vous pouvez donc le transporter aussi facilement qu'une valisette! Le carter en acier robuste est à 2 tons de bleu et les accessoires comprennent: combiné pour tapis et sols durs, suceur plat, brosse à dépoisser, ventouse pour ameublement, combiné pour tapis et murs et 2 tubes-rallonges en acier.

74⁹⁵

Modèle 714C, avec accessoires 8.10 par mois (10 mensualités)

COMPOSEZ VI. 2-9331, poste 841

ASPIRATEURS ET POLISSEUSES (RAYON 258) AUX SIXIEME ET QUATRIEME PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur les achats par plan budgétaire (15.00 et plus). Seule la taxe est payable à l'achat.



- H. Faux-dossier de lit**
Gros coussin très stable muni d'accoudoirs. Merveilleusement confortable, il est bourré de kapok et recouvert de rayonne. Pochette extérieure sur le bras droit. Turquoise, ton or, beige, vert mousse, beige, bronze, brun.
chacun 15⁹⁵
- J. Poufs-discothèques**
Faits par Skillcraft, en bois contre-plaqué, avec siège coussiné et recouvert de vinyle plastique damassé de couleur ivoire, beige, ton or, vert mousse. Environ 16" x 19" x 16" de hauteur.
chacun 16⁹⁵
- K. Tabourets d'Egypte**
Type selle de chamelier. Bois laqué acajou clouté de laiton doré. Coussin amovible en cuir vert, rouge, jaune, beige, gris. Environ 2" x 14" x 16" de hauteur.
chacun 24⁹⁵

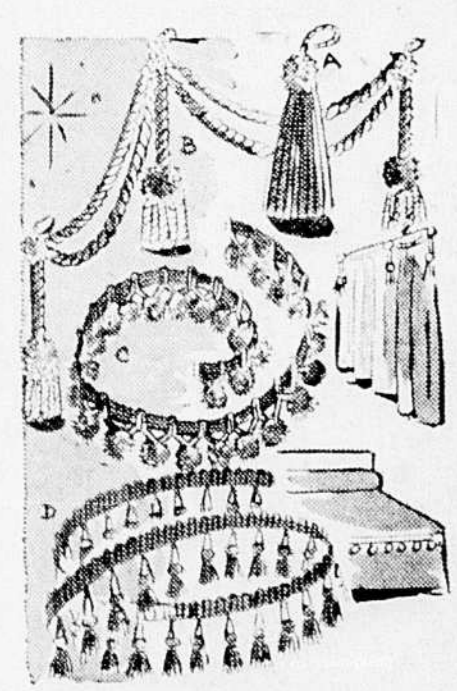
COMPOSEZ VI. 2-9211

RIDEAUX (RAYON 268) AU SIXIEME

La Boutique des petits est le magasin préféré des moins de seize ans. Ils y trouvent un choix immense, à prix à portée de leur budget, pour acheter leurs étrennes.
au cinquième étage

Plus que quelques jours... Le Père Noël quittera son Palais enchanté le 24 décembre... il faut se hâter! tous les jours, de 9 h. 30 à 7 h. 30 (5 h. 30 le samedi), à la Ville des Jouets, au cinquième étage, chez EATON.
L'ENTREE EST LIBRE

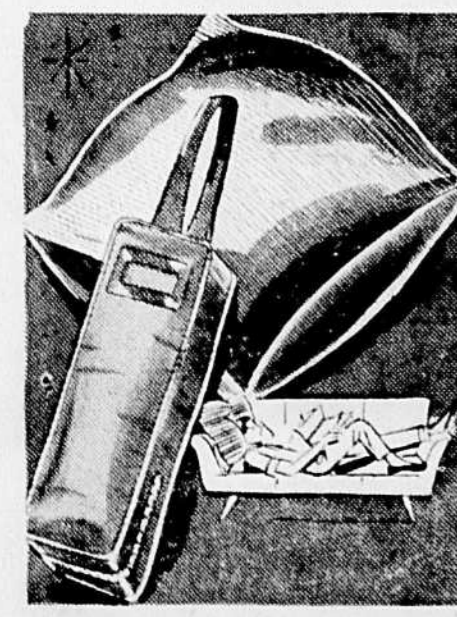
Gais accents au foyer



- Un pompon ici, une frange là et vos tentures, rideaux et coussins auront l'air des Fêtes. Illustrées, quelques garnitures seulement de notre rayon des Tentures.
- A. Glants de 4"**, rouge, blanc, or.
Chacun 1⁵⁰
 - B. Cantonniers à houppettes** couvrant 36"; or seulement.
Chacun 6⁵⁰
 - C. Frange à pompons** rouge, blanc, or, vert.
La verge 7⁰
 - D. Frange à houppettes**, rouge, blanc, or.
La verge 1⁵⁰

COMPOSEZ VI. 2-9211 TENTURES (RAYON 269) AU SIXIEME ETAGE.

Des oreillers de repos



Pratique pour un studio ou un boudoir. Morceaux de plâtri-mousse recouvert de velours de coton coté. Tons chauds pour rehausser tous les décors: mandarine et turquoise. Environ 14" x 3 1/2".
Special 1⁵⁹ samedi

SACS A SOULIERS
En nylon caoutchouté résistant à l'eau. Poignée renforcée, biais plastique décoratif et glissière solide. Marine, vert ou noir. Environ 13" x 5".
Special 1⁵⁷ samedi

COMPOSEZ VI. 2-9211 RAYON 222 AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON



- ### Chaussures et pantoufles pour enfants
- A. PANTOUFLES "ROMEO"**
SPECIAL **2⁴⁹**
 - B. OXFORD EN CUIR Blue Star**
3⁹⁹
 - C. CUIR VERNI Blue Star**
2⁹⁹
- A.** Pantoufle "Roméo" pour fillettes et garçonnets, en cuir avec côtes élastiques. Pointures 8 à 3, demi-pointures non disponibles. Choix de bleu foncé ou rouge vin.
- B.** Oxford "Blue Star" d'EATON pour fillettes et garçonnets, en cuir souple avec semelles et talons vulcanisés. Les semelles sont garanties pour 3 mois contre l'usure. Largeur moyenne seulement; pointures 8 à 3 (demi-pointures disponibles). Noir ou brun.
- C.** Chaussure "Blue Star", une marque EATON, avec bout effilé, bride pivotante, découpe sur le côté. Cuir verni entièrement doublé, semelles synthétiques. Noir seulement, en 8 à 3.

MAGASINEZ EN PERSONNE, ECRIVEZ OU **COMPOSEZ VI. 2-9211**

MAGASIN DU SOUS-SOL, CHAUSSURES (RAYON 937)

Vêtements sport pour garçons

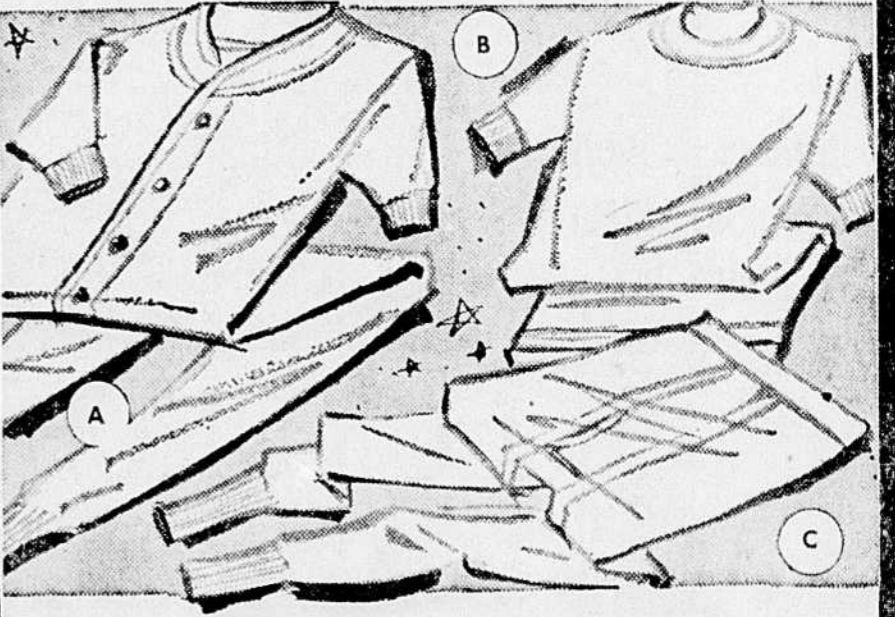
pièces imparfaites soldées par le fabricant!
8⁹⁹

Les imperfections minimales de ces vêtements n'en affecteront pas la durée. Le lot comprend des anoraks de ski, en nylon matelassé, avec fermeture à glissière et capuchon escamotable; des vestes "banlieue" en lainage laminé, doublées de matelassé ou même de peluche. Tailles: 8 à 18 dans le lot. Brun, vert lodon, bleu, noir, rouge dans le lot mais pas toutes les tailles dans chaque modèle ou coloris.

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P.

MAGASIN DU SOUS-SOL, VETEMENTS SPORT POUR GARÇONS (RAYON 932)

T. EATON CO. OF MONTREAL



- ### Sous-vêtements d'hiver POUR HOMMES
- Imparfaites, provenant de séries plus chères
- B. GILETS** **1³⁹** Chacun
 - C. CÂLEÇONS LONGS** **1⁵⁹** Chacun
 - A. COMBINAISONS** **1⁹⁹** Chacune
- Tricot de coton blanc, indémaillable, possédant de légères imperfections qui n'en affecteront pas la durée. Aussi coton brossé ou uni dans le lot.
- GILETS** Gilets à encolure ronde, manches courtes. Tailles 36 à 44 dans le lot.
- CALEÇONS LONGS** Caleçons longs, à taille élastifiée. Tailles 34 à 42 dans le lot.
- COMBINAISONS** Combinaisons à manches courtes ou longues. 36 à 44 dans le lot.

Quantité limitée!
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

ARTICLES POUR HOMMES (RAYON 928)

Libération de 2 otages canadiens

Les ouvriers de Bolivie manifestent en faveur des mineurs de Catavi

LA PAZ. (PA, UPI) — Des milliers de travailleurs ont défilé hier après-midi dans les rues de La Paz, capitale de la Bolivie, pour affirmer leur solidarité avec les mineurs en grève à Catavi.

Représentant l'appel du vice-président Juan Lechin, les quelque 5.000 manifestants se sont dirigés vers le palais présidentiel aux cris de "Mort au président Paz Estenssoro!" et "Mort à l'impérialisme yankee!" et "Mort au militarisme américain!"

Après quatre reprises, les ouvriers se sont rendus devant le ministère du Travail pour y écouter et applaudir leurs leaders qui dénonçaient avec violence la politique du président Estenssoro.

Le gouvernement avait essayé en vain, durant la journée, de bloquer la manifestation en dépêchant 3.000 soldats pour venir en aide aux policiers locaux et en menaçant la population d'ordonner l'état de siège.

On n'a signalé, durant les heures hostiles au gouvernement bolivien et aux Américains, aucune bagarre entre manifestants et policiers. Toutefois, à l'issue de la manifestation, les forces de l'ordre sont intervenues pour disperser une cinquantaine d'étudiants pro-castristes qui commençaient à lapider le palais présidentiel.

Ultimatum ignoré De leur côté, les mineurs de Catavi ont ignoré l'ultimatum du gouvernement qui avait menacé de leur couper les vivres aujourd'hui, s'ils ne relâchaient pas les otages qu'ils détenaient.

Outre les deux Canadiens, Raymond Brousseau et Aurèle Falard, tous deux originaires de Kirkland Lake, qui étaient détenus comme otages par les mineurs en grève à Catavi, auraient quitté cette localité à destination de la capitale bolivienne. Selon un porte-parole de la société qui les emploie, MM. Falard et Brousseau ont apparemment

"Paradoxe choquant" 20 millions d'Américains vivent dans la pauvreté WASHINGTON. (AFP) — 20 millions d'Américains, soit 10% de la population, vivent dans des conditions de "pauvreté abjecte" et ne disposent pas du minimum vital commun aux autres citoyens d'Amérique du nord.

Ce "paradoxe choquant" de la vie américaine a été mis en évidence hier par le comité américain des "paniers des pauvres", réuni à Washington pour étudier un rapport préparé depuis deux ans par des sociologues. Ce rapport, basé essentiellement sur les travaux du professeur Oscar Ornati, de la "New School for Social Research" de New York,

Sihanouk rappelle son ambassadeur aux Etats-Unis PHNOM PENH, Cambodge (AP, AFP) — "Nous serions heureux de rompre les relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Une telle rupture, si elle était acceptée par les Américains, contribuerait — aussi paradoxal que cela puisse paraître — à diminuer les chances d'un conflit plus grave entre les deux pays", a déclaré aujourd'hui le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat du Cambodge.

Trois cardinaux accompagneront le pape Paul VI en Terre Sainte CITE DU VATICAN. (PA) — Trois cardinaux, spécialistes des affaires de Terre Sainte et de la diplomatie ecclésiastique, accompagneront le pape Paul VI pendant son pèlerinage aux Lieux Saints, le mois prochain.

Leurs noms figurent sur une liste de 11 aides et collaborateurs qui feront partie de l'entourage du chef de l'Eglise catholique en Terre Sainte, du 4 au 6 janvier.

Ce sont les cardinaux Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat du Vatican, Eugène Tisserant et Gustavo Testa. Le cardinal Tisserant est l'ancien secrétaire et le cardinal Testa le secrétaire actuel de la Congrégation pour l'Eglise orientale. Ces deux prélats sont considérés comme de grands experts pour tout ce qui a trait à la Terre



OTAGES DES MINEURS BOLIVIENS — Ces quatre Américains, sont détenus comme otages par les mineurs boliviens à Catavi. Les mineurs de Catavi détiennent onze autres personnes comme otages. Les mineurs demandent la libération de deux dirigeants syndicalistes communistes, arrêtés par le gouvernement bolivien. Deux Canadiens, MM. Raymond Brousseau et Aurèle Falard, qui faisaient également partie du groupe de captifs, auraient été libérés.

gents syndicalistes communistes, arrêtés par le gouvernement bolivien. Deux Canadiens, MM. Raymond Brousseau et Aurèle Falard, qui faisaient également partie du groupe de captifs, auraient été libérés.

Le 31 mars 1964, aux USA

Aide réduite aux réfugiés cubains

MIAMI. (PA) — Les Etats-Unis ont décidé de réduire l'aide qu'ils accordent présentement aux réfugiés cubains. Cette aide est de l'ordre de \$2.500.000 par mois.

En annonçant la nouvelle hier, à Washington, le directeur de l'aide aux réfugiés cubains a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une mesure punitive, mais d'un geste nécessaire pour obliger les exilés cubains à sortir du cercle vicieux de l'insécurité, de la dépendance et de la propagande qui les empêche de faire face aux réalités de la vie.

Soulignant qu'un problème aigu de chômage existait à Miami, lieu de rassemblement des réfugiés, — chômage qui encourage le parasitisme —, M. John P. Thomas a déclaré qu'il n'y a pas de Cubains qui n'étaient pas infirmes ou ma-

Officiellement, il y a aux Etats-Unis 169.629 Cubains. Là-dessus, près de 72.000 ont été reclassés.

Malgré l'opposition russe

L'ONU décide d'essayer le vote électronique

NATIONS-UNIES, N.Y. (Reuter) — L'Assemblée générale des Nations unies a décidé hier d'introduire le vote électronique à l'ONU pour un essai d'une durée d'un an.

L'Union soviétique a protesté contre cette décision affirmant que ce serait "gaspiller complètement les ressources des Nations unies", mais l'Assemblée a autorisé l'installation d'un système de vote électronique dans la salle de l'Assemblée. Les travaux doivent commencer au début de l'an prochain.

Le vote a été acquis par 51 voix contre 10 et 23 abstentions, 27 délégations étant absentes. L'appel nominal a pris 4 minutes et 48 secondes et il a fallu une minute 33 secondes de plus pour le décompte des voix, soit un total de six minutes 21 secondes pour le vote.

Grâce à la nouvelle installation électronique, on pense réduire le temps nécessaire à un code nominal à un peu plus d'une minute, ce qui permettra d'importants gains de temps au cours de la session de l'an prochain.

Dans une morgue de Londres

Elsie Waring, 35 ans, meurt deux fois en 24 heures

LONDRES. (REUTER) — Mlle Elsie Waring, découverte vivante dans son cercueil avant hier par un employé des pompes funèbres britanniques est morte, hier soir, à l'hôpital de Willesden à Londres.

Mlle Waring, qui était âgée de 35 ans, n'avait pas repris connaissance, a déclaré un porte-parole de l'hôpital. Les médecins avaient lenté pendant toute la journée pour la sauver.

La jeune femme, découverte sans connaissance chez elle, mercredi, n'avait pu être ranimée par les trois médecins appelés à son chevet.

Transportée à la morgue, ce fut au moment où il procédait à la mise en bière que l'employé des pompes funèbres l'entendit gémir faiblement et s'aperçut qu'elle était encore vivante.

Selon toute vraisemblance, Mlle Waring était cependant bien morte lorsqu'elle fut découverte chez elle et c'est pour une raison inconnue que son coeur a recommencé à battre, mais pour une seule journée.

OTAN: la force multilatérale sera mise à l'essai dès 1964

BONN. (PA, AFP) — Le ministre de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest, M. Kai-Uwe von Hassel, a dit aujourd'hui que le premier navire expérimental appelé à être intégré au projet de force multilatérale de l'OTAN sera lancé l'an prochain.

M. Hassel qui rentrait lundi dernier d'une tournée aux Etats-Unis, tournée au cours de laquelle il s'est entretenu avec le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, a dit à une conférence de presse que le plan de création d'une force atomique multilatérale, élaboré avec la participation de sept Etats, "progressé" est devenu "préalable" et sera soumis à l'Assemblée générale de l'OTAN.

On sait que six pays — la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la Grèce, l'Italie et la Turquie — participent avec les USA à ce projet préliminaire au sein de l'OTAN. La Hollande songe également à participer, cependant que la Grande-Bretagne continue à se montrer plutôt tiède.

On sait également que l'un des buts de la flotte projetée de 25 navires munis de "Polaris" est de donner voix au chapitre "nucéaire" à toutes les nations qui voudront y participer. On ignore encore si le navire qui sera lancé l'an prochain sera immédiatement équipé de "Polaris".

Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a quitté Washington aujourd'hui pour se rendre à Paris où il assistera aux réunions du conseil de l'OTAN.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

En attendant, on apprend que le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a quitté Washington aujourd'hui pour se rendre à Paris où il assistera aux réunions du conseil de l'OTAN.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

On croit savoir que M. Rusk a trois missions spécifiques à remplir, à savoir: 1) faire part d'une communication spéciale du président Johnson à l'adresse des membres du conseil ministériel de l'Alliance atlantique; 2) voir jusqu'à quel point les transformations survenues au sein du bloc communiste affectent la sécurité du monde occidental; 3) se rendre, chez le président de Gaulle, à un entretien qui est fixé pour lundi matin.

Johnson est plus à gauche que Kennedy

(par J.P.) Un théoricien du Parti communiste des Etats-Unis, le Dr Herbert Aptheker a soutenu, hier, que le président Johnson devra se montrer un ardent et actif partisan du mouvement américain pour les droits civiques des noirs s'il veut être élu en 1964.

Le Dr Aptheker qui parlait devant les membres de la société des débats de l'université McGill sous les auspices des Jeunes communistes de cette université, a déclaré que M. Johnson est loin d'être un réactionnaire et qu'il fera plus que n'aurait fait le président Kennedy.

Selon lui M. Kennedy faisait partie de l'aile droite du parti démocrate tandis que M. Johnson appuie l'aile gauche. Il prétend également que l'élection de M. Kennedy était assurée et qu'il pouvait compter sur l'appui total des libéraux et des noirs.

Le Dr Aptheker soutient que le président Johnson devra gagner ces votes qui ne lui sont pas encore acquis et que, pour ce faire, il devra être encore plus actif que son prédécesseur en ce qui a trait aux libertés civiles.

Avant la causerie, le président de la société des débats de l'université a tenu à remercier le ministre de l'Immigration, Me Guy Favreau, qui a accordé un permis de trois jours au Dr Aptheker pour lui permettre de prononcer son allocution.

Selon le confédéré, M. Johnson est beaucoup plus à gauche qu'on le croit généralement. Il a rappelé que le président est membre de l'Eglise des Disciples du Christ qui, aux Etats-Unis, est radicale et formée de 1.000.000 de membres dont la plupart sont des pauvres.

D'après lui, la mort malheureuse de M. Kennedy a porté un dur coup aux mouvements de droite de son pays. Il est prompt à soutenir que le sénateur Goldwater n'a plus de chances d'être nommé candidat républicain à la présidence.

La plus grande partie de l'allocution du Dr Aptheker a porté sur la lutte des noirs américains.

Le groupe parlementaire du parti républicain italien réuni sous la présidence de M. Ornato a décidé de soumettre au conseil du parti le cas de M. Pacciardi, ancien secrétaire du parti et ancien ministre de la Défense, qui a décidé de voter contre le gouvernement de centre-gauche de M. Moro.

Depuis l'ouverture à gauche réalisée par le gouvernement de M. Moro, M. Pacciardi a été élu en février 1962, l'ancien secrétaire du parti républicain s'est toujours déclaré hostile à toute collaboration avec les socialistes en raison des rapports qu'il entretenait avec le parti communiste.

Dans son intervention à la Chambre, M. Pacciardi a critiqué le projet de loi sur la sécurité à l'ONU, "comme dans une leproserie", alors que, a-t-il dit, le "républicanisme et le libéralisme ont été les deux éléments de base du "risorgimento".

Le discours que le président Johnson prononcera devant l'Assemblée générale mardi après-midi à 2 h, consistera surtout en une "forte réaffirmation de l'appui des Etats-Unis à l'organisation internationale", déclare-on dans les milieux de la délégation américaine.

Theodor Heuss, 1er président ouest-allemand, meurt à 79 ans

STUTTGART. (AFP, Reuter) — L'ancien président de la République fédérale d'Allemagne, le professeur Theodor Heuss, est décédé hier soir, dans sa 79e année, à son domicile de Stuttgart, à la suite de graves troubles circulatoires. Son fils unique, le Dr Ernst Ludwig Heuss, veillait à son chevet.

L'Allemagne occidentale perd un des hommes politiques qui ont contribué le plus à ranimer chez elle la flamme de la démocratie étouffée par le nazisme et le socialisme. Journaliste plus encore qu'homme politique, il

d'une minute, ce qui permettra d'importants gains de temps au cours de la session de l'an prochain.

D'autre part, U Thant, secrétaire général des Nations unies, énumère dans un rapport rendu public hier les efforts, déployés pour "rationaliser" le fonctionnement des organes des Nations unies et assurer l'emploi le plus économique de leurs ressources.

Dans ce rapport, U Thant souligne le fait que les travaux de reconstruction du siège rendus nécessaires par l'augmentation du nombre des sièges imposera plus que jamais un respect strict des calendriers des conférences.

Le Conseil économique et social a déjà décidé de ne tenir l'année prochaine qu'une session, au lieu de deux.

Selon le rapport, 79 organes de l'ONU et auxiliaires seront en session au cours de l'année 1964, dont 24 à Genève, et les autres à New York.

Le professeur Heuss fut l'un des fondateurs du parti libéral. Appelé en juin 1949 à la présidence du parti, il fut en même temps membre du Conseil parlementaire à Bonn où sa collaboration fut particulièrement importante.

Les milieux politiques considéraient le président Heuss comme un idéal. Une modification de la loi fondamentale fut même proposée en juillet 1959 à Berlin pour lui permettre d'être réélu, mais il refusa et ce fut M. Heinrich Lübke qui lui succéda.

M. Heuss se retira à Stuttgart où il se consacra à l'écriture de livres, sans abandonner pour autant la vie politique. Il prit part à la campagne électorale de 1961 pour le renouvellement du Bundestag et permit au parti libéral d'enregistrer de nombreux succès.

Les gardes auxiliaires seraient de faction le jour de la visite du président Johnson. Il estime qu'un contingent d'environ 250 hommes serait disponible pour protéger la vie du chef de la Maison Blanche.

On se souvient de Dallas 250 hommes protégeront Johnson à sa prochaine visite à l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. — Des précautions extraordinaires seront prises pour assurer la sécurité du président Johnson lorsqu'il viendra au siège des Nations unies, mardi prochain, pour prononcer un discours devant l'Assemblée générale.

Le coordonnateur de la sécurité à l'ONU, Frank M. Begley, a dit que ces précautions spéciales seraient prises "en raison des événements tragiques de Dallas". Par suite de l'assassinat du président Kennedy dans cette ville, a-t-il déclaré, "nous sommes devenus plus conscients de la possibilité d'oubli et d'erreurs qui peuvent être lourds de conséquences".

Des centaines de policiers de New-York feront la patrouille

Un communiste à McGill: Johnson est plus à gauche que Kennedy

(par J.P.) Un théoricien du Parti communiste des Etats-Unis, le Dr Herbert Aptheker a soutenu, hier, que le président Johnson devra se montrer un ardent et actif partisan du mouvement américain pour les droits civiques des noirs s'il veut être élu en 1964.

Le Dr Aptheker qui parlait devant les membres de la société des débats de l'université McGill sous les auspices des Jeunes communistes de cette université, a déclaré que M. Johnson est loin d'être un réactionnaire et qu'il fera plus que n'aurait fait le président Kennedy.

Selon lui M. Kennedy faisait partie de l'aile droite du parti démocrate tandis que M. Johnson appuie l'aile gauche. Il prétend également que l'élection de M. Kennedy était assurée et qu'il pouvait compter sur l'appui total des libéraux et des noirs.

Le Dr Aptheker soutient que le président Johnson devra gagner ces votes qui ne lui sont pas encore acquis et que, pour ce faire, il devra être encore plus actif que son prédécesseur en ce qui a trait aux libertés civiles.

Avant la causerie, le président de la société des débats de l'université a tenu à remercier le ministre de l'Immigration, Me Guy Favreau, qui a accordé un permis de trois jours au Dr Aptheker pour lui permettre de prononcer son allocution.

Selon le confédéré, M. Johnson est beaucoup plus à gauche qu'on le croit généralement. Il a rappelé que le président est membre de l'Eglise des Disciples du Christ qui, aux Etats-Unis, est radicale et formée de 1.000.000 de membres dont la plupart sont des pauvres.

D'après lui, la mort malheureuse de M. Kennedy a porté un dur coup aux mouvements de droite de son pays. Il est prompt à soutenir que le sénateur Goldwater n'a plus de chances d'être nommé candidat républicain à la présidence.

La plus grande partie de l'allocution du Dr Aptheker a porté sur la lutte des noirs américains.

Le groupe parlementaire du parti républicain italien réuni sous la présidence de M. Ornato a décidé de soumettre au conseil du parti le cas de M. Pacciardi, ancien secrétaire du parti et ancien ministre de la Défense, qui a décidé de voter contre le gouvernement de centre-gauche de M. Moro.

Depuis l'ouverture à gauche réalisée par le gouvernement de M. Moro, M. Pacciardi a été élu en février 1962, l'ancien secrétaire du parti républicain s'est toujours déclaré hostile à toute collaboration avec les socialistes en raison des rapports qu'il entretenait avec le parti communiste.

Dans son intervention à la Chambre, M. Pacciardi a critiqué le projet de loi sur la sécurité à l'ONU, "comme dans une leproserie", alors que, a-t-il dit, le "républicanisme et le libéralisme ont été les deux éléments de base du "risorgimento".

Base nucléaire à Val d'Or

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense M. Hellyer a confirmé mercredi le projet de construction d'une base nucléaire à Val d'Or. Ce sera la dixième du Canada.

Le ministre a fait cette réponse à M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes et député du comté de Villeneuve, dont Val d'Or est l'une des villes. Il a précisé qu'une base nucléaire sera construite à Val d'Or sur les terrains de l'Aviation royale canadienne, pour les intercepteurs Voodoo réactés.

M. Hellyer a ajouté que les autorités de Val d'Or n'ont pas été consultées, mais que le maire avait donné au gouvernement l'assurance de la collaboration entière de la ville.

Les neuf autres bases nucléaires au Canada sont : Chatham, N.B.; Bagotville, Qué.; La Macaza, Qué.; Ottawa; Comox, C.B.; Goose Bay, Labrador; Harmon Field, Terre-Neuve; il y en a deux à North Bay.

Congrès international de criminologie au Canada en 1965

OTTAWA (DNC) — Le cinquième congrès international de criminologie se tiendra à Montréal, du 29 août au 3 septembre 1965.

Organisé par la Société internationale de criminologie dont le siège est à Paris, le congrès sera le premier du genre jamais tenu sur le continent nord-américain.

Les congrès précédents ont eu lieu à Rome (1958), Paris (1959), Londres (1955) et La Haye (1960). Le congrès sera l'invité de la Société canadienne de criminologie, qui est l'une des divisions du Conseil canadien du bien-être.

Comme thème, la Société a choisi "Le traitement des délinquants", — jeunes et adultes.

Un événement du genre, estime le Conseil du bien-être, exercera vraisemblablement une influence décisive sur la réforme déjà amorcée de notre système pénal.

Conférence nationale sur l'agriculture

QUEBEC (DNC) — La Conférence agricole des représentants des gouvernements du Canada et des provinces canadiennes ainsi que des associations agricoles nationales aura lieu cette année, à Ottawa, les 16, 17 et 18 décembre.

La délégation québécoise sera composée de M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, et de MM. Ernest Mercier, sous-ministre, Roland Laperance, conseiller technique, Lucien Bissonnette, directeur du Service de la production et de la mise en marché, et Jean-Louis Belanger, chef de la Division des produits laitiers.

À l'ordre du jour de cette conférence les questions qui intéressent au plus haut point les agriculteurs du Québec sont celles qui se rattachent à l'approvisionnement en grains de provende et à la stabilisation de l'industrie laitière.



TOUT NEUFS! NON RECHAPÉS! VENTE! PNEUS NYLON D'HIVER

NOUVEAU NYLON DOUBLE TRÈS SOLIDE, DEUX PLIS

● Garantie de 25 mois contre les hasards de la route ● Garantie à vie contre les défauts de fabrication

25% PLUS DE DURÉE

35% PLUS D'ADHÉRENCE

Avec cette **EPAISSE GOMME SPECIALE** faite de **60% de caoutchouc naturel** et **40% Polybutadiène** fabriquée spécialement pour SIMPSON

- Bande de roulement en nylon double, deux plis, très solide assurant un usage plus long.
- 35% plus d'adhérence sur la glace et sur la neige.

EXCLUSIVITE DE SIMPSON

Nulla part ailleurs au Canada, vous ne pourrez acheter un pneu de cette qualité à un prix aussi bas.

● Installation sans frais par Simpson à Montréal

AUCUN ECHANGE NECESSAIRE

Mais nous accordons \$2 pour tout échange d'un pneu rechapable

Type chambre à air
Parois noires
670 x 15

Type sans chambre à air
Parois noires
750 x 14

12.99 ch.

Type sans chambre à air
Parois noires
560/550/590 x 15 ch. **14.99**

Type sans chambre à air
Parois noires
590/600/560 x 13 ch. **14.99**

Achetez vos pneus pour aussi peu que \$3 par mois, selon les conditions faciles de paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées

VI. 2-7221

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTO (723), AU SOUS-SOL

LE SCOTCH TOUJOURS DISTINGUÉ



et maintenant dans une boîte des fêtes

"Dewar's Special"

...il ne varie jamais

Grand choix pour toute la famille! Bottillons! Couvre-chaussures! VI. 2-7221

<p>POUR DAMES</p> <p>101 Bottes hautes Bottillons droits coupe haute, modèle fourreau. Empiègues Royalon, doublure Borg. Col peluche réversible. Talon cubain. Noir ou brun. Point. 6 à 9 1/2. Pai. 16.98</p> <p>102 Bottes plastique Plastique moulé rebelle à l'eau, semelles intérieures amovibles, semelles et talons striés. Haut. 10 1/2 po. Noir, rouge, jaune. Pointures 6 à 9 (sans 1/2). Pai. 4.79</p> <p>103 "Solitaire" Bottillons fourreau coupe basse. Empiègues Royalon. Dessus froncé, doublure Borg. Talon mi-haut. Noir ou brun. Point. 6 1/2 à 9 (avec 1/2). Pai. 10.98</p>	<p>POUR HOMMES</p> <p>301 Claques basses Adhérent bien au talon. Noir seulement. Pointe effilée, moyenne ou ronde. Point. seulement. Pointe effilée, moyenne ou ronde. Point. r. 6 à 13. Pai. 2.66</p> <p>304 Couvre-chaussures nylon Couvre-chaussures à empiègue nylon, noir seulement. Pointe effilée, point. moyenne ou large. Noir seulement. Point. r. 6 à 12. Pai. 2.61</p> <p>305 Couvre-chaussures En nylon. Glissière devant. Pointe effilée, moyenne ou large. Noir seulement. Point. r. 6 à 12. Pai. 5.35</p>
<p>104. Modèle société Bottillons de coupe basse se portant par dessus la chaussure. Glissière latérale. Empiègues Royalon, doublure esquimau. Talon mi-haut. Noir. Point. 6 à 9 (avec 1/2). Pai. 11.98</p> <p>105. Le "Collège" Bottillon fourreau avec empiègues vinyl, col peluche. Doublure molletonnée. Résiste aux taches de sel. Noir ou brun. Point. 6 à 10 (sans 1/2). Pai. 6.98</p>	<p>307 Bottes hautes Couvre-chaussures en caoutchouc noir léger, doublure filet. Glissière devant. Soufflet. Pointures: 6 à 12 (sans 1/2). Pai. 4.77</p> <p>307-A — Même modèle, avec doublure molleton. Semelle semi-cloutée. Pai. 5.79</p> <p>309 Caoutchoucs Couvre-chaussures genre fourreau avec soufflet se pliant, courroie réglable. Doublure molleton, col intérieur toison. Semelle intérieure feutre. Pour hommes: 6 à 10 (sans 1/2). Pai. 4.57</p>
<p>POUR ENFANTS</p> <p>201 Bottillons à courroie Pour garçons et filles. Caoutchouc durable, col intérieur toison, doublure molleton. Courroie réglable. Brun: 7 à 13, 1 à 3. Pai. 2.66</p> <p>204 Bottillons plastique Pour fillettes. Se portent sans chaussures. Plastique imperméable rebelle au froid. Doublure nylon molletonnée. Semelles très solides. Noir ou brun. 11 à 3. (Sans 1/2). Pai. 5.59</p>	<p>205 Couvre-chaussures CAOUTCHOUC Pour garçons. Doublure laine, col intérieur toison. Courroie réglable. Imperméable. Semelle et talons épais caoutchouc. Brun. Point. 3 à 6. (Sans 1/2). Pai. 4.99</p> <p>207 Bottillons plastique Pour fillettes. Se portant sans chaussures. Doublure molleton nylon. Imperméable. Hauteur 8 po., noir ou brun. 11 à 4, Pai. 5.98. Pour adolescentes, hauteur 9 po., noir ou brun. 5 à 9. (Sans 1/2). Pai. 6.59</p>

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES: DU LUNDI AU VENDREDI 9 H. A.M. A 9 H. P.M. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

Nominations prochaines au CEC

OTTAWA. (DNC) — Le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne, fera connaître, la semaine prochaine vraisemblablement, la composition du nouveau Conseil économique du Canada, un organisme consultatif de planification constitué au lendemain de la victoire libérale.

La loi incorporant le conseil, fut adoptée il y a quatre mois déjà. Hier, le leader néo-démocrate, M. T. C. Douglas, a affichée quelque impatience devant le retard qu'on a mis à déterminer le choix de ses membres, rappelant que le gouvernement avait lui-même, à plusieurs occasions, souligné l'urgence de mettre le Conseil en marche.

"Je compte bien pouvoir annoncer les nominations la semaine prochaine," a répondu le député d'Outremont.

Hier également, lorsque le mémoire du Congrès du travail du Canada fut soumis au gouvernement, M. Pearson déclara qu'on avait dû consulter plusieurs organismes dont les syndicats eux-mêmes — avant de déterminer le choix des membres du Conseil.

"Le bill 60 n'est pas un caprice"

— le député de Laval

Le projet du gouvernement de créer un ministère de l'Éducation n'est pas un caprice, ni un mouvement politique destiné à chambarder à tout prix l'ordre existant", déclarait cette semaine le député de Laval, aux membres du club Kiwanis-Invité par l'organisme à parler du bill 60, Me Jean-Noël Lavioie a affirmé que ce projet de loi répond à un besoin essentiel. Représentant les paroles du président de la commission d'enquête sur l'éducation, Mgr Parent, M. Lavioie a dit que "l'éducation des citoyens est le bien le plus fondamental que doivent poursuivre en toute justice et sagesse les chefs de la société civile, tout en respectant les droits de tous ceux qui sont concernés dans cette oeuvre primordiale. Il est important que l'on soit moderne, a dit M. Lavioie. La révolution intellectuelle est aussi importante que la révolution technologique et sociale que l'on expérimente de nos jours."

Ce ministère est une nécessité, selon le député de Laval, parce que "notre organisation scolaire, si elle était valable voici seulement 25 ans, est complètement démodée, dépassée et disons-le, archaïque. M. Lavioie a affirmé, citant un des membres de la commission d'enquête, "qu'actuellement onze agents différents ont autorité sur l'un ou l'autre des secteurs de l'éducation et que cette anarchie est d'un ridicule achevé." Cet épandissement, cette fragmentation de notre système scolaire, a-t-il dit, est cause d'une certaine inefficacité, d'un paralysie de l'organisation, et montre la nécessité de rechercher l'unité et la coordination sous une seule autorité", en l'occurrence celle d'un ministre responsable vis-à-vis le peuple.

Le député de Laval a félicité les Kiwanis de se pencher sur ce problème, ce qui démontre un fort esprit civique, a-t-il dit, et leur a recommandé, s'ils veulent obtenir plus de détails, de lire le livre de ministre Gérin-Lajoie.

Collectionneur de bières

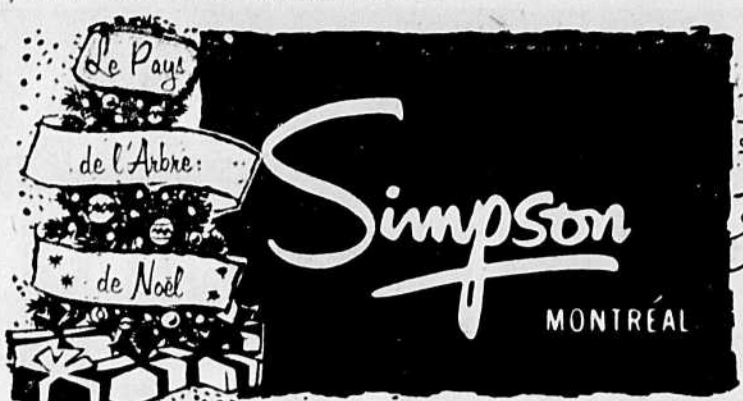
JOHANNESBURG, (PA) — Jose Fisher, hôtelier dans le nord du Transvaal, en Union Sud-Africaine, est un collectionneur de bières. Il en a déjà 164 marques de plusieurs parties du monde et, l'an prochain, il projette de se rendre en Amérique du Sud pour augmenter sa collection.

DANS SON EMBALLAGE DES FÊTES

O.F.C.

UN SUPERBE WHISKY CANADIEN CERTIFIÉ, ÂGÉ DE 8 ANS PAR CANADIAN SCHENLEY

AUX MAGASINS DE LA RÉGIE, DANS UN EMBALLAGE SPÉCIAL DURANT TOUTE LA SAISON DES FÊTES.



OUVERT CHAQUE SOIR JUSQU'À 9h.
(Sauf Samedi)

SPÉCIAUX 9h A.M.
EN VENTE SAMEDI À 9h. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONQUES SUR CES SPECIAUX

VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

POUR DAMES

1/2 prix! Chapeaux pour dames
Rég. 6.98 à 25.98

ch. 3.49 à **12.99**

Grand choix de modèles et de tissus réalisés selon le goût de l'heure. Vous pouvez vous les procurer juste à temps pour vos réceptions des fêtes. A votre disposition: tambourins, cloches, à la Garbo, turbans, etc. en feutre castor, velours et satin. Toute une gamme de coloris d'hiver.

SIMPSON — CHAPEAUX POUR DAMES (730) AU TROISIEME

SACS POUR LE SOIR. 1/2 PRIX. Pour les réceptions du temps des fêtes. Jolis sacs importés de France et de Belgique. Modèles pochettes ou avec poignée. Tous luxueusement doublés et soigneusement finis. Coloris noir, gris, brun, bleu.

Rég. 39.98 — Ch. **19.99**

SIMPSON — ARTICLES DE CUIR (702), AU REZ-DE-CHAUSSEE

VAPORISATEUR POUR LES CHEVEUX. Vaporisateur "Hy-Style", genre Salon de beauté, pour toutes sortes de cheveux. Contenant de 13 on.

Rég. 1.69 — Ch. **99¢**

SIMPSON — PARFUMERIE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

LOTION EAU DE ROSE ET GLYCERINE DE CLIFTON. Flacon de 13 onces en plastique.

Spécial, flacon — Ch. **83¢**

SIMPSON — PARFUMERIE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

DE LA POUDRE "ESPACE" POUR MADAME. 6 onces et 1/6 de poudre au parfum délicat créée en France. Parfaite après le bain. Présentée avec jolie houppette de velours.

Orig. \$2. — 6 1/6 on. **79¢**

SIMPSON — PARFUMERIE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Vestes sport pour dames

60 seulement. Les derniers modèles en vogue cet automne. Tous chaudement doublés en tissu matelassé. Ils sont en peluche, en suédoise ou en bouclés. Les coloris sont faits pour plaire à tous les goûts: rouge, vert, brun. Tailles 8 à 16 ans dans le groupe.

Rég. 19.98 à **\$35**

Ch. **12.99**

SIMPSON — MANTEAUX POUR DAMES (731) AU TROISIEME

MINAUDIERE POUR DAMES. 85 SEULEMENT. Jolies, délicates, pratiques, elles sont importées d'Angleterre. Vous n'avez qu'à y mettre de la poudre non pressée et vous voilà prête à vous refaire une beauté.

Rég. \$3 — Ch. **1.88**

SIMPSON — BIJOUTERIE (703) AU REZ-DE-CHAUSSEE

GANTS D'AUTO POUR DAMES. Paumes en cuir souple et dos de la main en Acrylique. Pratiques ils sont entièrement lavables. Choix de plusieurs coloris et modèles. Pointures petites, moyennes, grandes.

Régulier 2.29 — Pai. **1.66**

SIMPSON — GANTS POUR DAMES (708) AU REZ-DE-CHAUSSEE

GRAND RABAI! JOLIES BLOUSES POUR DAMES. Modèles en batiste avec manches courtes, ornés de broderies et de ruchés sur le devant. Elles sont blanches et vous pouvez les porter avec votre jupe ou ensemble préféré. Tailles 12 à 18 ans. Rég. 4.99 — Ch. **2.99**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR DAMES (709) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Manteaux d'auto pour dames

1/2 prix. Modèles 3/4 en tissu laminé Melton. Entièrement doublés de tissu matelassé imprimé pour plus de chaleur et de confort. Disponibles en attrayants tons de rouge, noir, marine, moka, vert, pour tailles 8 à 18 ans.

Rég. \$25 à **12.49** Ch.

SIMPSON — VETEMENTS POUR DAMES (778) AU SOUS-SOL

GAINES "LADY SUZANNE" 100 SEULEMENT. En filet nylon élastique avec panneau devant en dentelle blanche sur panneau de nylon bleu. La taille ne roule pas. Blanc seulement pour petites tailles 22-23.

Rég. 3.98 — Ch. **\$1**

SIMPSON — MENUS ARTICLES (710) AU REZ-DE-CHAUSSEE

CHOIX DE TISSUS VARIÉS. Coton imprimé, denim uni ou à rayures, etc. Largeur 36 po. Venez tôt la quantité est limitée. Orig. 49¢ à 99¢ — Ver. **29¢**

SIMPSON — CENTRE DES TISSUS (727) AU QUATRIEME

ROBES POUR 1/2 TAILLES ET JEUNES FILLES. Très grand choix de modèles, tissus et coloris.

Rég. 19.98 à 29.98 — Ch. **5.98**

SIMPSON — ROBES POUR DAMES (734) AU TROISIEME

ROBES TRICOOTEES A LA MAIN POUR JEUNES FILLES. Modèle droits en mélange mohair laine et nylon importés d'Italie. Plusieurs tricotés fantaisie. Coloris pastels: rose, bleu, jaune ou aqua. Tailles petites moyennes ou grandes dans le groupe.

Rég. 39.98 — Ch. **19.99**

SIMPSON — ROBES POUR JEUNES FILLES (735) AU TROISIEME

ROBES POUR DAMES 100 SEULEMENT. Plusieurs modèles, 2 pièces et aussi robes avec veste. Tricot double ou coton de tons beige, brun, rouge ou noir. Tailles 8 à 18 dans le groupe.

Orig. 16.98 à 29.98 — Ch. **\$5**

SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (736) AU TROISIEME

JUPES EN FLANELLE TOUT LAINE. 100 SEULEMENT. Modèle à plis plats dans les tons de noir, marine, gris dans le groupe. Tailles 10 à 18 dans le groupe.

Orig. 12.98 — Ch. **6.49**

SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (736) AU TROISIEME

RABAI 2.02 SUR SOUTIEN-GORGE. Modèle bandeau sans bretelles et matelassé. Tissu marquise de nylon brodée, élastique de nylon dans le dos et bande de satin élastique autour des bonnets. Blanc seulement. Pointures B 34-36-38.

Rég. \$5 — Ch. **2.98**

SIMPSON — LE SALON DU CORSET (741) AU QUATRIEME

1/2 PRIX! JUPON-CULOTTE EN ARNEL. Parfait pour les temps froids. Présenté dans des imprimés bleus, ton or ou roses. Tailles petites, moyennes, grandes dans le groupe.

Rég. 1.99 — Ch. **99¢**

SIMPSON — L'INGERIE (742) AU QUATRIEME

Solde de souliers pour dames

500 paires. Tous des échantillons provenant de la manufacture. Tous avec empeignes en cuir dans les modèles en vogue: moccasin, à courroie, sandale. Semelles en cuir ou composition, talons hauts ou illusion. Coloris: noir, bleu, rouge, tan, brun dans le groupe. Pointure 5 seulement.

Rég. 8.99 à **10.99**

Pai. **2.99**

SIMPSON — SOULIERS POUR DAMES (787), AU SOUS-SOL

ECHARPES POUR LA TETE. Jolies, chaudes et pratiques. Elles sont en écossais variés. Les bouts sont terminés par une frange. Dimensions 15 x 58 po. Venez tôt pour un plus grand choix.

Spécial **39¢**

SIMPSON — SACS A MAIN ET BIJOUX (775) AU SOUS-SOL

CARRÉS EN RAYONNE. Pour vous ou vos cadeaux. Tissu rebelle à l'eau, bords finis roulés. Plusieurs coloris unis à votre disposition. Dimensions 18 x 18 po.

Spécial **9¢**

SIMPSON — SACS A MAIN ET BIJOUX (775) AU SOUS-SOL

BAS NYLON INDEMACILLABLES SANS COUTURES. 400 aiguilles, 15 deniers. Talons et pointes renforcés pour une plus grande durée. Filet micro. Coloris beige seulement pour pointures 8 1/2 et 9.

Spécial — Pai. **44¢**

SIMPSON — BAS ET GANTS (776) AU SOUS-SOL

CHAPEAUX DE LAINE. 130 SEULEMENT. Tous réalisés dans des modèles et des coloris très recherchés cette saison. Venez tôt pour un meilleur choix.

Rég. 3.98 — Ch. **\$1**

SIMPSON — CHAPEAUX (777) AU SOUS-SOL

ROBES DE NUIT POUR DAMES. En flanellette imprimée Col Claudine. Manches 3/4. Imprimé ton or sur blanc. Tailles petites et moyenne.

Rég. 2.99 — Ch. **1.44**

SIMPSON — LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

SOUTIEN-GORGE COURT SANS BRETELLES. Nylon brodé légèrement matelassé ou broadcloth souligné de ruban. Dos élastique pour un confort durable. Pointures A 32-36, B et C 32-38. Imparfait de qualité.

Rég. 3.95 à 4.95 — Ch. **2.40**

SIMPSON — SOUTIEN-GORGE ET CORSETS (785) AU SOUS-SOL

POUR HOMMES

Solde de caméras et de projecteurs

10 seulement. Caméras 35 mm. à objectif unique Reflex "Mamiya". Rég. 99.95 — Ch. **69.99**

4 seulement. Projecteurs Kallari 8 mm. Mens. \$6 **78.88**

20 seulement. Caméras Brownie 8 mm. Objectif F/2.7. Mens. \$7 **14.97**

20 seulement. Barres et lampes de caméra. Spécial **9.99**

1 seul. Projecteur Airquipt, 35 mm. Projecteur 44A. Rég. 99.70 — Ch. **59.95**

SIMPSON — CAMERAS (704) AU REZ-DE-CHAUSSEE

PANTALONS VELOURS COTELE POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Très bas prix! Pantalons en velours côtelé avec bordure en cuir épais. Choix des coloris les plus à la mode. Olive, gris, brun pâle et brun foncé. Tailles 32 à 40.

Rég. 4.99 — Ch. **2.99**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIEME

ROBES DE CHAMBRE "BOUSSAC" IMPORTÉES DE FRANCE 75 en tout! Pour hommes et jeunes gens! Chaudes robes de chambre à très bas prix! Choix de 2 coloris. Marron avec rayures bleues. Bleu avec rayures marron. Tailles P.M.G. Rég. 24.98 — Ch. **\$9**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIEME

SCIE 8" MODELE SUR PIED. Scie coupant les morceaux 2" x 4" à 45°. Scie inclinable. Banc de scie en métal 18" x 24". Guide et calibre d'onglets.

Ch. **\$48**

SIMPSON — OUTILS ELECTRIQUES (774), AU SOUS-SOL

CHAUDS VETEMENTS POUR HOMMES. 1) 40 seulement. Vestes de marque fameuse. Longueurs 26" à 32" dans le groupe. Tailles 36 à 42 dans le groupe. Beige ou vert. Rég. 19.95 à 24.95 — Ch. **\$10**

2) Chaussettes longues, tout laine importées d'Angleterre. Tons unis et différents modèles côtelé, marine, noir, beige, vin, vert et gris. Pointures 10 1/2 à 12.

Orig. 1.50 — Ch. **47¢**

3) Vestes tout laine, quadrillés "Tattersall", importées d'Angleterre. Quantité limitée. Quadrillés bleu, rouge, tan sur fond blanc. Tailles 38 à 42 dans le groupe.

Rég. 12.95 — Ch. **4.95**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

VESTES SUEDEINE POUR HOMMES ET JEUNES GENS. 200 en tout! Idéales pour les journées froides de l'hiver! Arrière satin avec ceinture et devant suédoise. Choix de rouille, brun, ton or ou naturel. Tailles 36 à 42.

Rég. 5.98 — Ch. **1.99**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (713) AU DEUXIEME

SOLIERS POUR HOMMES. 100 paires seulement! Rabais \$6! Empeignes et talons en cuir souple. Modèles Blucher, Balmoral ou moccasin. Pointures 6 à 10 1/2 dans le groupe. Noir ou brun.

Rég. 10.98 — Pai. **4.98**

CHAUSSETTES POUR HOMMES. Choix de laine mixte, Orlon* ou extensible dans des modèles fantaisie ou unis. Revers élastisés. Brun, bleu, vert ou gris. Pointures 10 à 12 dans le groupe. Longueur cheville. Quelques modèles défranchés dans le groupe. Imparfait de qual.

Rég. \$1 à 1.50 Pai. **59¢ à 79¢**

*Fibre acrylique DuPont

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU SOUS-SOL

SOUS-VETEMENTS D'HIVER POUR HOMMES. Rabais 1/2! Choix de chaud coton, laine et coton et mélange Orlon* et laine. Quelques modèles défranchés dans le groupe. Crème ou blanc. Tailles P.M.G. dans le groupe.

Rég. 1.49-1.99-2.99 — Ch. **99¢ à 1.29**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU SOUS-SOL

*Fibre acrylique DuPont

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU SOUS-SOL

PANTALONS DE TRAVAIL EN DRILL DE COTON. Pour hommes et jeunes gens! Solide pantalon en coton lavable. Marque canadienne connue. Coloris de travail. Bleu, et quelques beige et gris. Tailles 30 à 40.

Rég. 5.99 — Ch. **2.99**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (710) AU SOUS-SOL

SOLDE DE PANTALONS EN COTON OU EN COTON ET TERYLENE* — Pour hommes et jeunes gens! Très grand choix de pantalons très chauds et pratiques. Quelques-uns en flanelle de viscose et d'acétate. Blé, brun, gris. Tailles 30 à 40 dans le groupe.

Rég. 3.99 à 6.99 — Ch. **2.99**

*Marque déposée pour sa fibre polyester

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (710) AU SOUS-SOL

POUR ENFANTS

Vestes sport pour garçons

Rabais 5.99! 75 seulement! Vestes sport tout laine noir seulement! Rég. 15.98

Peuvent très bien être portées avec pantalons gris en flanelle. Modèle droit, 3 boutons devant. Poches à revers. Vestes semi-doublées. Tailles 6 à 12 ans.

Ch. **9.99**

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (714) AU DEUXIEME

PANTALONS EN VELOURS COTELE POUR GARÇONS. 150 en tout! Le premier choix pour les premiers clients! Taille semi-élastisée ou bande de taille à extension dans le groupe. Avec revers. Bleu, brun, et vert loden dans le groupe. Tailles 6 à 12.

Rég. 1.99 — Ch. **\$1**

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (714) AU DEUXIEME

Solde de manteaux pour fillettes

Manteaux de séries interrompues et autres manteaux dans le groupe. Manteaux très attrayants garnis fourrure. Tous en laine. Les modèles les plus récents dans le brun, rouge, bleu, vert. Tailles 7 à 14 dans le groupe.

Orig. 16.98 à **21.98**

Ch. **9.98**

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL

GANTS PAUME CUIR POUR GARÇONS. Chauds gants avec paume en véritable cuir de cheval. Piquères à la main. Brun, beige ou gris. Pointures 8-8 1/2-9 pour âges 13 à 16 ans.

Rég. 1.69 — Pai. **\$1**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715) AU DEUXIEME

CHAUSURES HABILLES POUR FILLETTES. D'un manufacturier très connu, souliers en cuir verni noir. Empeigne nylon et côté élastique. Ajustement confortable et talons cowboy noir seulement. Pointures 12 1/2 à 4.

Rég. 6.98 — Pai. **2.99**

SIMPSON — CHAUSURES POUR ENFANTS (792) AU DEUXIEME

PANTALONS FLANELLE DE VISCOSE POUR FILLETTES. 147 en tout! Chauds pantalons en viscose lavable et à rayures brunes ou vertes. Ceinture de même tissu. Fermeture éclair et poche sur le côté. Tailles 7 à 14.

Orig. 2.98 — Ch. **1.19**

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL

PANTALONS FUSEAUX POUR FILLETTES. Pantalons en velours côtelé, imprimé multicolore. Ages 4-6x.

Rég. 2.98 à **1.49**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

PULLOVERS ORLON* POUR FILLETTES. 150 seulement! Pullovers très chauds en Orlon* lavable. Encolures roulées ou rondes dans le groupe. Choix de manches courtes ou longues. Noir, brun, rouge, bleu ou vert. Tailles 8 à 14.

Rég. 2.99 — Ch. **1.99**

*Fibre acrylique DuPont

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

JEU DE POUPEES EN CARTON AVEC VOTRE PROPRE VISA-GAGE! Rendez vivants ces traits vagues! Faites-vous photographe et envoyez votre négatif à l'adresse mentionnée sur l'enveloppe. Poupée très grande. Vêtements compris. Vous aurez votre propre photographie sur la poupée!

Rég. 2.98 — Ens. **1.49**

SIMPSON — LE PAYS DES JOUETS (759) AU CINQUIEME

CHAPEAUX D'HIVER POUR FILLETTES. 150 seulement! Une offre à temps limité! Chapeaux en tissus très chauds avec oreillettes. Coloris très à la mode et variés. Pom-pom sur le dessus. P.M.G.

Rég. 1.49 — Ch. **79¢**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

POUR LE FOYER

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE. DES CHOCOLATS MELANGES. Des chocolats Rowntree, Black Magic, et au lait de forme légèrement imparfaite mais qui n'altère en rien leur saveur.

Spécial, la livre **59¢**

SIMPSON — BONBONS (705) AU REZ-DE-CHAUSSEE

HORLOGES MURALES 8 JOURS. 50 seulement. Une décoration très pratique. Chiffres en relief sur fond attrayant. Diamètre 10 pouces. Coloris vin, noir ou blanc.

Rég. 7.87 — Ch. **4.99**

SIMPSON — MONTRES (707) AU REZ-DE-CHAUSSEE

COUSSINS DECORATIFS. MOINS QUE 1/2 PRIX. Recouverts de cordette et remplis de mousse. Décoration à motif floral bleu, rose, orchidée, jaune. Dimensions généreuses. Approximativement 16 x 15 po.

Rég. 1.89 — Ch. **49¢**

SIMPSON — MENUS ARTICLES (710) AU REZ-DE-CHAUSSEE

CARPETTES EN PELUCHE COTON OFFERTES A 1/2 PRIX. 34 seulement. Une aubaine pour la maîtresse de maison. Epaisse peluche de coton de belle qualité entièrement lavable. Tons rose, brun, bleu, jaune. Approximativement 30 x 60 po.

Rég. 11.59 — Ch. **5.79**

SIMPSON — TAPIS ET PRELATS (750) AU QUATRIEME

RABAI \$2 SUR CARPETTES EN VISCOSE. 56 seulement. Elles sont en peluche bouclée résistante et durable. Idéales pour la salle de bain, la cuisine, la chambre à coucher. Approximativement 21 x 36 po. Un seul coloris: tweed cannelle.

Rég. 3.98 — Ch. **1.98**

SIMPSON — TAPIS ET PRELATS (750) AU QUATRIEME

CHOIX DE TOILES FANTASIE. Napperons, sous-plats, nappes, tous présentés dans une gamme de motifs, tissus et coloris. Une occasion parfaite pour renouveler votre lingerie de maison.

Rég. 29¢ à 17.98 — Ch. **25¢ à 6.99**

SIMPSON — TOILES ET LITERIES (751) AU QUATRIEME

GRAND SOLDE DE COUVERTURES. Chaudes et confortables, elles sont en coton, viscose et nylon ou tout laine. A votre disposition: un grand choix de coloris et motifs. Un cadeau idéal pour celles qui préparent leur trousseau.

Rég. 6.98 à \$45 — Ch. **2.99 à \$25**

SIMPSON — TOILES ET LITERIES (751) AU QUATRIEME

JOLIS COUSSINS DECORATIFS. 1/2 PRIX. De forme ronde ou carrée ils sont remplis de kapok. Ils sont disponibles en plusieurs attrayants coloris pour convenir à 164 tous les décors.

Rég. 3.29 — Ch. **1.64**

SIMPSON — LAINE ET ARTICLES DE FANTASIE (752) AU QUATRIEME

SOLDE DE HOUSSES POUR DIVANS ET FAUTEUILS. 1/2 PRIX. Fins de séries ou modèles discontinués. A choisir, des modèles unis ou à motif floral pour meubles modernes ou ordinaires.

Rég. 10.99 à 21.99 — Ch. **5.99 à 10.99**

SIMPSON — DRAPERIES ET TENTURES (753) AU QUATRIEME

GRANDE COLLECTION DE PLAFONNIERS. En laiton ou en chrome, verre givré orné de dessins attrayants. Un grand choix pour enjoliver votre maison pour les fêtes. Aussi quelques modèles "Lumiline".

Rég. 2.98 à 6.99 — Ch. **1.69 à 1.99**

SIMPSON — LAMPES (754), AU CINQUIEME

1/2 PRIX. ENSEMBLE D'USTENSILES DE CUISINE. 1 presse-purée, 1 louche pour la soupe, 1 plat de service. Attrayantes poignées de bois rouge.

Rég. 88¢ — Ens. **44¢**

SIMPSON — ARTICLES MENAGERS (755), AU CINQUIEME

LA MAGNIFIQUE RICHESSE DU VERRE TAILLE. 1,000 goblets seulement et 1,000 verres à champagne seulement. Idéal pour votre réveillon.

Rég. 23¢ — Ch. **12¢**

SIMPSON — CRISTAL ET PORCELAINE (757) AU CINQUIEME

THEIERS EN SEMI-PORCELAINE ANGLAISE. Une création Gibson. Roses rouges sur fondivoire.

Spécial — Ch. **1.69**

SIMPSON — CRISTAL ET PORCELAINE (757) AU CINQUIEME

SERVIETTES DE BAIN. En bouclé très absorbant. Parfaites pour les enfants. Dimensions généreuses 20 x 40 po. Présentées en lilas ou bleu.

Rég. 99¢ — Pai. **59¢**

SIMPSON — TOILES ET LITERIES (792) AU SOUS-SOL

OFFRE SPECIALE. LAMPES A DEUX REFLECTEURS. Lampes de bureau avec colonne finie noyer sur base de laiton. Deux tiges et deux réflecteurs finis laiton. Complètes avec 2 ampoules durables 40 ou 60W. au choix.

Rég. 13.46 — Ens. **6.99**

SIMPSON — ACCESSOIRES ELECTRIQUES (785) AU SOUS-SOL

LE PERE NOEL VOUS ATTEND CHEZ SIMPSON

Petits enfants!... Le Père Noël est arrivé chez Simpson, il vous attend au sixième que vous désirez recevoir en cadeau!... Demandez à être photographié avec le Père Noël! Un souvenir en couleur dans un dépliant.

5 po. x 7 po. — Ch. **2.50**
3 1/2 po. x 5 po. — Ch. **\$1**

En offrant un certificat-cadeau de Simpson

Vous procurez l'avantage du choix! Certificats-cadeaux valant \$1 à \$100 en vente au rez-de-chaussée ainsi qu'au bureau du crédit au septième

Demandez chez Simpson

LE SERVICE DE VENTE A DOMICILE

VI. 2-3241, local 458 ou 465

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir faire votre choix vous-même, composez le numéro mentionné plus haut et un représentant qualifié de SIMPSON se rendra à votre domicile pour vous soumettre des échantillons de tissus, de tentures ou de tissus d'ameublement et vous faire une estimation immédiate... Ceci, bien entendu, sans frais ni obligation de votre part.

SIMPSON — SERVICE DE VENTE A DOMICILE

Solde de manufacturiers réputés. Manteaux et vêtements de ski pour adolescentes, jeunes filles et dames

Rabais 26% à 50%

le carnet DE RAYMOND GUÉRIN

DIALOGUE VALABLE

Je me délecte toujours des conversations fines et spirituelles que l'on entend parfois à la radio, pendant certaines émissions matinales ou des "animateurs" s'entretenant avec des ménagères, pour leur vanter les mérites de tels magasins à chaîne.

Cela commence par la sonnerie du téléphone fait en studio, tandis que l'animateur, débordant d'entrain, attend que l'on réponde :

L'ANIMATEUR (IL CHANTONNE, EN ATTENDANT) : ... Tum, de tum tum ... tum tum ! ... (ON DECROCHE A L'AUTRE BOUT DE LA LIGNE) ... ALLÔ ! ... madame Dupont ? (IL EST TRES JOVIAL).

LA DAME : Hé ?

— Est-ce que c'est madame Dupont ?

— Pardon ?

— Ah suis bien chez madame Ernestine Dupont, de la rue Tartampon ?

— Ah ben, oui.

— Ah ! Bon ! Magnifique !

— Hé ?

— Je dis : bravo madame !

— Ben oui.

— Et comment allez-vous ?

— Ah, pas trop mal, merci.

— Formidable ! Et dites-moi, madame Dupont, vous avez beaucoup d'enfants ?

— Hé ?

— Je dis : comment est la petite famille ?

— Ah, pas trop mal, merci.

— Bon ! Fumez ! Et vous êtes une cliente régulière des magasins XXX ?

— Ah ben, oui, j'achète là, des fois. Y'en a pas d'autre près de chez nous.

— Ah bon ... ahem ! ... euh ! ... Dites-moi, madame Dupont, savez-vous que vous avez la chance extraordinaire, ce matin, de gagner le gros lot ?

— Le quoi ?

— Le GROS LOT !

— Ouais.

— Sensationnel, n'est-ce pas ?

— Ben oui.

— C'est fabuleux, hein ?

— J'suis bien contente.

— Vous savez, c'est très simple ! Il suffit de répondre à une toute petite question.

— Ben, j'peux essayer.

— Vous allez voir.

— C'est correct, d'abord.

— Voici la question. Dites-moi : quel était le métier du Barbier de Séville ?

— Vous avez bien compris la question, n'est-ce pas ?

— Ah, ben oui.

— C'est simple, n'est-ce pas ?

— Ouais.

— Alors ?

— Vous êtes toujours là, Mme Dupont ?

— Hé ?

(SILENCE)

— Alors, notre petite question ?

— Voulez-vous la répéter ?

— Mais bien sûr ! Quel était le métier du Barbier de Séville ?

— Ça à voir avec l'opéra, ça ?

— Mais oui ! C'est ça !

— J'suis pas très ferrée dans l'échant, Y'a ma fille qui l'étudie, mais moi, pour dire, m'a dire comme on dit, pour dire que j'connais ça ... j'connais pas ça !

— Allons, madame Dupont ! C'est beaucoup plus simple que ça ! Pensez-y un peu, là ! ... Le métier du Barbier de Séville !

— Une minute ! (VOIX DE MME DUPONT S'ADRESSANT A UN ETRE DANS LA CUISINE) : Aie, Rosaïba ! Qu'est-ce qu'y faisait, le barbier, dans sa ville ? (VOIX DANS LA CUISINE) : J'lis pas La Presse ! Mme Dupont : J'sais pas.

ANIMATEUR : Ah, tut, tut, tut ! Madame Dupont ! Pensez au gros lot !

— Ah, j'y pense !

— Le temps achève !

— Vous pourriez pas me donner une indication, toujours ?

— Madame Dupont ! Je ne peux tout de même pas vous fournir la réponse ! Essayez de deviner, au moins !

— J'donne ma langue au chat !

— Un effort !

— J'voudrais pas m'risquer !

— Eh bien, c'est dommage ! Ce sera pour la prochaine fois.

— Hé ?

— Je dis : à la prochaine ! Ecrivez-nous tout de même encore !

— Ma grandeur de bas de nylon, c'est des dix et demi.

— J'allais justement vous dire que nous allons vous envoyer un prix de consolation ...

— Hé ?

— Madame Dupont, ça nous a fait un très grand plaisir de vous parler ! Bonjour, là ! Et merci !

— Y'a pas de quoi ! C'est d'valeur ... c'est ma fille qui connaît le chant ...

L'affaire Coffin rebondit: des témoignages contredisent Hébert

par Mireille LAGACE

Des faits découverts récemment et des témoignages recueillis depuis une semaine jettent un sérieux doute sur certaines affirmations publiées par M. Jacques Hébert dans son livre "J'accuse les assassins de Coffin".

Il s'est écoulé huit jours depuis le lancement, le 4 décembre, du livre de M. Hébert. Depuis ce temps, des recherches ont été effectuées, la télévision d'Etat a présenté des entrevues de plusieurs personnes reliées à l'enquête sur Wilbert Coffin, LA PRESSE a également interrogé des témoins dont M. Jacques Hébert rapportait les déclarations dans son livre.

Ces entrevues et ces faits apportent de nouveaux éléments à l'affaire Coffin qui risquent de devenir "l'affaire Jacques Hébert". Il sera question dans ce texte de quatre éléments qui ont dans le livre de M. Hébert une importance primordiale : la note présumément signée par un des chasseurs, les traces de pneus de la jeep "mystérieuse", le cas Jean-Guy Hamel et les révélations de l'Indien Thompson.

La note

Dans son livre, Jacques Hébert parle d'une note "rédige par un des trois chasseurs, qui indiquait clairement que son auteur était bien vivant le 13 juin 1953. Or, continue Jacques Hébert, il a été prouvé au procès à la satisfaction de la Couronne que Coffin avait quitté la Gaspésie le 12 juin".

Dans une entrevue transmise à la télévision d'Etat au cours de l'émission "aujourd'hui" du 6 décembre, l'ex-agent de la PP, Louis Synnott, a confirmé cette affirmation de Jacques Hébert. Mais mercredi le 11 décembre, à la même émission, un reporter signalait qu'il avait interrogé à nouveau M. Louis Synnott et que ce dernier avait plutôt dit que la note en question était signée par Thomas Miller. Or Thomas Miller était l'un des chercheurs.

Si Louis Synnott, a dit vrai, à cette deuxième entrevue, un argument-clé de Jacques Hébert, s'effondre.

Alors mercredi, Jacques Hébert revint devant les caméras de la télévision. Il dit alors que plusieurs notes avaient pu être écrites à cette époque, mais que celle du 13 juin avait bel et bien existé, mais qu'elle était disparue par la suite.

Or dans son livre, Hébert dit que plus tard Louis Synnott aurait revu cette note sur le bureau de Matte. (1)

Interrogé à nouveau hier soir, par LA PRESSE, (1) Louis Synnott devait répondre qu'il ne pouvait dire si la note trouvée sur les lieux (celle présumée du 13 juin, était signée par un des chasseurs assassinés ou par un des chercheurs. Il a ajouté qu'ailleurs la signature n'était plus lisible, qu'il ne savait pas s'il s'agissait de la signature de "Thomas Miller", et que seuls "juin 53" étaient écrits en guise de date.

Synnott a dit hier qu'il croyait que cette note était celle qu'il avait revue dans le bureau du capitaine Matte. "Elle était déchirée et recollée avec du 'scotch tape'", a-t-il précisé.

Une note au dossier

Il y a également au dossier Coffin à Québec une note. Elle était déchirée et les morceaux en sont brochés et collés avec un ruban transparent. En voici une copie aussi fidèle que possible.

Wilfrid C. No Lindsey at Mullen Thomas M.

Un des morceaux de la note déchirée manque, mais on peut la reconstituer ainsi :

"Wilfrid Carter, No Mister Lindsey at camp Mullen, Thomas Miller".

Alors soulignons simplement que M. Synnott a répété à maintes reprises que le texte écrit sur la note retrouvée sous la roche et présumée être des chasseurs était ainsi conçu : "Meet me at Mullen camp".

Belliveau et la note

Dans son livre, Jacques Hébert s'appuie également sur le témoignage du journaliste Belliveau (1), comme il l'a d'ailleurs fait à la télévision mercredi soir, le 11 décembre. Mais M. Belliveau, interrogé

Louis Synnott affirme qu'elle n'était pas déchirée, mais plutôt illisible à certains endroits (1).

Là où tous les témoins sont formels, c'est qu'il y a eu une autre note écrite par M. Clair, père d'une des victimes et un des chercheurs, et que cette note a été retrouvée intacte dans la vitre de la camionnette des chasseurs. Mais il s'agit là d'un fait reconnu par tous qui n'est jamais venu en contradiction avec l'existence d'une autre note.

La jeep

À la page 160 de son livre "J'accuse les assassins de Coffin", Jacques Hébert écrit au sujet de la jeep qu'il avait vue Wilbert Coffin sur les lieux du crime : "Au cours du procès, comme on pouvait s'y attendre, la Couronne cita le sergent Doyon à la barre des témoins et lui demanda s'il avait vu une telle jeep dans la région. Or se garda bien de lui faire dire qu'il

avait cependant beaucoup de traces de pneus de jeep près du lieu du crime, ce que le sergent Doyon et son collègue l'agent Synnott confirmeront par la suite."

Or dans le procès verbal du procès de Wilbert Coffin, que n'importe qui peut consulter de neuf heures du matin à cinq heures du soir, du lundi au samedi aux archives du Palais de justice de Québec, on lit sous le juge Gérard Lacroix, Me Noël Dorion pour la Couronne et Me Louis Dorion pour la Défense ont posé 18 questions au sergent Henri Doyon et sept questions à l'agent Synnott sur les traces de jeep (pages 1091 et 1092).

Et devant ces 25 questions, rapporte le procès verbal, les deux policiers ont répondu dans la négative. Ils n'ont pas vu de traces de jeep. Tout ce qu'ils ont vu, ce sont les traces que Coffin leur indiqua d'ailleurs, de son camion et de ses chaînes. S'il y avait eu une jeep sur cette route en juin, M. Synnott

et Doyon sont formels là-dessus, ces traces auraient été visibles en juillet tout comme les traces du camion de Coffin.

Ces témoignages ont été donnés sous serment tandis que les autres faits à Jacques Hébert ne l'étaient pas.

Paraissant mercredi soir à la télévision, Jacques Hébert devait expliquer que les traces de la jeep avaient pu être effacées par les pluies abondantes de l'été 1953, tandis que celles faites par la camionnette de Coffin étaient plus profondes. "C'est curieux, a-t-il ajouté, Doyon a affirmé avoir vu beaucoup de traces de jeep."

Si nous admettons que les témoignages de Synnott et Doyon au procès sont conformes à la vérité, toute l'histoire de la jeep s'effondre.

Il y aurait, de dire M. Hébert, 20 témoins qui ont vu la jeep sur la mi-juin, près des lieux du crime à un minimum de 10 milles des lieux du crime, à travers des routes dans un très mauvais état, mais il nous faut signaler qu'il y a en fait un seul qui ait vu la jeep là même où le crime a été commis : Wilbert Coffin.

Mercredi soir, Hébert devait dire également qu'il est bien possible que certains des 19 témoins aient vu une autre jeep que celle en question.

— D'après vous, est-ce que Coffin était innocent ?

— Je n'ai jamais été en mesure d'affirmer que Coffin était innocent. A mon avis, ses avocats étaient faibles, mais c'est un hasard, tout simplement. Si j'avais été avocat de la défense, j'aurais fait témoigner Coffin. Il était un rusé et il était très intelligent. Il avait les idées claires. Mais je ne suis pas avocat. Et les opinions de certains de mes amis, qui sont avocats, sont partagées sur ce point. La coutume veut, d'ailleurs, qu'on fasse rarement témoigner un accusé de meurtre. Comme journaliste, j'ai été appelé à suivre un grand nombre de procès et il m'a semblé au cours du procès Coffin, que les trois procureurs de la défense auraient dû contre-interroger les témoins sur certains faits. J'ai également conversé avec Barney Donahue, à Gaspé, au cours des recherches, avant même que Coffin soit accusé et Donahue, qui est un homme des bois, m'a dit qu'il lui semblait impossible que le meurtre ait été commis par un seul homme. Surtout par rapport aux objets ayant appartenu aux victimes semblaient avoir été lancés d'un camion en marche. Il est possible évidemment qu'un homme seul arrête son camion de place en place pour y lancer chaque fois, un objet ...

— Et le procès ?

— Le procès a été mené dans les règles. Le procès a été un bon procès, mais je crois que la défense a été faible.

— Pour revenir à la note, Hébert vous a définitivement mal cité ?

— Oui, je n'ai jamais vu cette note et je n'ai jamais écrit que je l'avais vue.

— Aurait-elle été signée "Thomas M." ?

— C'est difficile. Je ne suis pas sûr ... Je ne crois pas.

— Quelle était la date inscrite sur la note ?

— La date était effacée, on voyait les mots "juin 53".

— Est-ce que c'est la même note que vous avez revue chez le capitaine Matte et dont vous avez parlé à l'entrevue télévisée vendredi dernier ?

— Je crois que oui, de répondre M. Synnott.

— Est-ce que la note était adressée à quelqu'un ?

— Elle n'était adressée à personne.

— Comment était-elle lorsque vous l'avez vue dans le bureau de Matte ?

— Elle était déchirée et collée avec du scotch tape.

— Etait-ce celle que les chercheurs avaient trouvée et vous avaient remise ?

— Ça y ressemblait ...

— Pouvez-vous nommer des gens qui ont vu cette note et vous ont parlé par la suite ?

— Plusieurs trois ou quatre l'ont vue, mais la je n'ai pas vu, après 10 ans, c'est difficile.

— Etait-elle signée par un des chasseurs ?

— Je ne puis pas dire ...

— A la télévision, vous avez dit que la note était signée par l'un des chasseurs ?

— J'ai dit cela ? Elle pouvait être signée par un des chasseurs ou un des chercheurs ...

— Et sur la note vous avez vu le mot juin ?

— Oui.

— Manquait-il des morceaux ?

— Il manquait des petits bouts sur le bord.

— Et l'autre note écrite par Clair ? (Clair était le père d'une victime et l'un des chercheurs.)

— Un des chercheurs l'avait trouvée et me l'avait donnée ?

— Etes-vous sûr que la note que vous avez vue chez Matte était celle datée de juin ?

— Pour être plus certain, il faudrait que je la voie. Si je la voyais, je la reconnaitrais ...

— Avez-vous eu d'autres téléphones au sujet de la note depuis votre entrevue de vendredi dernier à la télévision ?

— Non, seulement un d'un reporter de Radio-Canada.

La conversation téléphonique se termina là.

"Hébert m'a mal cité", dit le journaliste Belliveau

John Edward Belliveau nous a carrément contredit hier les mots que Jacques Hébert lui met dans la bouche, tant dans son livre qu'à l'émission "aujourd'hui" de mardi soir dernier.

John Edward Belliveau était journaliste à l'emploi du "Toronto Daily Star" au moment du procès de Wilbert Coffin qu'il a suivi du début à la fin en Gaspésie en 1953 et 1954. Il habite actuellement Toronto. Voici dans une traduction aussi fidèle que possible, la transcription de l'entrevue qu'il accordait à LA PRESSE hier soir.

Il lui est fait lecture au téléphone du troisième paragraphe de la page 39 du livre de Jacques Hébert, reproduit ci-contre. M. Belliveau : Je ne me souviens pas d'avoir dit quoi que ce soit d'aussi précis. De toute façon, moi personnellement, je n'ai pas vu la note en question. J'en ai entendu parler par une tierce personne, le photographe Maurice Edwards. M. Edwards m'a dit l'avoir vue et photographiée, mais il ne l'a pas lue et il ignore le contenu.

— C'est d'ailleurs ce que vous écrivez dans votre livre.

— Oui, et je m'en tiens à ce que j'y disais.

— Donc, vous n'avez pas vu cette note ?

— Au meilleur de mon souvenir, je n'en ai entendu parler que par personne interposée. Et à relire mon livre, je me rends compte que Maurice Edwards avait dit m'en parler et que par la suite, j'en ai fait mention dans mon dossier sur l'affaire Coffin.

— Est-ce que vous avez vu une photo de la note ?

— Je ne me souviens pas d'avoir vu une photo, mais ce n'est pas impossible. Ce dont je suis sûr, toutefois, c'est que Maurice Edwards m'a dit l'avoir photographiée parmi d'autres objets découverts dans les parages au cours des recherches.

— Est-ce que vous avez vu M. Hébert ?

— Oui, j'ai passé près d'une journée entière avec lui, l'an dernier à Toronto.

— Est-ce la seule fois où vous vous êtes rencontrés ?

— En autant que je me souviens, oui.

— Vous a-t-il semblé sérieux ?

— Oui, il m'a paru être à la poursuite d'un idéal. Il est venu à Toronto parce qu'il avait entendu dire que je détenais des informations sur l'affaire Coffin. Nous avons d'ailleurs visité tous les deux des gens que je connaissais et que M. Hébert voulait interroger sur l'affaire Coffin.

— Aurait-elle été signée "Thomas M." ?

— C'est difficile. Je ne suis pas sûr ... Je ne crois pas.

— Quelle était la date inscrite sur la note ?

— La date était effacée, on voyait les mots "juin 53".

— Est-ce que c'est la même note que vous avez revue chez le capitaine Matte et dont vous avez parlé à l'entrevue télévisée vendredi dernier ?

— Je crois que oui, de répondre M. Synnott.

— Est-ce que la note était adressée à quelqu'un ?

— Elle n'était adressée à personne.

— Comment était-elle lorsque vous l'avez vue dans le bureau de Matte ?

— Elle était déchirée et collée avec du scotch tape.

— Etait-ce celle que les chercheurs avaient trouvée et vous avaient remise ?

— Ça y ressemblait ...

— Pouvez-vous nommer des gens qui ont vu cette note et vous ont parlé par la suite ?

— Plusieurs trois ou quatre l'ont vue, mais la je n'ai pas vu, après 10 ans, c'est difficile.

— Etait-elle signée par un des chasseurs ?

— Je ne puis pas dire ...

— A la télévision, vous avez dit que la note était signée par l'un des chasseurs ?

— J'ai dit cela ? Elle pouvait être signée par un des chasseurs ou un des chercheurs ...

— Et sur la note vous avez vu le mot juin ?

— Oui.

— Manquait-il des morceaux ?

— Il manquait des petits bouts sur le bord.

— Et l'autre note écrite par Clair ? (Clair était le père d'une victime et l'un des chercheurs.)

— Un des chercheurs l'avait trouvée et me l'avait donnée ?

— Etes-vous sûr que la note que vous avez vue chez Matte était celle datée de juin ?

— Pour être plus certain, il faudrait que je la voie. Si je la voyais, je la reconnaitrais ...

— Avez-vous eu d'autres téléphones au sujet de la note depuis votre entrevue de vendredi dernier à la télévision ?

— Non, seulement un d'un reporter de Radio-Canada.

La conversation téléphonique se termina là.

Jean-Guy Hamel

Jean-Guy Hamel, l'ancien chauffeur et secrétaire de Me Raymond Gaspé, est sorti subitement de l'ombre mercredi. Il a donné une conférence de presse à Montréal et a paru sur le petit écran. Hébert lui consacra dans son volume un chapitre complet, le 15e. Jean-Guy Hamel avait été accusé de parjure au moment du procès Coffin parce qu'il contredisait des déclarations que le capitaine Alphonse Matte et l'agent Pat Mercier prétendaient avoir reçues de lui. Plus tard, il fut reconnu coupable et fit cinq ans de prison.

Dans son livre, Jacques Hébert dit qu'à la suite d'un interrogatoire fait sur les ordres du capitaine Matte, Hamel avait avoué que Me Maher avait fait disparaître l'arme du crime.

Mais Hamel, mercredi, devant à son tour, faire des révélations et affirmer que jamais il n'avait fait de déclarations ou d'aveux devant les agents de la police provinciale. Il a également dit mercredi que Me Maher a fait disparaître l'arme du crime, mais soutenu qu'il n'avait jamais avoué cela aux policiers.

Et à cette conférence de presse, qui était d'ailleurs patronnée par M. Jacques Hébert, il a ajouté qu'il ne s'était jamais parjuré.

C'est alors que M. Hébert a expliqué aux journalistes que s'il y avait contradiction formelle entre certaines parties de la déclaration de Jean-Guy Hamel et ce qu'il a lui-même écrit dans son livre, c'est qu'il s'était simplement fié au dossier Hamel, tel qu'il a été enregistré avec les témoignages du capitaine Matte et de l'agent Pat Mercier. Il a ajouté qu'il n'a pas cherché, avant de publier son livre, à rejoindre Hamel pour connaître sa version de l'affaire.

"Tous les faits cités au chapitre 15 sont tirés du procès en parjure de Jean-Guy Hamel, dit-il. J'ai fait confiance alors aux capitaines Matte et Mercier, lesquels accablaient celui-ci."

Hébert ne mentionne pas dans son volume qu'il a pris les faits touchant les aveux de Jean-Guy Hamel dans le dossier du procès de ce dernier.

L'Indien Thompson

Thompson, c'est cet Indien qui, en novembre 1958, avouait spontanément à Miami, être l'auteur du meurtre d'Eugène Lyndsey et de son fils Richard. Il déclarait avoir agi avec un complice. Mais trois jours après ses premières révélations, il commençait à tout nier.

Nous soulignerons ici une contradiction de Jacques Hébert avec lui-même.

Dans son livre, Hébert dit qu'il s'est rendu à Miami questionner Thompson sur le meurtre. Mais il déclare à la page 149 : "Je ne pus me libérer assez vite et n'arrivai à Miami que les premiers jours de décembre, soit cinq jours après les premiers aveux de Thompson. Il était trop tard. Après avoir maintenu ses aveux pendant trois jours, l'Indien venait de tout nier."

Dans le livre encore, il raconte qu'il a eu une entrevue avec l'Indien, mais qu'il ne peut rien en tirer. "Je sens que je ne pourrais rien sortir de plus de cet homme trop rusé. Tellement rusé, tellement sûr de lui qu'on ne sait jamais quand il ment et quand il ne ment pas."

Ce qu'en dit Hébert

Hébert écrit en page 38, de "J'accuse les assassins de Coffin" : "Le Toronto Daily Star avait envoyé à Gaspé un de ses meilleurs reporters, John Edward Belliveau, qui rédigea d'innombrables reportages sur l'affaire Coffin. (...) Selon ce journaliste absolument digne de foi, la "torn and tattered note" trouvée par les chercheurs fournissait la preuve qu'au moins un des trois chasseurs était vivant le 13 juin."

Page 39, de "J'accuse les assassins de Coffin", citation de propos de John Edward Belliveau par Jacques Hébert : "J'ai longuement parlé de cette note avec John Edward Belliveau : 'Cela ne fait aucun doute dans mon esprit, me dit-il. Il y a eu deux notes trouvées au cours des recherches dans la brousse. La première note avait été trouvée sous une pierre, elle était froissée et déchirée. Signée par un des trois chasseurs, portant une date, elle donnait la preuve qu'au moins le signataire était vivant le 13 juin, soit le lendemain du départ de Coffin. La deuxième note n'était ni froissée ni déchirée. On l'avait trouvée sur le pare-brise de la camionnette de Lindsay, elle portait la signature de Clarence Clair, le père de Fred, une des victimes. Clarence Clair participait aux recherches et il avait voulu indiquer aux autres chercheurs qu'il



160 AUTOMOBILES, CAMIONS, MOTOCYCLETTES et DIVERS ARTICLES non réclamés

seront mis en vente par **ENCAN PUBLIC**

LUNDI, le 23 DECEMBRE 1963, à 10 heures du matin, à la fourrière municipale, 1700 est, rue Sauvé, Montréal.

AVIS est par la présente donné que la Cité de Montréal procédera par enchère publique, à la vente d'automobiles, camions, motocyclettes et divers articles non réclamés. Tout achat devra être payé en argent comptant et immédiatement après la vente.

On pourra voir ces véhicules à l'adresse précitée, le 20 décembre 1963, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Pour informations: M. Emile Guerin, 872-4179.

Cité de Montréal - Service des achats et magasins - Division de la récupération
Hôtel de ville, Montréal, le 13 décembre 1963.



IMMEUBLE

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Quartiers Ahuntsic - Rue Plouffe, No 4015. Lot No 12-11. Charles J. Urban et Keith L. Robinson, \$14,500. 1712941

Rue Jeanne-Mance, Nos 10948-10950. Lot No 270-555, 275-620. Bernard Leboeuf à Richard Sauvé, \$18,500.00. - 1713021.

ind. 2801, terrain 45 x 100 pieds. François X. Latour à Lionel Latour, \$7,000.00 - 1712960

St-Marie - Rue Champagne, Nos 2422 à 2444. Lot No 1402-8, 9 etc. Mme T. E. Patison et al à Cina Liée, \$43,500.00 - 1713022

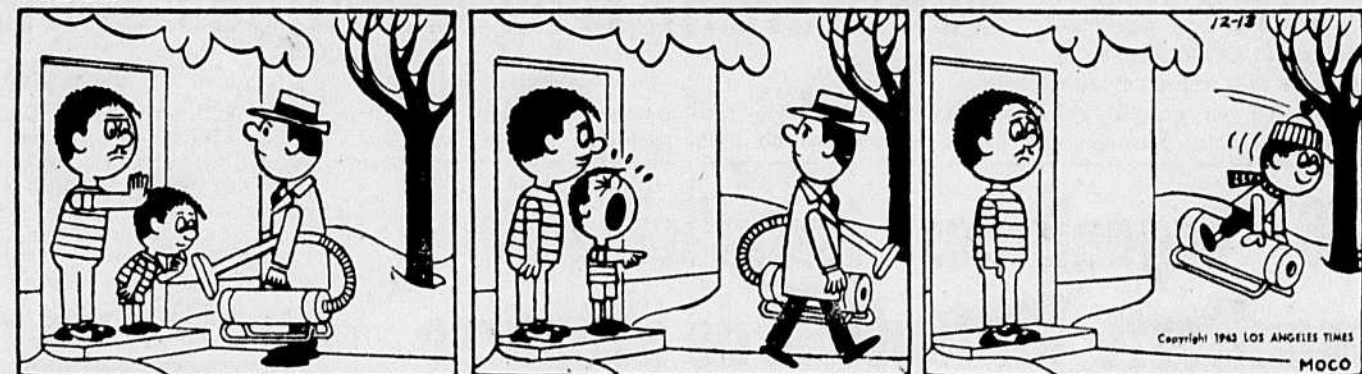
St-Michel - Rue Casgrain, No 5345. Lot No 10-273A. Promesse de vente. Pierre P. Laferrière à Mme Alphonse Beaumont, \$63,000.00 - 1713002.

St-Paul - Rue Jolicoeur, Nos 2151-2153. Lot No 4671-1035. Angelo Piccolo à Mme Guido Piccolo, et Vir, \$25,000.00 - 1712936.

TARZAN



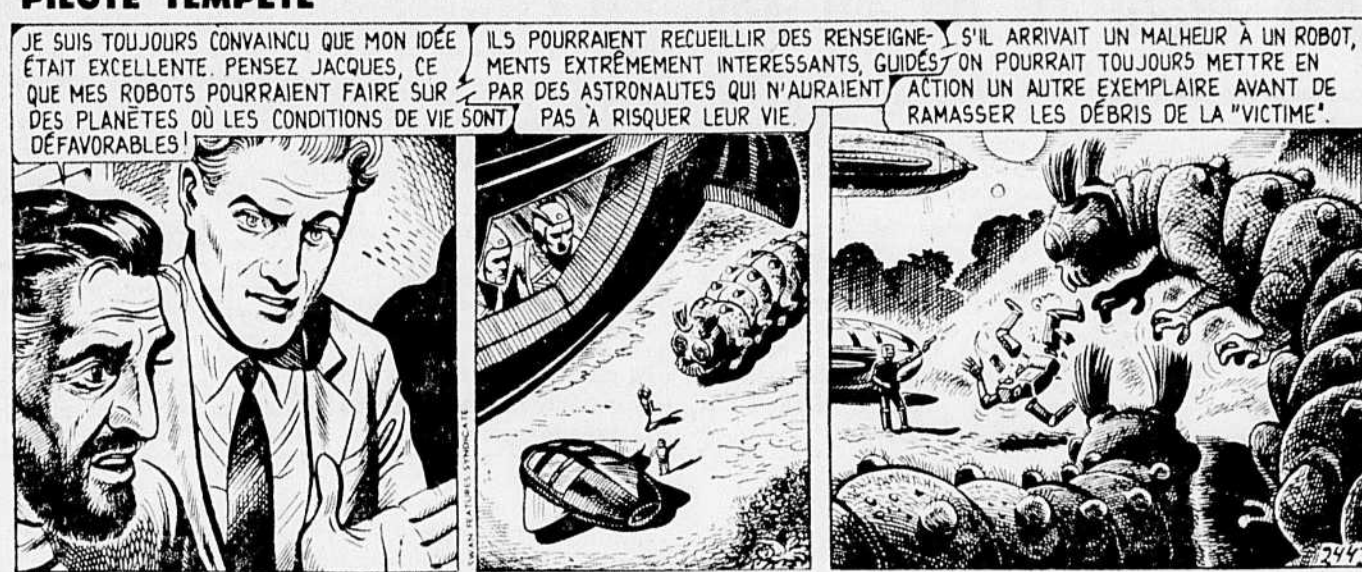
MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



LES CANADIENS



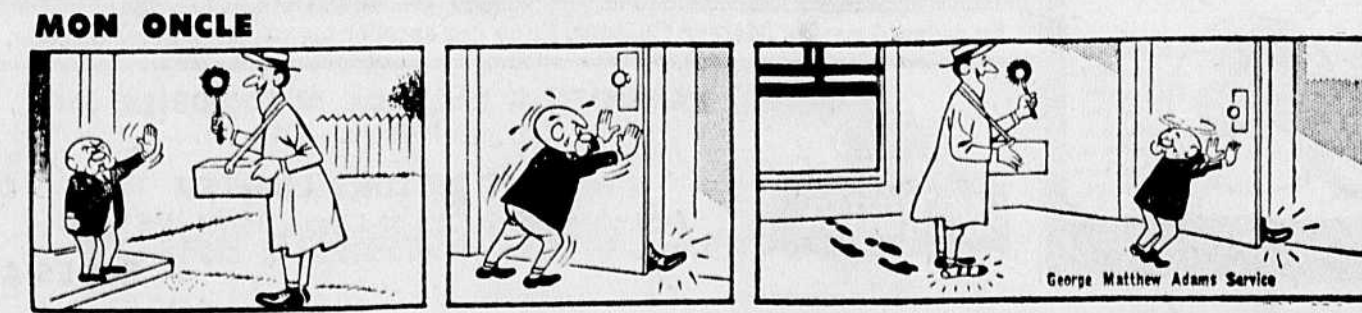
LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



CARRIERE DE VENTE

EQUIPEMENT COMPTABLE ET ELECTRONIQUE

Nous fabriquons de l'équipement comptable et électronique de renommée internationale. Si vous possédez une personnalité agréable, du dynamisme et de l'initiative, nous vous offrons la chance exceptionnelle d'une carrière avec notre compagnie.

Vous recevrez un bon salaire et tout l'entraînement nécessaire, vous serez donné gratuitement. Nous exigeons une expérience comptable élémentaire. AVANTAGES: Assurance sante et groupe, excellent plan de retraite. Communiquez immédiatement avec la: **COMPAGNIE NATIONALE CASH REGISTER.**

Afin d'obtenir une entrevue et discuter de cette occasion unique. Pour rendez-vous appeler: Mlle Richard: **861-1711**

TECHNOLOGISTE MEDICAL

Avenir assuré pour candidat sérieux parlant l'anglais et le français. De préférence quelqu'un qui a suivi les cours d'une école de technologie médicale et qui a fait un stage dans un laboratoire d'hôpital. Travail de vente ne comportant pas de déplacements.

Compagnie internationale d'appareils de laboratoire. Pension et assurance-maladie. Ecrivez donnant curriculum vitae et salaire désiré.

CASE 9393, LA PRESSE

DIRECTEUR MONDAIN POUR UN HOTEL DE MIAMI BEACH

Couple de 35 à 55 ans expérimenté en relations publiques, parlant et écrivant le français et l'anglais correctement (le français est essentiel). Le travail consistera en location, correspondance, réservations, organisation de visites touristiques, etc. Salaire de \$4,200 par année plus un appartement d'une chambre et boni en fin de saison. Lettres de recommandations et références exigées. Ces documents seront retournés à défaut d'engagement. Veuillez écrire à: **P.O. Box 4, ULETA NORTH, MIAMI BEACH, FLORIDA, U.S.A.**

CITE DE MONTREAL

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUSSIONS

1) BOIS 2) MOULEUSE/RABOTEUSE 3) CASIERS PAYANTS 4) GRUES DE MANUTENTION 5) PEINTURE DE SIGNALISATION

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de:

- Bois
- Mouleuse-raboteuse
- Casiers payants
- Grues de manutention
- Peinture de signalisation

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 28 décembre 1963 pour être ouvertes le 31 décembre 1963 à MIDI au bureau du greffier.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Montréal équivalant à DIX (10%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 16 décembre 1963 par monsieur Gérard Batière, directeur du service des achats et magasins, 700 Boul. Rosemont, Montréal 10, Hôtel de ville, Montréal, le 13 décembre 1963.

INGENIEURS DIPLOMES EN CHIMIE - MECANIQUE - ELECTRICITE

La Compagnie Sylvania Electric, manufacturière d'ampoules électriques, de tubes fluorescents, de lampes "flash" et de tubes électroniques, requiert les services d'ingénieurs diplômés, pour son usine à Drummondville, Qué.

De préférence, les candidats devront avoir quelques années d'expérience. Adressez toute demande d'information à: **DEPARTEMENT DU PERSONNEL, Sylvania Electric (Canada) Ltd., 1, rue Sylvan, Drummondville, Qué. - Tél. GR. 2-5468**

AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est par la présente donné que CINERAMA THEATRES, L.T.D. adresse une requête au Secrétaire de la Province de Québec en vue de la dissolution de la dite société. Le but d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

SIGNE: **NEW YORK** ce sixième jour de décembre 1963. (Signé) MICHAEL D. REMER, Secrétaire.

2 COMMIS DE COMPTOIR

Avec expérience, département de pièces, demandés par important dépositaire G.M. Bon salaire, position stable et assurance-groupe.

Voir M. R. Gorceau

Sanguinet Auto Liée
1965, rue Lafontaine

MECANICIENS DEMANDES

Avec carte de compétence 1re, 2e classe, avec expérience produit General Motors, pour important dépositaire G.M.

S'adresser à **M. L. BELLEMARRE**
1965 rue LAFONTAINE

COMPTABILITE GENERALE

Comptable demandé immédiatement, âgé de 30 à 42 ans, pour diriger comptabilité générale. Doit connaître à fond la tenue du grand livre, la préparation des états financiers mensuels et la manipulation des taxes locales et fédérales. Seuls ceux qui possèdent une compétence solide doivent téléphoner. Veuillez téléphoner à M. Leduc: **866-8120**

INSPECTEUR

Le candidat doit être âgé de 25 à 45 ans, bilingue et au courant des feuilles de paie et des méthodes de production dans l'industrie de l'acier. De préférence études secondaires ou l'équivalent. Réponses confidentielles. S'adresser par écrit à: **PAUL RAINVILLE, liquidateur.**

COMITE CONJOINT INDUSTRIE DES VETEMENTS D'HOMMES ET GARÇONS
2135 RUE DE LA MONTAGNE

CITE D'OUTREMONT

SOUSSION

Construction d'un chalet

La Cité d'Outremont recevra jusqu'à 5 heures p.m. (H.N.E.), le lundi 30 décembre 1963, des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention "Chalet, Parc John F. Kennedy", et adressées au sous-séjour des travaux de construction devant être terminés au plus tard le 30 avril 1964.

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par l'architecte et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à 10% dix pour cent du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Cité d'Outremont et sera certifié par une banquière canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque, qui ne sera pas faite sur la formule de soumission fournie par l'architecte et qui ne sera pas parvenue à l'adresse précitée avant l'heure prescrite, ne sera pas considérée. Les soumissionnaires pourront se procurer, à l'adresse suivante, moyennant une somme de cinquante dollars (\$50.00) payable en monnaie légale par un chèque certifié à l'ordre de l'architecte, chaque série des plans, devis, formules de soumissions, etc., Raymond Dufresne, architecte, 1275 rue Hodde, St-Laurent 9.

Tel.: RI. 8-8834

Les dépôts seront remboursés à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état, dans les dix jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Cité d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucun des soumissions reçues.

Armand Gagnon, Ingénieur-Administrateur, 543 Chemin de la Côte-Ste-Catherine, Outremont, Outremont, le 10 décembre 1963.

Notre-Dame-de-Grâce - Avenue Belgrave, Nos 2288-2290. Lot No 170-377A, terrain 25 x 83 pds. George G. Alleyne à Liberato Albensi, \$18,500.00 - 1712894.

Avenue Hampton, No 3788. Lot No 169-749-2, 3 etc. Mme John W. Hamblin à J. Germain Descoetes, \$16,500.00 - 1712942

St-Gabriel - Rue Manufactures, Nos 2472 à 2478. Lot No 1/2

MECANICIENS DEMANDES

Avec carte de compétence 1re, 2e classe, avec expérience produit General Motors, pour important dépositaire G.M.

S'adresser à **M. L. BELLEMARRE**
1965 rue LAFONTAINE

COMPTABILITE GENERALE

Comptable demandé immédiatement, âgé de 30 à 42 ans, pour diriger comptabilité générale. Doit connaître à fond la tenue du grand livre, la préparation des états financiers mensuels et la manipulation des taxes locales et fédérales. Seuls ceux qui possèdent une compétence solide doivent téléphoner. Veuillez téléphoner à M. Leduc: **866-8120**

INSPECTEUR

Le candidat doit être âgé de 25 à 45 ans, bilingue et au courant des feuilles de paie et des méthodes de production dans l'industrie de l'acier. De préférence études secondaires ou l'équivalent. Réponses confidentielles. S'adresser par écrit à: **PAUL RAINVILLE, liquidateur.**

COMITE CONJOINT INDUSTRIE DES VETEMENTS D'HOMMES ET GARÇONS
2135 RUE DE LA MONTAGNE

"MATCHBOX"

Ceci n'est qu'un des nouveaux modèles présentés régulièrement. Voyez la gamme complète chez votre marchand "MATCHBOX". Pour catalogue GRATUIT écrivez à R & H Products Ltd., 2531 avenue Walkley, Montréal 28, Qué.

ILS FONT LA JOIE DES ENFANTS

ENCAN HEBDOMADAIRE EXTRAORDINAIRE

Ce qui reste de deux importantes successions est offert en solde. Tableaux précieux dans cadres florentins, cassettes, beaucoup d'assiettes, impressions, gravures et lithographies. Mobilier de salle à manger, reproduction Reine-Anne, meubles antiques en abondance, beaucoup de beaux miroirs, tapis orientaux et autres, draperies et rideaux, mobiliers de chambre, de salon, de salle à manger et accessoires divers. Lampes, ornements, argenterie, faïence, verrerie, aspirateurs, poêles, réfrigérateurs et appareils électriques. Garderobes, bibliothèques à sections, téléviseurs, cabinets, lits transformables. Il faut tout vendre. Beaucoup d'articles intéressants qui sont restés d'arrivages antérieurs.

On peut examiner aujourd'hui même jusqu'à 5.30 h. et demain samedi 14 déc. entre 9 et 5.30 h.

Vente: lundi 16 déc. à partir de 10 a.m. (à notre salle d'encan du bas) 721, rue l'Inspecteur, une rue à l'ouest d'Université

UN. 6-5751 FRASER BROS. LTD.
(depuis 1880)

REPRESENTANT DE VENTES

Situation lucrative et permanente dans la vente aux marchands épiciers de la région de Montréal, avec la compagnie Standard Brands Limited. Nombreux avantages excellents. Salaire mensuel. Voiture fournie.

Expérience dans le commerce de l'épicerie un atout mais non requis. Âge limite 32 ans. 11ème année scolaire terminée.

Ecrire pour entrevue en donnant des détails personnels, tel qu'expérience, qualifications, salaire actuel et inclure une photo récente. Toute réponse tenue strictement confidentielle. Entrevue sur rendez-vous seulement.

STANDARD BRANDS LIMITED
C. P. 307, Montréal 3, Qué.

Conseiller en relations industrielles demandé

par une association patronale consultant ses membres en matière de relations patronales-ouvrières.

FONCTIONS:

- négociations de contrats de travail
- conciliation et arbitrage de contrats de travail
- installation de procédures d'administration du personnel

QUALIFICATIONS REQUISES:

- maîtrise en Relations Industrielles
- 4 ou 5 ans d'expérience en administration du personnel dans une entreprise syndiquée

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- salaire de \$7,000.00 à \$10,000.00 selon expérience et compétence
- allocation d'auto et bénéfices sociaux usuels.

S'adresser à: **M. JEAN BRUNELLE, directeur général, L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIELS, 5875, avenue PAPINEAU, Montréal, Qué.**

ILS ADORENT LES JOUETS DINKY!

Merveilleux pour le bas de Noël - ne coûtent pas cher!

- Quel plaisir ils procurent - dehors ou dans la maison!
- Choix de 160 modèles - tous à l'échelle!
- Tout métal - pratiquement indestructibles!
- Pneus de caoutchouc sur tous modèles - silencieux!

PLUSIEURS NOUVEAUX MODELES INTERESSANTS

CONSTRUITS PAR MECCANO
Vendus dans tous les bons magasins

J. A. MERETTE & FILS INC.

761, rue VILLERAY
279-7884

La publicité dans LA PRESSE
Profite à ses lecteurs et annonceurs

Gagnon SPORTS

SPECIALISTES
7125 ST-HUBERT - CR. 3-1578

TOY WORLD
Ltd.
CENTRE D'ACHATS DORVAL GARDENS
ME. 1-5631
PLACE VILLE-MARIE
866-1992

La publicité dans LA PRESSE
Profite à ses lecteurs et annonceurs

Snow White

Spécialités: IMPORTATION
90, rue LONGUEUIL
LONGUEUIL - OR. 4-8636

La publicité dans LA PRESSE
Profite à ses lecteurs et annonceurs



A quoi songe un président ?

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Les étudiants chez M. McGregor

Le calme après la tempête

par André BOILY

Une rencontre que tout semblait condamner, pour employer le langage aéronautique, a s'effectuer dans un climat de forte turbulence, s'est déroulée hier soir avec un calme presque plat à 600 pieds d'altitude. Le président d'Air Canada, M. Gordon McGregor, recevait au 40ième étage de la Place Ville-Marie une délégation d'étudiants de l'Université de Montréal venus protester contre certaines attitudes et certaines paroles qu'aurait eues M. McGregor lorsqu'il a présenté le rapport annuel de sa compagnie la semaine dernière, devant les Comités de la Chambre des Communes.

Les représentants étudiants, MM. Pierre Marois, Jean Bellemare, Louis Côté, Michel Vaillancourt et Guy Trotter, ont conversé durant plus d'une heure et trente avec le président d'Air Canada.

Cette réunion tenue à huis clos à la demande des étudiants, a été suivie d'une conférence de presse durant laquelle le porte-parole des protestataires, M. Pierre Marois (président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal) s'est déclaré satisfait des explications fournies par M. McGregor sur la majorité des points de litige.

En cinq points

Leurs inquiétudes portaient sur les cinq points suivants :

1— Le nom d'Air Canada : M. McGregor leur a expliqué que la compagnie s'efforce depuis quelques années de lancer peu à peu l'appellation non seulement bilingue mais même "polyglotte" d'Air Canada. Selon lui, ce nom devrait sans trop susciter de remous pouvoir remplacer d'ici deux ou trois ans l'actuel "Trans Canada Airlines." M. McGregor a sur ce point rappelé que le changement officiel du nom de la compagnie ne relevait pas de lui mais du gouvernement. Les étudiants ne l'en ont pas moins "averti" qu'ils viendraient de demander sa démission si le

changement n'était pas fait d'ici trois ans.

2— Bilinguisme : Ayant rappelé que les principaux efforts sur ce point avaient à date été tentés au niveau du personnel navigant, M. McGregor a expliqué qu'on exigeait la connaissance de l'anglais des employés canadiens-français des services techniques parce que les manuels techniques utilisés à Air Canada sont rédigés en anglais seulement. Les étudiants n'ont pas accepté cette explication, répondant que dans un pays officiellement bi-culturel, tous les moyens devraient être pris pour que soient préparés des manuels en français à l'intention des techniciens qui ne parleraient pas l'anglais, et

Ogre ou non ?...

(A.B.) — Ceux qui naïvement croyaient voir un ogre en la personne du président d'Air Canada, ont peut-être été fort surpris de trouver un homme beaucoup plus doux que celui que sa saute d'humeur à Ottawa ne laissait entrevoir.

Il s'est même montré paternel, à un certain moment. Et à l'égard de son bureau principal par-dessus le marché !

Alors qu'un journaliste de langue anglaise insistait auprès du président de l'AGEUM, M. Pierre Marois, pour qu'il répète en anglais ce qu'il venait de déclarer en français, et que M. Marois refusait en affirmant que Shakespeare avait trop de secrets pour lui, c'est M. McGregor qui est venu à son secours. "THIS IS NOT FAIR", a-t-il dit, ajoutant que l'autre avait quand même le droit de parler la langue de son choix...

qui se voient pour cette raison refuser présentement un emploi à Air Canada.

3— Conseil d'administration :

Le président de la compagnie a admis qu'un seul membre du conseil d'administration sur neuf est de langue française. Ceci, a-t-il souligné, ne relève toutefois pas de lui, les nominations étant faites par le gouvernement et par M. Donald Gordon. M. McGregor ayant ensuite affirmé qu'au niveau de la haute direction de la compagnie, le seul critère valable à la nomination d'un candidat était sa compétence, les étudiants ont répondu que tous les moyens devraient être pris pour que la représentation canadienne-française au sein de la haute direction d'Air Canada soit au moins proportionnelle au nombre de Canadiens de langue française qui vivent au pays.

4— Le choix du DC-9 : Sur le choix du futur avion d'Air Canada, les étudiants semblaient pour le moins avoir oublié d'ajuster leur tir. Tandis que les manifestants répandaient sur la place voisine de l'édifice lançaient des imprécations contre le DC-9 et du miel sur la Caravelle, leurs représentants au 40ième étage reconnaissent parfaitement à Air Canada la compétence voulue pour choisir judicieusement ses avions.

5— Exaspération : Les étudiants ont enfin demandé à M. McGregor s'il comprenait l'exaspération des Canadiens français sur toutes ces questions de respect de leurs droits qui reviennent continuellement sur le tapis. Il leur a répondu qu'il la comprenait et que plusieurs de ses collègues en étaient conscients aussi. "Toutefois, a-t-il ajouté, je craindrais qu'à force de susciter des explosions de passion comme on le fait depuis deux ans, l'on provoque un durcissement de part et d'autre au lieu de créer un climat favorisant le dialogue."

Un texte que les étudiants auraient adouci

(A.B.) — Comme on pourra s'en rendre compte à la lecture de leur communiqué reproduit intégralement, c'est en des termes pour le moins agressifs que les étudiants qualifiaient en arrivant à la Place Ville-Marie "l'attitude" de M. McGregor.

M. Pierre Marois, président de l'AGEUM, devait toutefois avouer durant la conférence de presse qui a suivi la rencontre avec le président d'Air Canada, que certaines phrases du communiqué gagneraient à être adoucies. Voici de toute façon le texte intégral de l'AGEUM sur ce que certains appelaient déjà "l'affaire McGregor" :

L'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal tient à exprimer la surprise et la profonde déception de ses 8,000 membres face à votre attitude irresponsable, incohérente, incompréhensible et cavalière devant le Comité des transports. Ils sont d'autant plus atterrés que vos déclarations arrivent à une époque où les esprits les plus sombres étaient enclin à entretenir quelque espoir étant donné les protestations quotidiennes de bonne volonté de part et d'autre et les nombreux appels incitant les Canadiens des deux langues à la coopération dans le respect mutuel.

Hélas les belles déclarations théoriques ne sauraient faire oublier la signification pratique de votre attitude cinglante : vos déclarations sans équivoque démontrent assez où nous en sommes en réalité.

Ce qui frappe le plus c'est qu'à un an d'intervalle, un autre grand commis de l'Etat central admette cette même attitude d'incompréhension méprisante qui ne fait que corroborer ce que nous laissions entendre les déclarations du président du C.N. Rien n'est changé, et les preuves s'accumulent pour nous porter à croire que rien ne changera jamais.

Tout comme M. Gordon vous prétendez que c'est à l'incompétence des Canadiens français qu'il faille imputer leur absence des postes de commandement des sociétés de la Couronne, laissant sous-entendre par là l'irréprochabilité sur ce chapitre de tout ce qui est anglais à Air Canada. Les hommes compétents sont difficiles à trouver sous toutes les latitudes et dans tous les peuples. D'ailleurs si dans les critères de compétence de tout votre personnel il y avait, comme pour le Canadien français, l'obligation de pouvoir travailler dans une langue autre que la sienne, n'est-il pas évident que même vos préjugés n'arriveraient à maintenir qu'un nombre infime d'anglophones en place. Vous-même, monsieur le président, ne sauriez relever le défi que vous imposez allégrement au premier mécanicien canadien-français venu. Ce que vous exigez d'autrui, que ne vous l'appliquez-vous ? On exige plus du mécanicien sur ce chapitre que du président de la cie ? Avez-vous songé, monsieur le président, que dans une société d'expression française qui appliquerait vos propres critères, vous seriez inapte à l'emploi de mécanicien ?

Nous serions prêts à la rigueur à accepter que vous retardiez le déménagement des ateliers à Montréal bien que cet engagement personnel coûte \$20,000,000 au contribuable canadien. Mais qu'un déboursé beaucoup moindre vous empêche de faire inscrire sur vos avions le sigle français de la compagnie, en donnant des raisons qui font sourire, nous s e m b l e i n t o l é r a b l e ; nous n'avons plus aucune attirance pour les batailles de miettes. Cette mesure selon vous va tellement de soi que nul ne devrait être admis, même vous, à en discuter ou à la différer. Nos membres exigent que tous vos appareils, dans tous les pays, reflètent la dualité culturelle du Canada. Si vous avez honte de nous à l'étranger c'est que vous ne croyez pas au Canada et dites-le clairement. Vos absurdes explications sur la confusion possible et les risques d'accidents ne sont rien moins que des injures pour l'interlocuteur.

Quant à votre attaque impulsive contre la Caravelle elle est la transposition technique pure et simple, ça creve les yeux du monde entier, d'un préjugé racial profond et irréductible. Il nous semble choquant que pour justifier une décision technique que nous aurions pu croire impartiale, vous sentiez le besoin de passer à une attaque inutile et ridicule de l'avion français, attaque qui n'a même pas du reste le mérite de l'exactitude et de l'honnêteté.

De telles attitudes, M. le président, répétées annuellement par les plus hauts responsables des compagnies de la Couronne, pour ne nommer qu'eux, prouvent aux jeunes Canadiens français la futilité de leur tentative occasionnelle de croire aux déclarations officielles ronflantes. Vous, comme plusieurs de vos collègues, concédez à la miette, et combattez effectivement, plus que vous ne l'aidez, toute véritable présence et influence française en ce pays que vous n'imaginez autre qu'anglophone voire francophone.

M. le président, votre attitude laisse peu de choix à la jeunesse canadienne-française. Elle est d'ailleurs assurée que vos convictions sont incompatibles avec le poste que vous devez occuper dans l'intérêt de la population canadienne au complet.



D'une estrade improvisée, un chef étudiant harangue son peuple.

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Pour de joyeuses Fêtes



COMMANDEZ VOTRE PROVISION DES FÊTES

DÉSALTÉRANTE - à votre goût et à celui de vos amis

DOUCE - du commencement à la fin de vos réunions des Fêtes

DÉLECTABLE - à votre goût, comme les bons mets de chez nous

EN ACHETANT DINDE, GÂTEAUX, BONBONS, ETC.

Dites Donc Dow

À VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL



L'un d'un puissant mégaphone, un chef étudiant condamné, à l'ombre des bureaux d'Air Canada, l'attitude de M. McGregor et incite les étudiants à manifester calmement.

photo Roger St-Jean, LA PRESSE



AU FIL DES SPORTS

par ANDRÉ TRUDEAU

Les étoiles qu'on imagine ne sont pas toujours les vraies

Comment dit-on en latin? Tot capita, tot sensus, oui?

C'est un peu ce qui se passait, hier soir, dans le vestiaire du Canadien. "C'est heureux que nous ayons pris une avance de 5-1 à la première période", a fait remarquer l'instructeur Toe Blake. Autrement, "Je sais bien que la loi de la moyenne intervient tôt ou tard", nous disait Blake, "mais je souhaite simplement qu'elle retarde son intervention entre le Canadien et les Rangers et que mes joueurs continuent de gagner contre eux, mais qu'elle joue au contraire en notre faveur contre les Black Hawks de Chicago que nous n'avons pas encore battus."

Autre sujet de discussion, hier soir, celui des étoiles. C'est un confrère de langue anglaise qui en avait arrêté le choix. Il avait opté pour Gilles Tremblay, Rodrigue Gilbert et Jean Béliveau. Un choix parfaitement logique si l'on s'en tient à la feuille de pointage: Gilles Tremblay, deux buts; Rodrigue Gilbert, deux buts et en fin Jean Béliveau, un but et deux passes! Mais le travail défensif!

Si Terry Harper n'a pas obtenu la première étoile, je n'y comprends absolument rien", a décrété Toe Blake.

Il venait à peine de terminer sa phrase que Kenny Reardon, l'homme des grandes occasions, fit son entrée dans le vestiaire et trancha à son tour: "Je ne sais pas qui a choisi les étoiles, mais il est incompréhensible que Charlie Hodge ait été négligé. Sans lui, les Rangers auraient dominé par 6-5 à la fin de la première période." C'est alors que celui qui avait fait le choix est intervenu: "J'ai pensé, a-t-il dit, qu'il était difficile d'accorder une étoile à un gardien qui avait accordé quatre buts..."

A dire vrai, le choix des étoiles n'était nullement facile hier.

Paris-Match y était

Pour la deuxième fois en quelques mois, la France s'intéresse à notre sport national. On se souviendra qu'à l'entraînement du Canadien, le joueur français Jean Paupardin avait été invité à participer aux exercices. Il en avait retiré une expérience enrichissante. "Ce qui m'a le plus frappé", disait-il à son départ, "c'est de constater avec quel flegme les joueurs se frappent et se bousculent sans répliquer. Combien ils encassaient avant de se fâcher. En Europe, du moins en France, les joueurs de hockey cherchent à remettre coup pour coup." Paupardin faisait surtout allusion aux mises en échec le long de la bande ou des coups de bâton accidentels.

Il avait été très déçu de quitter le Canada au début d'octobre, avant d'avoir eu l'occasion d'assister à un véritable match.

Hier, c'était Jean Mezerette, chef de l'information à Paris-Match, et Pierre Vals, reporter photographe, qui complétaient l'expérience de Paupardin. Tous deux étaient guidés par René Montpetit, ancien journaliste à LA PRESSE, maintenant sous-secrétaire adjoint de la province.

A dire vrai, le véritable but du voyage des Parisiens est de faire voir à leurs lecteurs le visage français du Canada. Mais ils ont pensé que le hockey était un important aspect de la vie canadienne et ils ont choisi Jean Béliveau comme prototype du joueur de hockey. Un choix excellent, soit dit en passant. Mezerette a bien aimé le match: "Le jeu est en construction perpétuelle", a-t-il dit. "L'intérêt ne faillit pas un instant. Au rugby, en France, on est souvent déçu par le relâchement de l'action. Pas au hockey."

C'est dur, mais on ne se fait pas de cadeau. J'ai rarement vu un combat de boxe (Richard-Hadfield) où les joueurs se battaient avec autant d'ardeur.

J'ai aussi été frappé par la précision des passes. Les joueurs semblent deviner où se trouvent leurs compagnons de jeu."

Voilà quand même quelques remarques qui portent à réflexion. Nous qui sommes tellement habitués à trop exiger des joueurs.

Messieurs Mezerette et Vals, bon reportage.

Bob Shaw réengagé

REGINA (PC) — Bob Shaw, l'instructeur des Roughriders de Saskatchewan, de la Conférence de football de l'Ouest, a signé un contrat d'un an avec option sur une deuxième année, a déclaré hier R. A. Kramer, le président du club. Kramer avait annoncé antérieurement une entente à l'ami-

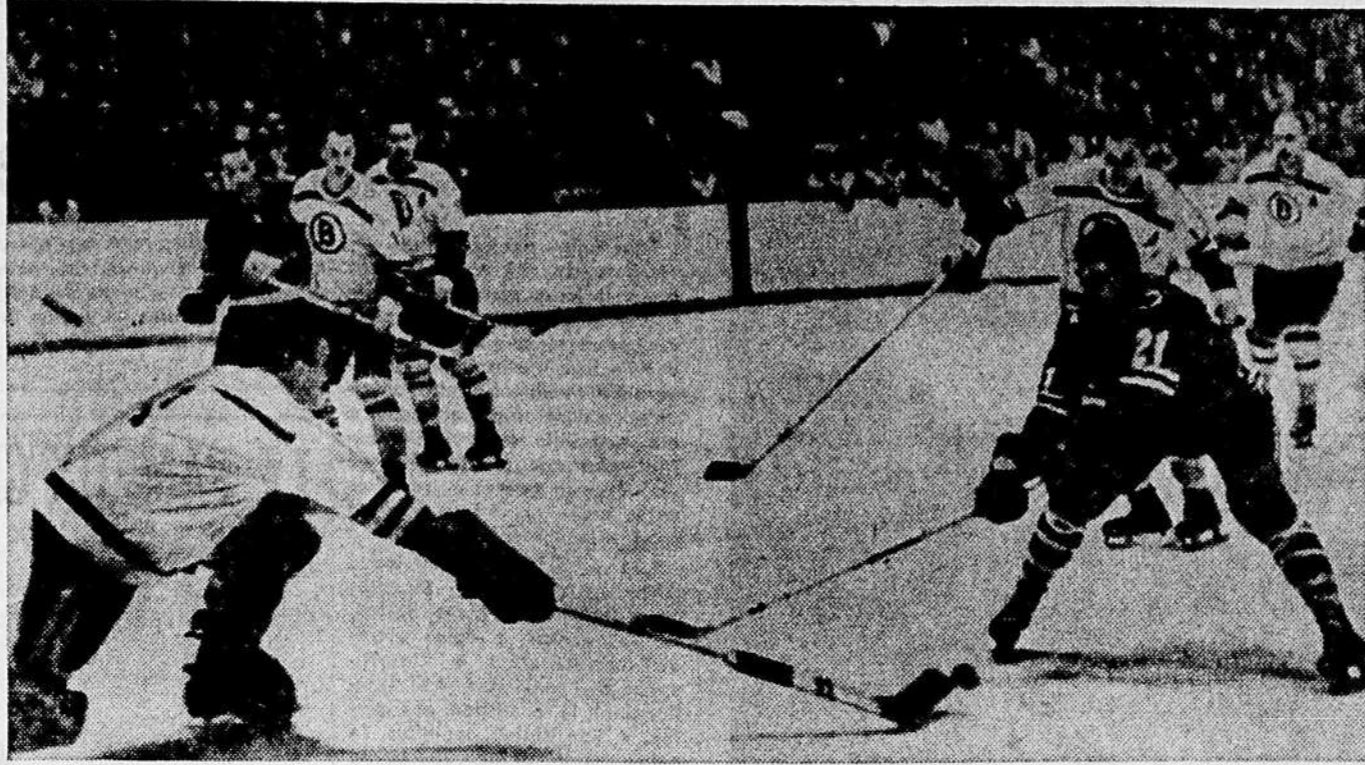
Nancy Greene 8e

Jean Saubert remporte le slalom géant

VAL D'ISERE, 13. (AFP) — Mlle Jean Saubert, de Lakeview, Oregon, a remporté ce matin le slalom géant féminin du neuvième Critérium de la Première Neige, la première compétition internationale d'importance de la saison. La jeune étudiante de 21 ans a réalisé un temps de 2 minutes, une seconde et 40 centièmes, soit une seconde de moins que sa plus proche rivale, Thérèse Obrecht, de Suisse.

La Française Annie Famose, qui avait connu une première place, hier, au slalom spécial, s'est classée quatrième, après sa compatriote Marielle Goitschell. Nancy Greene, une Canadienne de Rossland, en Colombie-Britannique, a causé une surprise en obtenant le huitième rang du classement provisoire, immédiatement devant Patricia Du Roy de Blicquy, de Belgique, et Pia Riva, d'Italie.

Voici le classement provisoire de cette épreuve: Jean Saubert (E.-U.), 2.01.40; Thérèse Obrecht (Suisse), 2.02.20; Marielle Goitschell (France), 2.03.63; Annie Famose (France), 2.05.38; Christine Goitschell (France), 2.06.10; Giustina Demetz (Italie), 2.07.12; Cécile Prince (France), 2.07.36; Nancy Greene (CANADA), 2.08.12; Patricia Du Roy de Blicquy (Belgique), 2.08.16; et Pia Riva (Italie), 2.10.27.



SOIREE HEUREUSE POUR JOHNSTON — Le gardien de but EDDIE JOHNSTON, des Bruins de Boston, qui a connu une excellente soirée alors que les Bruins l'emportaient par 2-1 sur les Black Hawks

de Chicago, quitte son filet pour empêcher STAN MIKITA de s'emparer du disque. La scène se passait hier soir au Garden de Boston.

Dean Prentice compte son 200e but et le Boston triomphe, 2-1

BOSTON (PA. UPI) — Les Bruins de Boston ont quitté le dernier rang de la Ligue Nationale, hier soir, et Dean Prentice a réussi le 200e but de sa carrière alors que les Bruins ont vaincu les meneurs du circuit au compte de 2 à 1.

Aussi étrange que cela puisse paraître, ce sont les Bruins qui ont donné le plus de fil à retordre aux Hawks cette saison. En effet, les Bruins sont responsables de deux des quatre revers subis par Chicago cette saison.

Le vétéran joueur de défense Tom Johnson, un ancien porteur-couleurs du Canadien, a compté son premier but de la saison, assurant ainsi la victoire aux Bruins, qui ont une avance de deux points sur les Rangers de New York, en cinquième position de la Ligue Nationale.

Les Rangers, eux, ont subi un échec de 6-4 aux mains du Canadien.

Prentice, qui a compté son 200e but à la suite d'un dur lancer frappé, a subi une blessure à l'arrière de l'oreille peu avant son but.

Stan Mikita a rejoint son coéquipier Bobby Hull et ils dominent maintenant dans le secteur des buts, avec 18 chacun.

CHICAGO — Buts: G. Hall; Défenses: Pilote, Vasko, MacNeil, Hillman, Young; Avants: Balfour, Hay, Hull, Mikita, Wharram, MacDonald, M. Hall, Nesterenko, Fleming, Maki, Murphy.

BOSTON — Buts: Johnson; Défenses: Kurtenbach, Mohr; Avants: Kurtenbach, Heberton, Prentice, Oliver, Williams, Bucyk, Kennedy, Leifer, Toppazzini, Connolly.

PREMIERE PERIODE
1—Boston, Prentice (8) 7:49
2—Chicago, Mikita (18) 15:42
Punition: Pilote 4:17.

DEUXIEME PERIODE
3—Boston, Johnson (1er) 1:18
Punitions: Nesterenko 6:22, 16:43, Westfall 8:28, Kennedy 12:45.

TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Aucune punition.

ARRÊTES:
JOHNSTON 9 12 — 30
G. HALL 9 12 — 30

Milt Schmidt et les astronautes

BOSTON. (PA) — Au cours de l'une des joutes les plus excitantes présentées au Garden de Boston, depuis plusieurs années, l'instructeur Milt Schmidt, des Bruins, a bien voulu se prêter à une expérience devant profiter aux astronautes américains.

En effet, dans le cadre d'une expérience scientifique, des savants ont enregistré toutes les réactions de Schmidt durant le match par le truchement de fils minuscules attachés à sa personne.

Une équipe de médecins ont fait subir à Schmidt une série d'électrocardiogrammes et de tests biologiques durant la partie afin de déterminer la pression et la tension subie par l'instructeur des Bruins.

Il a été reconnu que cette expérience avait été tentée dans le cadre du programme spatial des Etats-Unis au profit des astronautes américains. Aussi, le Dr Warren Guild, chef de l'équipe médicale, a déclaré que tout renseignement concernant cette expérience devra être obtenu du bureau de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace, à Houston, Texas.

De plus, on a appris qu'une expérience semblable avait été faite sur des joueurs au cours d'un exercice, mercredi matin. Ces tests sont semblables à ceux qui ont été expérimentés par la faculté de médecine de l'Université de Harvard chez d'autres athlètes pour diverses raisons.

L'instructeur des Bruins a apparemment mis son coeur rudement à l'épreuve durant la deuxième période de la joute lorsqu'il s'est rendu à toute vitesse à la porte du banc des joueurs afin de protester contre une décision de l'arbitre.

Les autres compteurs des Leafs ont été Yves Savoie, Jean-Guy Dumais et Tom McCarthy. Bob Berry a récolté deux mentions d'assistance.

Chef des Castors, Jacques Malouin a brillé avec deux buts. Daniel Gingués, Bernard Mondou et Jean-Pierre Lafond ont réussi les autres.

Cette victoire a permis aux Leafs de demeurer en première place avec les Alouettes de St-Jérôme, qui ont vaincu la Palestre Nationale au compte de 9 à 5.

Claude Guénette a été le pilier de l'offensive des Alouettes avec quatre buts et deux assistances.

Ses deux coéquipiers de ligne, Claude Bernard et Richard Sarrazin, ont respectivement réussi deux buts et trois passes et trois mentions d'assistance.

André Tétreault, Michel Rouleau et Jean-Pierre Lauzon ont enregistré les autres buts des vainqueurs.

Dans le camp de la Palestre

CONTROLEUR

Une ouverture a été faite pour un Contrôleur dans une progressive compagnie à Sherbrooke. Nous avons besoin d'un comptable qualifié pour surveiller toutes les phases de nos procédures de comptabilité.

En plus de cumuler la fonction de surveillant de la comptabilité générale, il devra préparer des budgets, fournir des données contrôlées et diriger les méthodes et les données ainsi que les activités du département de la comptabilité.

Un C.A. ou un B. Comm. est préférable, mais considération sera aussi donnée aux candidats avec un R.I.A. ou un C.G.A. Au moins cinq années d'expérience dans la surveillance de la comptabilité seront requises.

Le salaire sera accordé selon l'expérience et l'habileté.

S'il vous plaît répondre en confiance à: M. C. Evans Joslin, vice-président et gérant général, AMERICAN BILTRITE RUBBER COMPANY (Canada) Ltd., Case postale 310, Sherbrooke, P.Q.

Le St-Jérôme et le Verdun triomphent

Le trio formé de Jean-Noël Audette, Doug Galbraith et Serge Guérin, trois recrues, a conduit les Maple Leafs de Verdun à une victoire de 6-5 sur les Castors de Montréal-Nord. Audette s'est distingué avec deux buts et une assistance tandis que Galbraith a obtenu un but et une passe. Guérin a mérité trois assistances.

René Lemoine et Réjean Beau, un nouveau-venu, ont réussi les autres.

Clement Boudreau a évité le blanchissage aux Monarchs.

Les autres compteurs des Leafs ont été Yves Savoie, Jean-Guy Dumais et Tom McCarthy. Bob Berry a récolté deux mentions d'assistance.

Chef des Castors, Jacques Malouin a brillé avec deux buts. Daniel Gingués, Bernard Mondou et Jean-Pierre Lafond ont réussi les autres.

Cette victoire a permis aux Leafs de demeurer en première place avec les Alouettes de St-Jérôme, qui ont vaincu la Palestre Nationale au compte de 9 à 5.

Claude Guénette a été le pilier de l'offensive des Alouettes avec quatre buts et deux assistances.

Ses deux coéquipiers de ligne, Claude Bernard et Richard Sarrazin, ont respectivement réussi deux buts et trois passes et trois mentions d'assistance.

André Tétreault, Michel Rouleau et Jean-Pierre Lauzon ont enregistré les autres buts des vainqueurs.

Dans le camp de la Palestre

FORUM
samedi 14 décembre, à 8 h. p.m.
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
BOSTON VS CANADIEN
Sièges dans la terrasse à \$1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. et DEMAIN à compter de 10 heures a.m. Billets d'entrée générale à \$1.75 et à \$1.50 également en vente aujourd'hui et demain. Billets d'entrée générale à \$1.25 en vente samedi soir à 7 h. aux guichets de la rue St-Luc.

un bon brandy importé?
tu PAARLes!
LE BRANDY PAARL-PRODUIT D'AFRIQUE DU SUD

\$400. COMPTANT OU VOTRE ECHANGE

la toute nouvelle **DODGE '64**
Prix de liste \$2,895

Nous avons de bonnes autos usagées avec garantie de 3 mois 50/50

PAGÉ & FILS
VOTRE DEPOSITAIRE DODGE-VALIANT
• CHRYSLER • SIMCA

3350 Wellington, Verdun Téléphone 766-3571

il y en aura pour tout l'monde...

il y en aura pour toi,

qui préfères une bière douce...
de la savoureuse Laurentide!

LAURENTIDE
UN PRODUIT MOLSON

c'est la bière douce qu'on prend chez nous!

CANADIAN TIRE CORP.

EN PERSONNE!

CE SOIR ET SAMEDI
VENDREDI 7 P.M. — SAMEDI 11 A.M. ET 3 P.M.

MONSIEUR UNIVERS
Abdel Hamid El Guindi

MONSIEUR CANADA
Ed. Thériault

Voyez les deux hommes les plus musclés du monde!

SEULEMENT
A NOTRE MAGASIN
1465 est, JEAN-TALON

CANADIAN TIRE

Althea Gibson dans le circuit professionnel

NEW YORK (UPI) — Althea Gibson, qui a ouvert une route aux Noirs dans le tennis majeur, a signé un contrat pour une firme d'articles de sport hier, pour suivre le circuit professionnel en 1964.

Deux fois gagnante à Wimbledon et à Forest Hills et toujours la championne du tennis professionnel, Mlle Gibson, âgée de 34 ans, a commencé à jouer comme professionnelle en juillet pendant un court espace de temps qui l'a convaincue qu'elle pouvait faire le grade.

"Je ne prévois pas de devenir une étoile", a dit Althea, "mais je crois sincèrement que je puis devenir éventuellement une bonne joueuse de tennis. Le tennis m'a appris le sens de la balle, le rythme et la coordination et je travaille plus ardemment mon golf que je ne l'ai jamais fait pour mon tennis", dit-elle.

Althea a signé un contrat avec la section sportive de Dunlop qui l'aidera dans sa tournée du circuit professionnel.

"Je n'ai pas fait trop bien jusqu'ici", a admis Mlle Gibson.

Puissante, au golf

"En six tournois, l'an dernier après être devenue professionnelle, je me suis qualifiée seulement une fois pour les rondes finales. Mais dans le tournoi Thunderbird à la fin de la saison j'ai senti que la précision et la régularité qui me manquaient commencent à venir."

Mlle Gibson, qui pratiquait un gros service et un jeu de volées lorsqu'elle remporta les championnats des Etats-Unis et de Wimbledon en 1957-58, cogne du également sur un terrain de golf.

"Les fers de courtes distances sont ma faiblesse", dit-elle en souriant. "Mais je fais pas mal sur les coups roulés."

Mlle Gibson a commencé à jouer au golf alors qu'elle jouait au tennis, mais elle pratique sérieusement ce sport depuis 1960.

"J'espère commencer avec le circuit en avril prochain", a dit Mlle Gibson.

"Il me faudra gagner quelque chose pour continuer", dit-elle. Car elle estime qu'il lui en coûtera plus de \$200 par semaine, et elle sait que la compagnie ne paiera pas cette somme au complet.



ALTHEA GIBSON

Plusieurs stations de ski ouvrent en fin de semaine

Plusieurs propriétaires de stations de ski se pressent d'ouvrir leurs pistes en fin de semaine, grâce aux quelques pouces de neige qui recouvrent, depuis hier matin, toute la région de Montréal. Cette précipitation longtemps attendue a été accueillie avec joie d'autant plus que les terrains de ski étaient prêts à recevoir cette neige poudreuse sur un fond relativement ferme.

Les téléskis ont fonctionné cette semaine à St-Jovite, Mont-Gabriel et Mont Sutton, où les canons à neige artificielle suppléaient à l'insuffisance de l'enneigement et amélioraient la condition des pistes. A Sun Valley, toutefois, la neige était assez abondante pour effectuer des descentes normales.

D'après l'Office du Tourisme de la province de Québec, seule source de renseignements exacts, en ce qui concerne les conditions de ski, la plupart

des stations seront en opération samedi et dimanche, pourvu que l'épaisseur de la neige permette la mise en action des téléskis sans risques d'accidents.

La station de SKI BELLE-NEIGE est maintenant OUVERTE

★ Conditions de neige excellente
★ Téléski en opération, école de ski, etc.
ROUTE 11 - VAL MORIN
à 5 miles au nord de St-Adèle

inform. à Montréal
LA. 6-4976

AUCUN DEPOT REQUIS!

COMMENCEZ A PAYER L'AN PROCHAIN!

ACHETEZ JUSQU'À LE PAR SEMAINE
\$40 \$1
\$60 \$1.50
\$80 \$2
\$100 \$2.50

COMPLETS par Esquire

Notre pouvoir d'achat nous permet de vous offrir ces valeurs remarquables. Nouveaux tissus, nouveaux dessins, de coupe parfaite.

REG. \$69.50

\$49.50
EPARGNEZ \$20



CHEMISES par Arrow Pour toute occasion depuis \$5.00

CHEMISES SPORT S. V. D., Blouse, etc. depuis \$5.00

Tout ce dont vous avez besoin pour les fêtes, vous et votre famille

VESTES par Shelby, Jay Berma depuis \$8.95

CHAPEAU Buckley - depuis \$6.95

FOULARD Merit - depuis \$1.95

CHANDAIL Regent - depuis \$9.95

CENTURES Arrow, Rideau depuis \$1.50

PYJAMAS Arrow et B.V.D. depuis \$5.00

MOUCHOIRS par Guyot, depuis 25c

GANTS Paris depuis \$3.95

CASQUETTE SPORTIVE de marque réputée à compter de \$2.95

CRAVATES Park Lane, Arrow, Abbey depuis \$1.00

BAS depuis \$1.00

BOUTONS de MANCHETTES et acc. à compter de \$1.95

VI-9-3737
Beaucourt
1010 est, RUE STE-CATHERINE (COIN AMHERST)

OUVERT TARD TOUTS LES SOIRS JUSQU'A NOEL

Stan Musial et Warren Spahn en vedette en '63

CINCINNATI (UPI) — Stan Musial et Warren Spahn ont établi pas moins de 23 records des ligues majeures et de la Ligue Nationale durant la saison 1963 tandis que Hank Aaron, des Braves de Milwaukee, a devancé de justesse Willie Mays, des Giants de San Francisco à titre de frappeur le plus puissant de la Ligue Nationale.

Ce fut une saison remarquable pour les joueurs de la Ligue Nationale qui ont égalé ou amélioré 45 records des ligues majeures et établi ou nivelé 34 records dans leur propre circuit.

Une chose demeure certaine. Musial et Spahn ont fait des pas de géants dans le domaine des statistiques, exploits qui leur assurent une place au temple de la Renommée du baseball dès qu'ils seront éligibles.

De son côté, Musial, qui a annoncé sa retraite comme joueur actif des Cardinals de St. Louis à la fin de la dernière saison, a inscrit 11 records dans les dossiers du baseball et Spahn, vétéran artiller des Braves de Milwaukee en a édité 12 autres.

LES EXPLOITS DE MUSIAL

Stan "The Man" Musial détiennent les records suivants : plus grand nombre de saisons au cours desquelles il a participé à 100 joutes : 21 ; plus grand nombre de buts en une carrière : 6,134 ; plus grand nombre de coups sûrs de plus d'un but : 1,377. Ces records sont sans égal dans les majeures.

Voici maintenant ceux que Musial a établis cette saison dans la Ligue Nationale : plus grand nombre de joutes en une carrière, 3,026 ; plus grand nombre de présences au bâton, 10,972 ; plus grand nombre de points, 1,949 ; plus grand nombre de coups sûrs, 3,630 ; plus grand nombre de deux-butts, 725 ; plus grand nombre de coups sûrs de plus d'un but, 2,504 ; plus grand nombre de points produits, 1,951.

Warren Spahn a établi, de son côté six records dans les majeures, et six autres dans la Ligue Nationale.

Voici la liste des records établis par Spahn dans les majeures : plus grand nombre de victoires par un lanceur gaucher, 350 ; plus grand nombre de saisons au cours desquelles un gaucher a remporté 20 victoires ou plus, 13 ; plus grand nombre de saisons où un lanceur a terminé le plus de parties, 9 ; plus grand nombre de saisons consécutives au cours desquelles il a réussi au moins 100 retraits au bâton, 17.

Dans la Ligue Nationale, Spahn domine dans les secteurs suivants : plus grand nombre de circuits par un lanceur, 34 ; plus grand nombre de saisons à titre de lanceur avec la même équipe, 19 ; plus grand nombre de joutes commencées par un lanceur, 610 ; plus grand nombre de blanchissages réussis par un gaucher, 62 ; plus grand nombre de saisons au cours desquelles il a enregistré 100 retraits au bâton ou plus, 17 ; plus grand nombre de buts sur balles, 1,326.

Quant à Aaron, qui a remporté le titre de plus dange-

LES COMPTEURS DU Canadien

	Bos.	N.Y.	Dét.	Chi.	Tor.	B.	A.	Pts
Béliveau	0-3	4-9	5-4	1-8	0-1	10	25	35
Balon	1-2	5-2	4-3	2-0	1-0	13	7	20
Rousseau	1-2	2-6	1-5	1-1	0-0	4	16	20
Ferguson	4-2	2-1	1-3	4-1	0-1	11	8	19
Geoffrion	2-2	3-4	1-3	1-1	0-0	7	10	17
Richard	1-0	1-6	2-1	0-0	1-2	5	9	14
Laperrière	0-3	1-3	0-2	0-1	0-3	1	12	13
G. Tremblay	0-0	4-2	3-0	1-0	2-0	10	2	12
J.-C. Tremblay	0-2	0-1	0-4	0-1	2-0	2	8	10
Backstrom	2-0	0-2	0-2	0-2	0-1	2	7	9
Berenson	0-0	2-1	1-1	0-0	1-2	4	4	8
Hicke	0-0	1-1	1-1	0-0	2-1	4	3	7
Talbot	0-1	0-2	1-2	0-1	0-0	1	6	7
Harper	1-1	0-1	0-0	0-1	1-1	2	4	6
Larose	0-0	0-1	0-0	1-0	0-0	1	1	2
Cournoyer	0-0	0-0	1-0	0-0	0-0	1	0	1
Watson	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0	1	1

L'ACSA choisit les 12 juniors du camp de ski que pilotera Duvillard

(spécial à LA PRESSE)

L'Association canadienne de ski amateur, division du Québec, vient de sélectionner les 12 skieurs juniors de la province qui suivront le stage d'entraînement de compétition que dirigera le Français Adrien Duvillard à Mont Orford, dans les Cantons de l'Est, du 26 au 31 décembre.

Ce sont : André Pomerleau, de Theford Mines, champion ju-

nior du Canada ; Jim Johnson, Mike De Brisi et Curry Chapman, d'Ottawa ; Pierre Lebrun, de Québec ; Barbie Walker et Gary Matheson, du club Ski Jays ; Eva Kuchar, de Mont-Tremblant ; Andrée Crépeault, de Mont Orford ; André Fournier, de la région du Saguenay ; Barry Baamel, de Montréal, et Jean Perreault, de Sherbrooke.

La neige des derniers jours a permis au personnel de bien préparer les pistes du Mont Orford. Dès samedi, le téléski double et le télésiège fonctionneront. L'enneigement varie actuellement entre six et dix pouces et les conditions sont bonnes.

JUSQU'A 40% PLUS DE MILLAGE AVEC! LES PNEUS SEIBERLING COMMUTER

Pour des voyages sûrs en hiver, une meilleure traction et une semelle plus durable en plus d'un meilleur roulement sur le pavé, le nouveau pneu Seiberling Commuter est ce qu'il faut. Fabriqué avec l'entoilage sensationnel Nyltex®, il passe dans la boue et la neige en toute facilité. Fabrication par Seiberling.

\$12.54 avec échange

PNEUS A NEIGE Austin 850 et autres pour voitures européennes 560 x 13 \$11.95 590 x 14 520 x 13	GRAND SPECIAL 900 x 14 à flanc blanc \$27.50	UNITREAD DE UNITED TIRE "rechapés" de qualité \$6.95
--	--	--

Echange Echange Echange

Tous les pneus neufs et les UNITREAD portent une garantie pour la durée du pneu POSAGE GRATUIT — 10 HOMMES DE SERVICE — PAS D'ATTENTE OUVERT LE SAMEDI

UNITED TIRE
AND SUPPLY CO. LTD.
4700 RUE ROUEN (ANGLE SICARD) 256-1677
LES PLUS VIEUX FOURNISSEURS DE PNEUS. ETABLIS DEPUIS 1914

Pantoufles de qualité Dack's



Vous messieurs qui appréciez le confort, vous serez heureux d'avoir porté votre choix sur ces pantoufles en veau véritable de qualité Dack's. Comme tant d'autres, vous direz qu'elles sont les plus souples et légères, les plus confortables, les plus élégantes. Couleurs: vin et brun, semelle cuir—\$12.50. Autres pantoufles Dack's à compter de \$7.95.

Dack's
Chasseur des Canadiens les mieux habillés
3 MAGASINS À MONTRÉAL
1235 Carré Phillips • 5125 Boulevard Décarie • 1025 ouest, rue Ste-Catherine



OUI MES AMIS Y FAIT BON S'LA COULER DOUCE!

On peut dire de c'temps-là que les ventes O'Keefe montent à plein. C'est pas surprenant, la bière O'Keefe a toujours été reconnue pour sa douceur naturelle.

BUVEZ O'Keefe... LA BIÈRE Douce!

La neige nous revient, casse-pipes et joyeuse!

par André DUPRE

Il neige sur la ville, dans les coeurs des petits, à contre-cour de plusieurs grands. Pour tout le monde!

Vive la neige! Vive l'hiver! Neige folle, Neige blanche et gaie, de par son tapis scintillant à l'ombre des sapins de la Belle Province. Neige sale et triste de ses cendres de ville, de son salpêtre. Neige casse-pipe, casse-pipes et comme disent plusieurs, casse-pieds!

Mais pensons aux hommes de demain; pour les enfants, un Noël sans neige aurait un peu été comme un gâteau sans glace. Et que les gâteaux oublient un peu leurs petites turpitudes. Et puis, qui sait si nos petits hommes auraient réussi, sans neige, à oublier le souvenir de la Toussaint et ses regrets en définitive retraité!

De plus, la neige qui tombe, c'est la fin des feuilles mortes et l'assurance que le printemps renaitra, avec ses fleurs et ses fruits.

Et ça peut être très beau, la neige. En bonhomme, tiens; bonhomme de neige, bonhomme-carnaval...

Qu'en dit le Capitaine Bonhomme?

Et ça rapporte beaucoup, la neige!

A la ville, qui multiplie les contredanses, ou les contractions, pour les "pur laine", aux automobilistes qui oublient leur bagnole dans les bancs de neige.

Et aux hôteliers! Allez la demander à ceux des Laurentides... S! Demandez-le aux skieurs qui l'attendaient tant, cette neige, et qui les fera dégarner leurs goussets de la sécurité si s'y tasse.

Un peu comme un marcheur dans le désert, déshydraté, ces skieurs désiraient la neige.

Maintenant, les voilà partis, ou sur le point de vider les rues de la Métropole de leurs "sport-cars", ça fera autant de prodiges du volant de moins à surveiller.

C'est vrai qu'il restera les chauffeurs de taxi. Mais ceux-là, on peut leur faire confiance. Ils sont trop rapides pour fatiguer la patience de qui que ce soit!

Voici, pour en finir, pour ceux qui ne le savent pas, la définition que nous donne le petit Larousse du mot "neige": eau congelée qui tombe en flocons blancs, légers.

Pour la définition du mot "sel", consultez vous-mêmes!

Un océanique à Montréal le 1er janvier

Un record de tous les temps sera battu en 1964 lorsque le premier océanique de la saison touchera le port de Montréal, le 1er janvier.

Un navire danois de la ligne Lauritzen doit en effet remonter le fleuve pour jeter l'ancre à Montréal dès le premier jour de l'année, et ainsi s'emparer haut la main de la canne à pommeau d'or décernée annuellement au capitaine qui, le premier, fait de Montréal son port terminal sans avoir fait escale en cours de route.

Les océaniques n'ont cessé de reculer le calendrier de la saison de navigation depuis trois ans. L'an dernier, deux navires danois abaissaient encore de 11 jours le record de l'année précédente.

Il semble bien cependant qu'à partir de 1964, le navire qui vaudra arriver le premier de la saison devra être confondu en même temps comme le dernier de la saison précédente.

Pékin accuse Moscou de mendier les faveurs du camp occidental

TOKYO. (PA, AFP, UPI) — Mégré l'appel récent de M. Khrouchchev en faveur de la cessation de toute polémique sino-soviétique, Pékin, a lancé hier une nouvelle attaque contre Moscou.

Selon le parti communiste chinois, des leaders soviétiques auraient "louangé et médié des faveurs des impérialistes américains" mais, par ailleurs, "auraient perdu patience envers des pays et des partis frères".

Se moquant de ce qu'elle appelle "l'esprit de Moscou" créé par la signature du traité limitant les essais nucléaires, la Chine populaire a souligné, hier, l'affaire Barghoorn, professeur à l'Université de Yale, arrêté par Moscou sous l'inculpation d'espionnage, puis relâché quelques jours plus tard.

"Alors que les leaders du parti communiste soviétique pre-

naient la défense de la coopération soviéto-américaine, déclare notamment Pékin, les Etats-Unis ont dépêché leur agent Barghoorn en Union soviétique."

Une amitié traître
Pékin précise que Moscou avait des preuves que Barghoorn "était engagé dans des activités d'espionnage" mais relâché après que Kennedy eût déclaré que cet incident rendait difficile la conclusion de la vente de blé américain à l'URSS.

"Si ceci constitue vraiment "l'esprit de Moscou" c'est domage", signale Pékin.

D'autre part, le ministre chinois des Affaires étrangères, a déclaré hier, que l'Union soviétique affiche ouvertement son amitié pour la Chine populaire, quant au fond, toutefois elle la trahit.

Le ministre a souligné que son gouvernement est convaincu que l'URSS cherche à garder la Chine populaire hors des Nations unies.

La diatribe chinoise était dirigée contre la déclaration du représentant soviétique auprès de l'ONU, M. Nikolai Fedorenko, qui, mardi dernier, a menacé de son veto la proposition d'élargissement de la représentation des pays afro-asiatiques au sein du Conseil de sécurité et d'autres organismes de l'ONU, à moins que le siège occupé actuellement par Formose ne soit accordé à la Chine populaire.

Pékin souligne que l'URSS tente de donner l'impression que la Chine s'oppose à la demande des pays afro-asiatiques, ce qui constitue une mesure

intransigeante en ce qui concerne le problème allemand. "Les forces spirituelles du peuple allemand et du monde libre, a-t-il dit, se réjouissent à la longue comme une réalité plus forte que celle de la division de l'Allemagne".

Abordant le problème des livraisons de céréales à l'URSS, le chancelier Erhard a déclaré qu'il avait toujours adopté à cet égard un point de vue compréhensif. "Ce n'est pas à nous, Allemands, a-t-il dit, qui aurions été affamés de 1945 à 1947 sans aide extérieure, de réclamer un embargo sur les livraisons de céréales à l'URSS. De plus, une telle attitude aurait encore aggravé la situation politique. Ce n'est pas avec cela que l'on pourra faire céder l'Union soviétique".

Canadien nommé président d'un comité de l'OTAN

PARIS. (Reuter) — Le Conseil atlantique a créé un nouveau poste, celui de président du comité militaire de l'Alliance. Le premier titulaire est un Canadien, le maréchal de l'air Frank R. Miller.

Un communiqué de l'OTAN précise que le titulaire de ce poste changera à chaque année et qu'il sera choisi chaque fois dans la délégation d'un autre pays membre. C'est l'ordre alphabétique des pays qui prévaut.

Le maréchal de l'air Miller, qui assurait déjà la présidence des réunions du comité à l'échelon des chefs d'état-major depuis le premier juillet, conservera ses fonctions de président du comité militaire jusqu'au 30 juin 1964. Il sera remplacé dans ses fonctions de président des sessions des chefs d'état-major par le général Adolf Heusinger, de l'Allemagne de l'Ouest, qui présidera jusqu'ici les sessions permanentes du comité militaire.

Celui-ci se réunira à Paris à la fin de la semaine, en prélude à la session ministérielle du Conseil atlantique, qui s'ouvrira lundi prochain.

Pas question d'un conflit Bonn-Paris

HEIDELBERG. (AFP) — Le chancelier fédéral Ludwig Erhard a contesté l'existence d'un conflit franco-allemand au sujet de la politique agricole européenne, au cours d'une allocution qu'il a prononcée devant 8.000 étudiants à Heidelberg.

"Les négociations de Bruxelles, a-t-il dit, sont, il est vrai, très dures, mais il ne s'agit d'aucun conflit. Il n'y a pas de conflit entre amis, a-t-il dit, se réjouissant à la longue comme une réalité plus forte que celle de la division de l'Allemagne".

Le chancelier fédéral a d'autre part invité l'Union soviétique à renoncer à son attitude

— Erhard

intransigeante en ce qui concerne le problème allemand. "Les forces spirituelles du peuple allemand et du monde libre, a-t-il dit, se réjouissent à la longue comme une réalité plus forte que celle de la division de l'Allemagne".

Abordant le problème des livraisons de céréales à l'URSS, le chancelier Erhard a déclaré qu'il avait toujours adopté à cet égard un point de vue compréhensif. "Ce n'est pas à nous, Allemands, a-t-il dit, qui aurions été affamés de 1945 à 1947 sans aide extérieure, de réclamer un embargo sur les livraisons de céréales à l'URSS. De plus, une telle attitude aurait encore aggravé la situation politique. Ce n'est pas avec cela que l'on pourra faire céder l'Union soviétique".

L'Argentine demande l'extradition de Peron

MADRID. (UPI) — Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a révélé ce soir que le gouvernement d'Argentine a officiellement demandé à

l'Espagne de décréter l'extradition de Juan Peron, l'ancien chef d'Etat. Peron s'est exilé en Espagne, via la République dominicaine, le 29 juin 1960.



COMPRESSES
médicamenteuses
POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître. Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux" OF 21

Lorsque le meilleur s'impose...

Offrez Seagram en toute confiance



Seagram's Crown Royal
Seagram's V.O.
Seagram's Extra Dry Gin

Jos. E. Seagram & Sons Liée., Montréal, Qué.

M. Lesage en vacances à l'étranger

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre Lesage quittera Québec, samedi prochain pour deux semaines de vacances à l'étranger.

Il a déclaré aux journalistes hier que sa famille l'accompagnerait mais il n'a pas indiqué à quel endroit il se rendrait.

Placez vos fonds dans un billet Prudential Finance à courte échéance avant le 31 décembre 1963 et vous recevrez un

CADEAU DE NOËL DE 1/4% D'INTÉRÊT

C'est le cadeau de Noël que nous vous offrons en plus de l'intérêt élevé courant de

6 3/4% D'INTÉRÊT SUR NOS BILLETS À COURTE ÉCHÉANCE DE 365 JOURS

5 3/4% D'INTÉRÊT SUR NOS BILLETS À COURTE ÉCHÉANCE DE 183 JOURS

PRUDENTIAL FINANCE
Corporation Limited
1255, rue University, Montréal, Québec
Téléphone UN. 644-572
Je désire recevoir de plus amples renseignements, dans engagement de ma part.

Nom _____ M-L-P
Adresse _____
Ville _____ Téléphone _____ 716

Mais oui, c'est aujourd'hui le vendredi, 13!

(B.M.) — Vous le saviez, n'est-ce pas? Mais oui, c'est aujourd'hui vendredi le 13! Des états noirs, vous en verrez. Ils seront même plus noirs que d'habitude à côté de la blancheur de la neige... Des échelles? Probablement pas ou si peu. La saison ne se prête guère à travailler à l'extérieur avec une échelle. Vous verrez surtout ces échafaudages et vous pouvez vous risquer à passer dessous. C'est pas plus dangereux aujourd'hui qu'au jour d'aujourd'hui.

Si en traversant la rue vous vous faites renverser par une auto, n'imputez surtout pas la faute au chiffre 13. C'est plutôt vous qu'il faudra blâmer ou l'automobiliste. Un des deux aura sûrement été imprudent.

Vous souvenez-vous qu'en septembre dernier il y a aussi eu un vendredi 13? Pourtant, rien ne vous est arrivé ce jour-là. Pourquoi aujourd'hui? Oh! il est vrai que les vendredis des dernières semaines, surtout ceux de novembre, n'ont pas été roses, mais ils ne tombaient pas un treize. Alors, vaquez donc à vos petites affaires comme à l'ordinaire, comme si rien n'était. C'est aujourd'hui un jour comme un autre. Ou plutôt non: pas comme un autre. Car vous avez aujourd'hui une rare occasion de vous amuser follement aux dépens des superstitieux...

Ne sois pas fier des vêtements que tu portes, ne t'enorgueillis pas lorsqu'on t'honore: car les oeuvres du Seigneur sont admirables, mais elles sont cachées aux hommes. (Eccl. 11, 4).

Woodhouse
CADEAUX
POUR TOUTE LA FAMILLE

UN CADEAU POUR LE FOYER est apprécié par toute la famille!

CUISINIÈRE ELECTRIQUE DE LUXE "MOFFAT"
En SPECIAL à **229⁹⁵** SEULEMENT 2.50 PAR SEMAINE

Une horloge chronométrée permet la cuisson pendant l'absence de la ménagère. Prise utilitaire chronométrée. Rôtisserie avec fourchettes. Lumière du four avec lentilles en Pyrex de sécurité. Tablettes ajustables en 10 positions différentes. Tirroir d'emmagasinement. Fenêtre panoramique antibuée.

NOUS GARANTISSONS LA LIVRAISON POUR NOËL!

LAVEUSE DE VAISSELLE WESTINGHOUSE 5 CYCLES
EN SPECIAL A **289⁹⁵** SEULEMENT \$3 PAR SEMAINE

Lave deux fois, rince trois fois, le dernier lavage et le dernier rinçage à un degré hygiénique de 145° (automatique sur 2 cycles). Nouveau choix de 5 cycles — permet de choisir la bonne combinaison de lavage-séchage-température pour tous lavages de vaisselle.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT et jusqu'à 36 mois pour payer (Taxe de vente payable à l'achat)
"Aucun intermédiaire, nous finançons notre crédit!"

ENSEMBLE DE BRIDGE 5 mcx
En SPECIAL à **54⁹⁵** 60¢ par semaine

Construit en acier tubulaire d'un pouce, fini cuivre et email cuit. Surface en "maisonite" recouverte de vinyle épais. Couleurs: tangerine, or ou bleu.

ASPIRATEUR EUREKA DE RENOM
En SPECIAL à **89⁹⁵** 90¢ par semaine

Se déplace sur roulettes. Nouveau sac à poussière double grandeur; nouveau moteur puissant d'un C.V., nouvelle suction cyclonique; le joint pivotant permet au boyau de pivoter et rend ainsi possible le nettoyage de toute une pièce sans déplacer l'aspirateur.

BOUILLIÈRE ELECT. AUTO. Spécial **7⁹⁵** Termes faciles

MALAXEUR ELECTRIQUE Spécial **12⁹⁵** Termes faciles

OUVRE-BOITE ELECTRIQUE Spécial **11⁹⁵** Termes faciles

SECHOIR A CHEVEUX DE LUXE Spécial **26⁹⁵** 30¢ par semaine

POLISSOIR A PANCHER Spécial **34⁹⁵** 40¢ par semaine

RADIO-PHONO MARCONI Spécial **99⁹⁵** \$1 par semaine

avec hus-ski, on s'amuse ferme sur la neige!

Ce véhicule tout-terrain avance à 25 milles à l'heure et plus, peut transporter 3 adultes ou 4 petits et loge dans un coffre de voiture; facile à conduire — même pour un enfant! Passez voir votre dépositaire HUS-SKI — vous ne le regretterez pas!

W. H. Benoit Inc.
Centre des Autos-Neiges
15560 est, rue Sherbrooke
645-0007

A. E. McGARR & SON
1204, rue Saint-Laurent
Longueuil — OR. 4-4159
à la sortie du Pont Jacques-Cartier

MAISONNEUVE MARINE
2829 est, rue Sherbrooke
Centre d'achats Maisonneuve
LA. 2-9825

Trudeau
6541, boul. ST-LAURENT
CR. 3-3601

Woodhouse
Le géant de l'ameublement canadien

105 OUEST, RUE STE-CATHERINE -- TEL.: VI. 5-9261
STATIONNEMENT GRATUIT au Town Parking, Ltée, sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine
Autre magasin au 3913 rue Wellington, près Hickson (VERDUN) — Tél. 766-2343

Les retards néfastes n'existent pas à la Cour des sessions de la paix

par Maurice MORIN

Le juge en chef Archambault s'est aussi plu à reconnaître le travail gigantesque qu'accomplissent, de nos jours, les procureurs de la Couronne "pour déblayer les rôles".

"Une collaboration, leur sens de la Justice peuvent être cités en exemple, et il faut espérer qu'il existe certes des retards, a déclaré le juge en chef, mais ils ne sont pas néfastes; et je peux même affirmer que, dans nos cours, ils ne sont pas prolongés."

Il ne faut pas oublier que, dans le district judiciaire de Montréal, nous avons depuis quelques années une vingtaine de mille causes annuellement, et que le nombre des comparutions, des enquêtes préliminaires, des procès sommaires, des procès devant jury, des procès devant un juge seul agissant à la fois comme juge et jury augmentent sans cesse.

"Une chose est certaine: s'il y a des retards, ce n'est pas la faute des juges qui travaillent de ce temps-ci même le soir, même le samedi, pour assurer une justice plus expéditive". Nous lui avons demandé à quel les retards pouvaient être attribués.

Il nous a répondu que c'était devant jury, des procès accusés eux-mêmes qui commencent par choisir un procès devant jury avec enquête préliminaire et qui, une fois qu'ils sont rendus devant les Assises, font option pour être jugés devant un juge seul. Ce qui prend beaucoup de temps.

Puis, il a mentionné le fait qu'à chaque ouverture de session des Assises (Cour du banc de la reine), de deux à trois cents inculpés, par voie de transport des banlieues, par voie de camion, sont amenés à la Cour.

"Les autres causes monétaires prévoient deux congés statutaires additionnels (ce qui fait un total de six) et des crédits de vacances plus avantageux. Enfin, il est à souligner que les amendements ont été apportés à l'ensemble de la convention en ce qui touche les avantages qui découlent de l'ancienneté et la procédure du règlement des griefs qui s'est sensiblement assouplie."

Un cambriolage dans une pharmacie. Jean-Pierre Tremblay et Michel Bernier, âgés de 20 ans, tous deux de Rivière-au-Recard, ont déclaré avoir vécu une nuit terrible.

La "Sainte-Adresse", qui jauge 1.100 tonnes, s'est échoué au cours d'une violente tempête, lundi soir, près des Escoumins, à 145 milles au nord-est de Québec. Il se dirigeait vers Sept-Îles avec un cargaison de 600 tonnes de bierre et de plusieurs tonnes d'acier de structure. Il a été fortement endommagé.

Tracy et 8 pour St-Joseph, jusqu'à ce qu'on ait atteint la proportion d'un permis par 700 de population. Il prévoit également que les détenteurs de permis pourront bénéficier de leur commerce dans l'une ou l'autre des municipalités et devront utiliser le taxi.

Les membres de la CSN, d'accord sur le principe d'intermunicipaliser le taxi dans les trois villes, approuvent et favorisent l'adoption du règlement, mais il n'en est pas de même des steamers.

Ceux-ci soutiennent que le règlement ne favorisera pas du tout les détenteurs de permis de Sorel même et craignent de voir leur ville envahie par leurs concurrents de St-Joseph et de Tracy. A cela, la CSN répond que la clientèle voyage tout autant d'une rive à l'autre de la rivière Richelieu qui sépare Sorel des deux autres villes; que les propriétaires de taxi en bénéficient également.

Les Teamsters soutiennent aussi que l'usage du taxi mériterait d'être augmenté et que les prix des courses et de la industrie locale du taxi au profit du transport en commun. Ils préféreraient voir Sorel adopter son propre règlement, sans se soucier des deux autres municipalités, tout en autorisant les taxis des villes voisines à venir y conduire leurs clients.

Les Teamsters ont, par ailleurs, demandé à la Régie provinciale des Transport d'intervenir pour régler le litige. Des enquêteurs de la Régie ont été envoyés dans les villes en question; mais rien n'a encore transpiré de leurs recherches.

Plusieurs autres facteurs viennent compliquer le problème. Ainsi, actuellement un résident d'une des municipalités peut obtenir un permis sans avoir à posséder un véhicule de sa propre municipalité.

Maintenant qu'il est, des conseillers s'interrogent à savoir s'il est bon, pour la ville de Fabreville, de garder en fonction et, surtout à titre de directeur du service de la police, un homme condamné pour voies de fait graves dans un endroit public.

Le conseil municipal de Fabreville discutera-t-il le cas du chef de police Desormeaux qui a été condamné récemment pour voies de fait graves? Les conseillers ont une assemblée spéciale en soirée et plusieurs conseillers auront l'intention de demander sa démission, dont MM. Poirier et Allard.

Le cas avait été étudié par le conseil il y a quelque temps, lorsque l'accusation avait été portée contre le chef Desormeaux. Mais à ce moment, la majorité des conseillers avaient préféré attendre les événements avant de prendre une décision. Le maire suppléant, M. Georges Brûlé, avait déclaré qu'il pouvait difficilement demander la démission d'un officier avant qu'il soit condamné.

Le juge E. Archambault

Les avocats de la défense continueront de coopérer avec eux pour que la Société soit satisfaite, tout en garantissant les droits des inculpés. Enfin, le juge en chef a dit que la Cour des sessions de la paix de Montréal "est la plus expéditive du pays".

Le CN céderait son tunnel du Mt-Royal à la ville de Montréal

De notre dernière édition d'hier. OTTAWA (DNC) — Les Chemins de fer nationaux du Canada discutent depuis des mois avec les autorités municipales de Montréal de l'intégration de la voie souterraine du National canadien au futur métro de la métropole.

C'est là rien de nouveau, mais le président des chemins de fer, M. Donald Gordon, a voulu faire état de ces discussions, hier matin, alors qu'il se trouvait au comité parlementaire des chemins de fer.

Il en a fait état parce qu'un député torontois l'interrogeait sur les services que pourraient rendre les Chemins de fer aux grandes villes dans le domaine du transport urbain et interurbain.

Avec M. Gordon, tous les membres du comité ont reconnu que le problème de l'heure dans le domaine des transports plus que celui du transport des banlieusards, par voie de ceinture, au cœur des grandes villes, mais plutôt celui de leur transport d'un point à l'autre des villes elles-mêmes.

C'est en se référant à cet aspect du problème que M. Gordon a parlé des discussions sur le métro de Montréal. Des explications données par la suite hors du comité, il ressort que les Chemins de fer céderaient volontiers et gratuitement le tunnel sous le Mt-Royal à la ville de Montréal si elle voulait y installer une ligne de métro.

Présentement, la ligne qui passe sous le tunnel est hautement déficitaire. On attribue son déficit d'une part à l'achalandage restreint, hors des heures de pointe, — achalandage restreint parce que le service, si rapide soit-il, n'est pas encore assez, celui du métro serait mille fois supérieur, — et, d'autre part, aux impôts fantaisiques qu'exigent du National-Canadien les municipalités que traverse la voie souterraine.

Personne n'a été pris de panique, a dit Tremblay, pendant que le navire, balloté par les vagues, donnait de la bande à 45 degrés, une partie de la cargaison s'étant déplacée dans les cales.

"Pour nous, continue-t-il, il ne nous restait plus qu'à circuler de compartiment en compartiment en marchant sur les murs et en s'accrochant à tout ce que nous pouvions rencontrer."

Les deux jeunes hommes ont dit à avoir guère dormi, la nuit dernière, sur le "C.D. Howe", ils ont ramené à Québec. Ils ont alors connu une autre nuit de cauchemar en réalisant quel sort aurait pu être le leur.

C'est le "C.D. Howe" qui a rescapé les deux hommes et leurs dix compagnons, y compris le capitaine Roman Bouchard, de Montréal, qui pilotait le "Sainte-Adresse".

Le reste de l'équipage a été débarqué aux Escoumins. Le défunt était né à Saint-Philippe-de-Néri, comté de Kamouraska, Qué., le 25 avril 1874. Il entra au noviciat de la Congrégation de Ste-Croix en 1898, prononça ses premiers vœux en 1900 et fit profession perpétuelle en 1902.

Le confencier a enfin insisté sur le besoin, au Québec, de former des hommes compétents dans les "disciplines financière, commerciale et industrielle".

Le conseil municipal de Fabreville discutera-t-il le cas du chef de police Desormeaux qui a été condamné récemment pour voies de fait graves? Les conseillers ont une assemblée spéciale en soirée et plusieurs conseillers auront l'intention de demander sa démission, dont MM. Poirier et Allard.

Maintenant qu'il est, des conseillers s'interrogent à savoir s'il est bon, pour la ville de Fabreville, de garder en fonction et, surtout à titre de directeur du service de la police, un homme condamné pour voies de fait graves dans un endroit public.

Le frère Diéoudonné consacra sa carrière de religieux à d'autres œuvres que l'enseignement. De 1890 à 1929, à l'Université St-Joseph du N.-B., de 1929 à 1933, à l'infirmerie de la communauté à la Côte-des-Neiges; de 1933 à 1936, au Noviciat St-Joseph de Ste-Genève; de 1936 à 1939, de nouveau à l'infirmerie; de 1939 à 1941, 26 ans, au noviciat; de 1941 à 1946, au noviciat Sainte-Croix de Coteau-du-Lac. Depuis 1946, il demeura à l'infirmerie communautaire, à la Côte-des-Neiges, puis à Chomedey, à partir de 1952.

La dépouille mortelle est exposée au Grand-Saint-Joseph, 3550 boulevard Lévesque, Chomedey. Les funérailles auront lieu au collège Notre-Dame, Montréal, le 14 décembre, à 9 heures à M. Le corps sera ensuite transporté au Noviciat Ste-Croix, Carillon, lieu de la sépulture.

avis de décès

CHAMPAGNE (Osmeline) — Accidentellement, le 11 décembre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Alfred Champagne, née Flora Dussollet, demeurant à 5144 Clark. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Odile) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Odile Langlois, née Marie-Émile, épouse de Léon Langlois, demeurant 4303 rue Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Béatrice) — A Montréal, le 11 décembre 1963, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Adrien Cloutier, née Marie-Louise, épouse de René Cloutier, demeurant à 1216 rue St-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DAUST-DORE (Aïme) — A Hudson, Québec, le 11 décembre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Aïme Daust-Dore, épouse de M. Ernest Daust, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DESCHEMS (Eugénie) — A Montréal, le 11 décembre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Eugénie Desciems, épouse de M. Joseph Desciems, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Marie-Luce) — A Jacques-Cartier, le 11 décembre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Marie-Luce Beaudoin, épouse de M. Joseph Beaudoin, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BERGERON (Joseph) — A Montréal, le 11 décembre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédée M. Joseph Bergeron, époux de M. Marie-Louise Bergeron, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUMAINE (Annelise) — A l'âge de 69 ans, est décédée M. Annelise Dumaîne, épouse de M. Joseph Dumaîne, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURBON (Roméo) — A Outremont, le 11 décembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée M. Roméo Bourbon, époux de M. Marie-Louise Bourbon, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRault (Fleurite) — Accidentellement, le 11 décembre 1963, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Fleurite Brault, née Marie-Louise, épouse de M. Joseph Brault, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

YVES (Mélina) — A Montréal, le 11 décembre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Yves Yves, épouse de M. Joseph Yves, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HOFFMAN (Léonard) — A Montréal, le 11 décembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée M. Léonard Hoffman, époux de M. Marie-Louise Hoffman, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Alphonse) — A Québec, le 12 décembre 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée M. Alphonse Chamberland, époux de M. Marie-Louise Chamberland, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HOUE (Relandé) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée M. Relandé Houe, épouse de M. Marie-Louise Houe, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HOUE (Hilaire) — A Montréal, le 11 décembre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédée M. Hilaire Houe, épouse de M. Marie-Louise Houe, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAFORÊTE (Zénon) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 90 ans, est décédée M. Zénon Laforête, époux de M. Marie-Louise Laforête, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LACOSTE (Noëlle) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 25 ans, est décédée M. Noëlle Lacoste, épouse de M. Joseph Lacoste, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BERARD, CASGRAIN — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 11 décembre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée M. Berard Berard, époux de M. Marie-Louise Berard, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

avis de décès

LANGLOIS (Odile) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Odile Langlois, née Marie-Émile, épouse de Léon Langlois, demeurant 4303 rue Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PERUSSE (Délila) — Subitement, le 12 décembre 1963, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Délila Perusse, épouse de M. Joseph Perusse, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PERREAULT (Pascal-Vincent) — A L'Anjou, le 11 décembre 1963, à l'âge de 52 ans, est décédée M. Pascal-Vincent Perreault, épouse de M. Marie-Louise Perreault, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Marie-Ange) — A St-Henri, le 11 décembre 1963, à l'âge de 88 ans, est décédée M. Marie-Ange Lapière, épouse de M. Joseph Lapière, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Albertine) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Albertine Lefebvre, épouse de M. Joseph Lefebvre, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEGER (Joseph) — A Valleyfield, le 12 décembre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée M. Joseph Léger, époux de M. Marie-Louise Léger, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Alfred) — A L'Anjou, le 8 décembre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée M. Alfred Lévesque, époux de M. Marie-Louise Lévesque, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MURRAY (Eulda) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 70 ans, est décédée M. Eulda Murray, épouse de M. Joseph Murray, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PAGEAU (Marie-Anna) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 70 ans, est décédée M. Marie-Anna Pageau, épouse de M. Joseph Pageau, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROBERT (Thérèse) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée M. Thérèse Robert, épouse de M. Joseph Robert, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROCHON (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 11 décembre 1963, à l'âge de 50 ans, est décédée M. Marie-Jeanne Rochon, épouse de M. Joseph Rochon, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

THIBAUT (Jacqueline) — A Montréal, le 12 décembre 1963, à l'âge de 25 ans, est décédée M. Jacqueline Thibaut, épouse de M. Joseph Thibaut, demeurant à 2126 Dore. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 4200 rue St-Henri à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Thomas de Matane, où sera célébré à 10 h et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS — La famille de feu M. Henri Bédard remercie très humblement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de leur défunt. Les services ont été célébrés le 11 décembre 1963, à 9 h 45, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS — La famille de feu M. Henri Bédard remercie très humblement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de leur défunt. Les services ont été célébrés le 11 décembre 1963, à 9 h 45, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS — La famille de feu M. Henri Bédard remercie très humblement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de leur défunt. Les services ont été célébrés le 11 décembre 1963, à 9 h 45, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS — La famille de feu M. Henri Bédard remercie très humblement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de leur défunt. Les services ont été célébrés le 11 décembre 1963, à 9 h 45, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS — La famille de feu M. Henri Bédard remercie très humblement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de leur défunt. Les services ont été célébrés le 11 décembre 1963, à 9 h 45, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS — La famille de feu M. Henri Bédard remercie très humblement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de leur défunt. Les services ont été célébrés le 11 décembre 1963, à 9 h 45, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

La FÊTE DES MALADES — Dimanche le 9 février sera célébrée, partout dans la province, la Fête des malades. M. Charlemagne Bourcier, O.D., qui vient d'être nommé président du comité provincial de cette fête, lance un appel pressant au public afin que, cette journée soit, pour les déshérités et les délaissés, une journée de joie et de bonheur.

Avec le syndicat de la construction

L'Hydro signe une convention à Hauterive

L'Hydro-Québec et le Syndicat national de la construction de Hauterive ont signé une convention collective de travail d'une durée de trois ans, soit du 4 juin 1963 au 3 juin 1966. La nouvelle convention régit les employés des chantiers de construction de la Manicouagan.

Au chapitre des salaires, les parties se sont entendues sur une hausse de salaire de \$0.15 l'heure pour la première année, avec effet rétroactif au 8 juin 1963, une augmentation de 6% sur les taux des salaires à compter du 6 juin 1964, ainsi qu'une augmentation de \$0.10 l'heure pour le 5 juin 1965.

Les autres clauses monétaires prévoient deux congés statutaires additionnels (ce qui fait un total de six) et des crédits de vacances plus avantageux. Enfin, il est à souligner que les amendements ont été apportés à l'ensemble de la convention en ce qui touche les avantages qui découlent de l'ancienneté et la procédure du règlement des griefs qui s'est sensiblement assouplie.

Un cambriolage dans une pharmacie. Jean-Pierre Tremblay et Michel Bernier, âgés de 20 ans, tous deux de Rivière-au-Recard, ont déclaré avoir vécu une nuit terrible.

La "Sainte-Adresse", qui jauge 1.100 tonnes, s'est échoué au cours d'une violente tempête, lundi soir, près des Escoumins, à 145 milles au nord-est de Québec. Il se dirigeait vers Sept-Îles avec un cargaison de 600 tonnes de bierre et de plusieurs tonnes d'acier de structure. Il a été fortement endommagé.

Tracy et 8 pour St-Joseph, jusqu'à ce qu'on ait atteint la proportion d'un permis par 700 de population. Il prévoit également que les détenteurs de permis pourront bénéficier de leur commerce dans l'une ou l'autre des municipalités et devront utiliser le taxi.

Les membres de la CSN, d'accord sur le principe d'intermunicipaliser le taxi dans les trois villes, approuvent et favorisent l'adoption du règlement, mais il n'en est pas de même des steamers.

Ceux-ci soutiennent que le règlement ne favorisera pas du tout les détenteurs de permis de Sorel même et craignent de voir leur ville envahie par leurs concurrents de St-Joseph et de Tracy. A cela, la CSN répond que la clientèle voyage tout autant d'une rive à l'autre de la rivière Richelieu qui sépare Sorel des deux autres villes; que les propriétaires de taxi en bénéficient également.

Les Teamsters soutiennent aussi que l'usage du taxi mériterait d'être augmenté et que les prix des courses et de la industrie locale du taxi au profit du transport en commun. Ils préféreraient voir Sorel adopter son propre règlement, sans se soucier des deux autres municipalités, tout en autorisant les taxis des villes voisines à venir y conduire leurs clients.

Les Teamsters ont, par ailleurs, demandé à la Régie provinciale des Transport d'intervenir pour régler le litige. Des enquêteurs de la Régie ont été

Notre position dans la publicité



Nous avons été en mesure de vérifier cette semaine quelle position occupent les agences de publicité canadiennes-françaises dans l'attribution des centaines de millions de dépenses chaque année pour mousser la réclame sur le marché canadien. Notre présence dans ce domaine si important est loin de correspondre à la force réelle de notre groupe ethnique et surtout à la valeur du marché qui est alimenté par le pouvoir d'achat canadien-français.

C'est un fait connu que la publicité, élément essentiel de notre vie moderne, est plutôt d'invention américaine et anglo-saxonne. Sa valeur réelle n'est pas encore suffisamment reconnue par les hommes d'affaires canadiens-français qui hésitent à l'intégrer de façon rationnelle dans la composition de leurs budgets. Il faudra nécessairement corriger cette situation au cours des prochaines années si nous voulons que nos entreprises connaissent l'essor qu'elles devraient normalement obtenir dans la province.

Les statistiques actuellement disponibles indiquent que plus de \$600,000,000 ont été consacrés l'an dernier au Canada à des fins publicitaires. La facturation totale des agences a atteint \$295,000,000, répartis à plus de 80 pour cent entre vingt-cinq entreprises d'importance nationale. Aucun établissement canadien français ne figure à la liste de cette distribution. Sur un total de 130 agences établies au pays, huit sont actuellement la propriété de Canadiens français, soit un pourcentage de 6%.

Il est difficile d'établir avec précision le volume d'affaires des agences canadiennes-françaises. Une estimation générale en fixe le montant aux environs de \$4,000,000, soit 1,3 pour cent de la facturation totale des agences canadiennes. Si on considère que le marché d'expression française au Canada constitue le tiers environ du marché canadien, il faut admettre que notre présence dans le domaine publicitaire est loin d'être suffisante. On devrait même affirmer que c'est dans ce secteur que notre infériorité économique est la plus forte.

Il ne faudrait pas conclure des statistiques citées précédemment que le marché d'expression française est négligé par les annonceurs nationaux. Québec reçoit environ 30 pour cent des budgets nationaux, soit un pourcentage équivalent à notre importance ethnique et à notre pouvoir d'achat. Toutefois, sur les \$90,000,000 environ dépensés dans la province en 1962, on estime que \$15,000,000 seulement proviennent des entreprises canadiennes-françaises. Bien plus, comme la facturation globale des agences de publicité canadiennes françaises ne dépasse pas \$4,000,000, c'est donc aux entreprises étrangères que vont la plus forte partie des fonds canadiens-français dépensés dans la province pour la publicité.

La situation que nous venons de décrire n'est pas brillante. Elle devrait inciter à la réflexion tous ceux qui s'intéressent au mouvement de libération économique entrepris dans la province. Il est essentiel que de grandes entreprises canadiennes-françaises développent le plus rapidement possible dans le domaine de la publicité. Si nous voulons contrôler nous-mêmes la mise en marché des produits vendus dans la province. Une telle maturité est essentielle au développement d'industries secondaires. Autrement, l'Ontario continuera d'attirer la plus forte partie des capitaux qui seront investis au pays.

Les comptables agréés demandent certaines réductions des impôts

OTTAWA — Selon l'Institut canadien des comptables agréés, notre système de taxation repose sur des bases saines mais il devrait quand même être l'objet de modifications dans ses structures actuelles.

Cette recommandation vient d'être formulée devant les membres de la Commission Carter qui enquête actuellement sur la fiscalité. Le mémoire soumis constitue un document fort volumineux qui a été présenté au nom de plus de 13,000 membres.

L'Institut s'appuie sur le principe général que la fiscalité doit créer au Canada un climat aussi favorable aux investissements que dans les autres pays qui sont en concurrence avec le Canada sur les marchés internationaux. Il estime que les prélèvements effectués par l'impôt sur les revenus personnels ne devraient pas inciter nos hommes les plus habiles en matière de génie et d'administration à quitter le Canada pour aller travailler dans d'autres pays.

Le mémoire recommande l'adoption d'un taux moyen d'imposition sur les bénéfices des grandes sociétés, ce taux étant situé aux environs de 45 pour cent. Il atteint actuellement jusqu'à 52 pour cent compte tenu de l'imposition effectuée par certaines autorités provinciales. De l'avis de l'Institut, le niveau actuel de l'imposition est trop élevé; seul un état d'urgence nationale en justifierait le maintien. L'Institut souligne également que cette forte imposition provoque naturellement la hausse

des prix des produits destinés à la consommation.

En matière de revenus personnels, l'Institut estime que le taux le plus élevé qui atteint actuellement 80 pour cent du revenu imposable devrait être réduit aux environs de 60 à 65 pour cent. Il est d'avis que si le projet de réduction des impôts personnels est finalement mis en vigueur aux Etats-Unis, nous aurons rapidement à déplorer une fuite de nos réserves humaines les plus précieuses vers la grande république.

L'Institut précise encore que les réductions suggérées n'entraîneraient pas nécessairement une diminution de revenus pour le gouvernement. Au contraire, il est d'avis que ces réductions provoqueraient un nouvel essor de l'économie de sorte que l'entrée des impôts, au lieu de diminuer, pourrait facilement s'accroître. Le mémoire mentionne cependant qu'advenant quand même une réduction du revenu global provenant des impôts, le gouvernement devrait compenser cette perte en percevant la taxe de vente de 11 pour cent non plus au niveau du manufacturier mais à celui du détaillant. En élargissant ainsi la base de cet impôt le gouvernement pourrait en abaisser le taux de façon à influencer le moins possible le niveau des prix.

Importance du gaz naturel comme source d'énergie

«Le gaz naturel a fourni l'année dernière un tiers des besoins du pays en énergie contre trois pour cent il y a dix ans, et actuellement il procure 1,000,000 d'affaires par jour, correspondant à une fourniture annuelle de 465 millions de pieds cubes, valant \$290,000,000; de plus on a fourni 385 millions de pieds cubes aux Etats-Unis, ce qui nous a laissé un surplus de \$85,000,000».

Tel est le record annoncé par M. W. H. Dalton, directeur exécutif de l'Association du Gaz Canadien, dans un bulletin spécial consacré aux résultats et

aux perspectives de l'industrie du gaz naturel au Canada.

Le gaz naturel a fourni au pays entier plus d'énergie que l'électricité : 420,000,000,000 d'unités thermiques britanniques, contre 395 : soit 6 pour cent de plus.

Pour l'année prochaine on prévoit un accroissement de clientèle de 6 pour cent : 1,530,000 clients, qui achèteront pour 520 milliards de pieds cubes de gaz, soit 12 pour cent de plus que cette année. «Et nous vendrons 425 millions de pieds cubes aux Etats-Unis, qui procureront \$83,000,000 en faveur de notre balance commerciale.»

«Et ce n'est qu'un début» a ajouté M. Dalton, qui sans vouloir faire la prophétie, a fait allusion aux emplois possibles du gaz naturel comme carburant pour l'industrie automobile, où il peut procurer selon lui, un plus haut rendement qu'avec la gazoline : jusqu'à 66 pour cent contre 33 pour cent pour le carburant traditionnel.

M. Dalton conclut son exposé en affirmant que les ressources du Canada en gaz naturel sont parfaitement à la hauteur de ces brillantes anticipations.

LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU Les actions privilégiées, 5% et 5 1/2% de la compagnie, d'une valeur au pair de \$100 chacune, ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 6 décembre 1963, vu leur acquisition par l'Hydro-Québec.

DOMINION GLASS COMPANY LIMITED

AVIS est ici donné qu'un dividende d'un et trois quarts pour cent (1 3/4%) a été déclaré sur les ACTIONS PRIVILEGEES de la compagnie, pour le trimestre finissant le 31e jour de décembre 1963.

Avis est aussi par les présentes donné qu'un dividende de quinze cents (15c) l'action a été déclaré sur les ACTIONS ORDINAIRES de la compagnie pour le trimestre finissant le 31e jour de décembre 1963.

Les dividendes ci-dessus seront payés mercredi, le 15e jour de janvier 1964, aux actionnaires inscrits à la fin de la semaine précédente, le 27e jour de décembre 1963.

D'ordre du conseil d'administration

T. B. KING
Secrétaire
Montréal, 26 novembre 1963.

En bouteilles de 25 oz. et de 40 oz.

Canadian Club

LE WHISKY LE PLUS RECHERCHÉ COMME CADEAU S'OBTIENT MAINTENANT DANS UN BEL EMBALLAGE DE PRÉSENTATION SANS MAJORATION DE PRIX

HIRAM WALKER & SONS LIMITED, DISTILLATEURS DE WHISKY FINS DEPUIS PLUS DE CENT ANS

NOMINATIONS A LA DIRECTION DE LA BANQUE DE MONTREAL

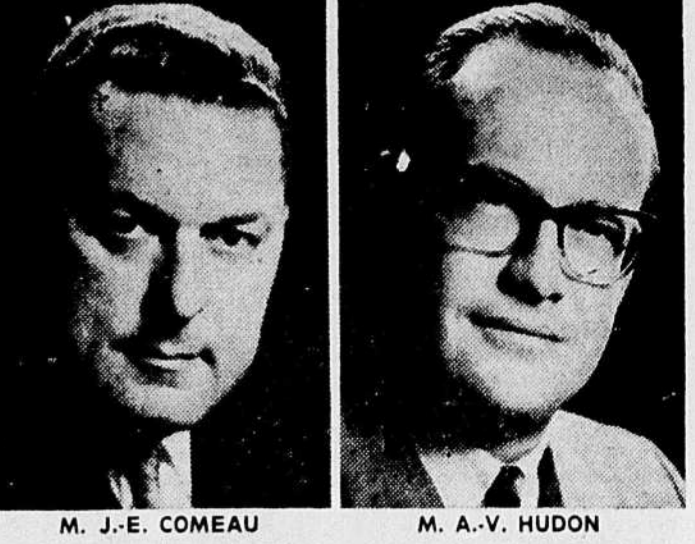


La nomination de quatre sous-généralistes généraux au social de la Banque de Montréal a été annoncée par M. G. Arnold Hart, président et directeur de l'exécutif.

M. W. T. G. Hackett est nommé sous-généraliste général, division de l'Ontario, siège social; M. F. S. Harrison est nommé sous-généraliste général, division de l'Est, siège social. Ces quatre messieurs étaient tous antérieurement généraux adjoints.

Ces nominations font partie de 14 nominations intéressant le personnel de la haute direction de la Banque de Montréal et elles prennent toutes effet le 1er janvier 1964. Elles s'inscrivent dans un remaniement majeur de la haute direction, parallèlement à l'accroissement des opérations de la banque au Canada et à l'étranger et vont renforcer les services

LE COMITE CONJOINT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE LA REGION DE MONTREAL



M. Gerald Milson, président du Comité Conjoint de l'Industrie de la Construction de la Région de Montréal, annonce deux nouvelles nominations au Comité, au niveau administratif. M. J. E. Comeau, anciennement directeur du projet de la Place des Arts, est nommé Administrateur. M. A. V. Hudon, autrefois Analyste senior des systèmes à l'Aluminium Company of Canada, est nommé Secrétaire-Trésorier. Ces deux postes ont été créés par suite de l'expansion des opérations du Comité Conjoint, particulièrement en ce qui a trait aux vacances payées et au nouveau système de sécurité sociale.

E.-U.: revenu brut \$615 milliards en 1964

Année de prospérité record prévue aux Etats-Unis ainsi qu'en Grande-Bretagne

(AFP) — 1964 devrait être pour les Etats-Unis une année de prospérité record, le produit national brut devant atteindre 615 milliards de dollars au cas où le programme d'allègements fiscaux sera adopté au début de l'année prochaine et 605 milliards dans l'hypothèse contraire. Telles sont les principales conclusions d'une étude du service économique de la Société

d'édition McGraw-Hill. Le produit national brut devant atteindre 584 milliards de dollars cette année, l'expansion atteindrait ainsi plus de cinq pour cent dans le 1er cas et plus de 3,5 pour cent dans le second. La production industrielle — comprenant les entreprises de manufacture, les activités minières et celles des services publics — devrait atteindre l'in-

dice 131 (sur la base 100 en 1957/59) dans le cas d'une diminution des impôts et 129 sans diminution, contre 124,5 en 1963. Tous les principaux secteurs de l'économie devraient enregistrer une progression l'année prochaine, à l'exception de l'excédent de la balance commerciale.

Les dépenses des collectivités publiques et du gouvernement s'accroîtront de sept milliards en 1964, dont trois milliards de dépenses de l'administration fédérale. Les investissements privés, la valeur des stocks et l'activité du bâtiment progresseront de sept pour cent.

Investissements privés accrus

L'accroissement en valeur le plus important sera le fait des investissements privés dont le montant sera supérieur de trois milliards de dollars à celui de 1963. Les dépenses des consommateurs en biens et services attendront des niveaux records qui se refléteront dans le budget de législation d'allègements fiscaux. Les exportations n'augmenteront en valeur que de trois pour cent, marge pratiquement inchangée par rapport à celle de cette année, tandis que les importations augmenteront d'environ cinq pour cent sous l'influence de l'expansion économique. L'excédent commercial sera en conséquence légèrement inférieur aux quatre milliards de dollars prévus pour 1963.

Exposition industrielle dans la métropole en mai

Afin de mieux faire ressortir le développement du Québec en tant que marché industriel, une vaste exposition industrielle est prévue pour l'année prochaine à Montréal. L'Exposition Canadienne de Machinerie et d'Entretien d'Usine, qui aura lieu du 12 au 15 mai 1964 au Palais du Commerce, sera l'une des plus importantes manifestations de l'industrie de la machinerie et du matériel industriel jamais organisée à Montréal.

«Les fabricants de machines de production industrielles et de matériel d'entretien d'usine sont extrêmement intéressés par cette exposition, en raison de l'importance de plus en plus marquée de Montréal sur le marché industriel. La concentration de l'industrie lourde en cette ville, jointe au fait qu'elle n'a pas connu d'exposition professionnelle technique depuis 1955, a incité davantage les fournisseurs industriels à y exposer leurs produits. Ils voient en cette exposition une occasion unique de vendre leur matériel sur l'important marché du Québec et, en même temps, de créer une clientèle à l'échelle nationale.»

«Il est maintenant acquis que l'exposition de Montréal sera visitée par plus de 10,000 acheteurs et dirigeants des principales industries. Ceux-ci comprendront des directeurs et ingénieurs d'usines, ainsi que d'autres dirigeants tels que surveillants généraux, ingénieurs de production, chefs de maintenance, surveillants et mécaniciens d'atelier.»

Plus de 140 exposants ont déjà confirmé leur participation. «Pres de six mois avant cette importante manifestation, plus de 75% de la surface utilisable a été retenue», communique M. Lawrence A. Feit, gérant des ventes, qui a ajouté: «Nous pensons louer la totalité de la surface disponible longtemps à l'avance.»

«Les exposants actuellement inscrits comprennent les principaux fabricants et fournisseurs de machines outils, de machines d'atelier, de matériel de soudure, d'appareils de maintenance et d'éclairage, et d'appareils de commande électroniques. Les produits exposés proviendront de tout le Canada, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, d'Italie, de Tchécoslovaquie, de Suisse et du Japon.»

«Les exposants actuellement inscrits comprennent les principaux fabricants et fournisseurs de machines outils, de machines d'atelier, de matériel de soudure, d'appareils de maintenance et d'éclairage, et d'appareils de commande électroniques. Les produits exposés proviendront de tout le Canada, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, d'Italie, de Tchécoslovaquie, de Suisse et du Japon.»

DIRECTEUR de la MECANOGRAPHIE

Une importante compagnie canadienne-française recherche un directeur pour son futur service de mécano-graphie.

Le candidat choisi devra collaborer activement à la mise en marche de ce nouveau service, en plus d'apporter sa participation aux études ultérieures de mécanisation.

Le candidat recherché est âgé de 25 à 30 ans, est bilingue et détient actuellement les fonctions de chef de service dans un département de mécano-graphie IBM (équipement 402).

Les candidats qui, sans détenir le poste mentionné, possèdent une expérience équivalente, seront aussi considérés.

Des possibilités d'avancement intéressantes et une rémunération avantageuse seront accordées au candidat choisi.

Les demandes d'emploi devront stipuler l'âge, le niveau scolaire, les qualifications et l'expérience ainsi que le salaire demandé, et devront être adressées à:

WOODS, GORDON & Cie,
500 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P. Qué.

Nominations à la Manufacturers Life



La Manufacturers Life Insurance Company annonce la nomination de M. T. Mure Thomas au poste de gérant adjoint et de M. Georges Lachance au poste d'assistant-gérant de sa succursale hypothécaire de Montréal. M. Thomas est au service de la compagnie depuis 1938 et fut nommé assistant-gérant en 1959. M. Lachance était inspecteur à Montréal depuis 1949.

Gains prévus dans les papeteries pendant 1964

La nouvelle année est promise pour la pâte à papier du Canada déclare R. W. Fowler, président de l'Association canadienne des pâtes à papier. Cette industrie, qui est celle qui rapporte le plus dans le commerce canado-américain, a été touchée en 1963 par la grève des journaux de New York et de Cleveland.

M. Fowler déclare qu'à condition que le climat économique soit sain en 1964, les pâtes à papier ont un brillant avenir. Il a déclaré: «Il faut souligner que la pâte à papier est une industrie dynamique très sensible aux conditions économiques. Lorsque l'économie progresse, la pâte à papier fait de même. L'année prochaine devrait être bonne.»

Environ 80 pour cent de la production de papier journal canadien est envoyée sur le marché des Etats-Unis, surtout dans les villes où il y a des journaux importants.

«Problème»

M. Fowler a précisé que le fait que les capacités de production du papier journal augmentent d'une façon «excessivement rapide» pose un problème. Pendant les neuf premiers mois de cette année les producteurs canadiens n'ont fait marcher leurs usines que dans une proportion de 78,6 pour cent.

Il a expliqué que les ventes ont fortement augmenté en Europe et en Amérique du Nord en raison des excellents conditions économiques. Les producteurs de pulpe destinée à la vente font 90 pour cent de leurs affaires avec l'étranger.

Au cours des premiers neuf mois de cette année, le Canada a produit 8,979,413 tonnes de pulpe de bois, alors qu'il en a produit 8,826,009 au cours de la période correspondante de 1962.

Industrie minière

«Son progrès est lié à la recherche»

TORONTO — Selon le ministre fédéral des Mines, M. William Bendickson, l'industrie minière canadienne connaît de nouveaux progrès pourvu qu'elle accorde davantage d'importance à la recherche et aux travaux de génie.

Pour la parole devant les membres de la Canadian Institute of Mining and Metallurgy, section de Toronto, le ministre a expliqué que le développement de l'industrie minière au Canada sera fortement influencé par la recherche au cours des prochaines années alors que le monde minier devra développer de nouvelles méthodes de production et multiplier ses débouchés à travers le monde. M. Bendickson a remarqué que nos entreprises minières s'étaient agrandies dans le passé précisément parce qu'elles ont fait un effort constant pour trouver de nouveaux débouchés. Le reste d'avis qu'elles devront se montrer plus agressives encore à l'avenir si elles veulent assurer la mise en valeur de nos importantes ressources minières.

«Problème»

M. Fowler a précisé que le fait que les capacités de production du papier journal augmentent d'une façon «excessivement rapide» pose un problème. Pendant les neuf premiers mois de cette année les producteurs canadiens n'ont fait marcher leurs usines que dans une proportion de 78,6 pour cent.

Il a expliqué que les ventes ont fortement augmenté en Europe et en Amérique du Nord en raison des excellents conditions économiques. Les producteurs de pulpe destinée à la vente font 90 pour cent de leurs affaires avec l'étranger.

Au cours des premiers neuf mois de cette année, le Canada a produit 8,979,413 tonnes de pulpe de bois, alors qu'il en a produit 8,826,009 au cours de la période correspondante de 1962.

Credit à la consommation

Les créances aux livres des sociétés de financement des ventes (biens à la consommation et biens commerciaux), des sociétés de petits prêts (prêts comptants et crédits à la consommation), des grands magasins, des magasins de meubles et d'appareils électriques, et des banques (prêts personnels) étaient plus élevées, fin septembre, qu'un an plus tôt.

Voici les chiffres, en millions de dollars: sociétés de financements des ventes — biens à la consommation, 847 (776 un an plus tôt); — biens commerciaux, 462 (434); sociétés de petits prêts (comptants), 706 (617); sociétés de petits prêts, crédit à la consommation, 46 (44); grands magasins, 394 (366); magasins de meubles et d'appareils électriques, 188 (186); et banques à charte (prêts personnels), 1,831 (1,638).

PAUL SERVICE STORES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné qu'un dividende d'un dollar (1,00) l'action a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 31e jour de décembre 1963 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23e jour de décembre 1963.

D'ordre du conseil d'administration

M. R. MONETTE,
Secrétaire-Trésorier,
Montréal, P. Q.
10 décembre 1963

ON DEMANDE UN VENDEUR

Un fournisseur de machinerie pour la menuiserie requiert les services d'un vendeur compétent au Québec. Le candidat, canadien-français de préférence, devra être bilingue et, surtout, avoir de solides relations avec des fabricants de meubles — Salaire intéressant plus commission.

Ecrire en mentionnant tous les détails appropriés à: WALSH ADVERTISING CO. LTD. SUITE 285, 1980 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL

CHERRY BRANDY IMPORTÉ

BOIS

GERANT D'USINE

La situation... L'homme...

Occasion de prendre, à Montréal, la direction d'une usine d'une importante entreprise. Le gérant a pour fonction principale de diriger et de coordonner la production et la vérification des produits. Il a, pour l'aider dans cette tâche, un groupe de techniciens expérimentés. Excellentes possibilités de progrès au sein d'une entreprise en pleine expansion.

S'adresser en toute confiance, mentionnant l'offre 474, à

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
PLACE VILLE-MARIE, MONTREAL
CI-DEVANT PAYNE-ROSS LIMITED, CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

prêts hypothécaires

A TERMES INTÉRIMAIRES OU MOYENS

- pour propriétés industrielles et commerciales
- à partir de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus
- Pour obtenir des renseignements, téléphonez à

Industrial Acceptance Corporation
MONTREAL: M. G. Clerk, 1329 boul. Graham, 739-4701
QUÉBEC: M. E. Sauvé, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777

IAC DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL

par Gilles DAoust
Plus de 1,500 étudiants ont encercle pendant deux heures, hier, l'édifice de la Place Ville-Marie, où se trouvent les bureaux d'Air Canada, et ont manifesté aux cris de: "A bas le DC-9", "On veut la Caravelle", "McGregor au poteau". A l'intérieur de l'édifice, dans un calme contrastant, presque plat, M. Gordon McGregor, président d'Air Canada recevait dans son bureau situé au 40^e étage, une délégation de cinq de ces étudiants venus protester contre certaines attitudes et certaines paroles qu'il aurait eues en présentant le rapport annuel de sa compagnie la semaine dernière, devant le comité de la Chambre des Communes.

Autour de la Place Ville-Marie, en pleine tempête de neige, la manifestation, plus ou moins paisible, n'a donné naissance qu'à peu d'incidents graves sauf celui de quelques étudiants de Sir George Williams rudyés par ceux de l'Université de Montréal, pour avoir tenté d'amorcer une contre-manifestation.

Les policiers, qui étaient au nombre de 200 tout autour de la Place, n'ont effectué que deux arrestations. Il s'agit d'étudiants qui ont lancé des morceaux de glace et des oeufs en direction de policiers, lesquels tentaient de venir en aide aux étudiants anglais malmenés.

Au début de la manifestation, des représentants étudiants perchés sur une estrade de fortune, ont expliqué à tous le pourquoi du rassemblement et incité les étudiants à éviter tout acte de violence.

Du haut de leur estrade, les chefs étudiants, qui avaient entendu quelques-uns crier: "Vive le FLQ", se sont empressés de dire au micro qu'ils ne voulaient pas de ce genre de chose dans une manifestation étudiante et aussitôt disparurent en miettes, dit-on, certaines pancartes où l'on avait inscrit le sigle FLQ.

Les policiers, de plus en plus habitués maintenant à voir des visages étudiants, ont paru enchanter, malgré une violente tempête de neige, du calme relatif dans lequel s'est déroulée la manifestation.

Sauf pour quelques étudiants qui ont tenté de pénétrer à l'intérieur de la Place Ville-Marie et qui ont été immédiatement repoussés par un cordon de policiers, les manifestants se sont contentés de chanter, de

Voir ETUDIANT (S) en page 2

McIlraith approuve McGregor

WASHINGTON, (PA) — Le président Lyndon Johnson aurait l'intention d'effectuer une importante réorganisation de l'Alliance pour le progrès afin de rendre plus dynamiques et plus efficaces les relations des Etats-Unis avec les pays d'Amérique latine.

Selon un personnage bien informé du Congrès, le programme sera complètement réorganisé et dans sa direction et dans ses méthodes d'opération.

D'autre part, le président Johnson a convoqué pour aujourd'hui à la Maison blanche le corps diplomatique afin d'exposer la politique étrangère américaine aux représentants étrangers. C'est ainsi que 112 ambassadeurs, ministres et chargés d'affaires doivent assister à la réunion à midi, alors que M. Johnson exposera ses vues et soulignera la continuité de la politique des Etats-Unis. Le président doit aussi rencontrer en fin d'avant-midi quelques leaders noirs.

A la Maison blanche, le secrétaire de presse Pierre Salinger a déclaré aux journalistes que M. Johnson procédera à un examen de toutes les opérations gouvernementales en vue de les améliorer. Il a toutefois refusé de discuter plus spécifiquement les problèmes de l'Alliance pour le progrès.

Quand on lui a demandé si une réorganisation voudrait dire le remplacement de M. Teodoro Moscoso au poste de coordonnateur de l'Alliance, M. Salinger a répondu qu'il n'avait pas entendu dire que M. Johnson n'a pas eu le temps de décider de l'efficacité de l'administration de Moscoso.

Thomas Mann De son côté, l'informateur du Congrès a laissé entendre qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet, mais il est possible que Moscoso soit invité à assumer un autre poste.

La rumeur circule dans les milieux diplomatiques que M. Johnson désignerait M. Thomas C. Mann, ambassadeur américain au Mexique, à un nouveau poste qui lui donnerait de vastes pouvoirs en ce qui a trait à la politique et aux opérations des Etats-Unis en Amérique latine.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

M. Mann, un diplomate de carrière qui possède une longue expérience des affaires latino-américaines, fut secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Internationales.

Nouvelle attitude des USA face à l'Amérique latine

DERNIERE HEURE

Johnson: le monde est interdépendant

WASHINGTON, (AFP) — Le président Johnson a fait appel, aujourd'hui, aux peuples du monde pour qu'ils prennent conscience de leur profonde "interdépendance" et acceptent de communiquer entre eux "avec franchise", de manière à "éliminer une guerre froide dangereuse, en faveur d'un monde stable et pacifique". Le président Johnson a fait cette déclaration en recevant à la Maison Blanche les chefs de 111 missions diplomatiques étrangères à Washington.

Le patron de la Cosa Nostra est arrêté

WASHINGTON, (PA) — Angelo Bruno de Philadelphie, l'émirisme grise du fameux syndicat américain du crime, mieux connu du nom de "Cosa Nostra", a été arrêté aujourd'hui par le FBI, au moment où il descendait d'un avion à Boston. Bruno rentrait d'Italie où il s'était retiré depuis septembre.

Augmentations de traitement

OTTAWA, (PC) — Des augmentations de traitement allant de \$2,000 à \$5,100 annuellement ont été proposées aujourd'hui par le gouvernement fédéral à l'intention de 31 membres de commissions et conseils gouvernementaux.

Le projet de loi propose également de doubler les salaires des 10 lieutenants-gouverneurs, les portant à \$20,000 pour ceux du Québec et de l'Ontario et à \$16,000 pour le lieutenant-gouverneur de l'île-du-Prince-Édouard.

Les lieutenants-gouverneurs des autres provinces recevraient \$18,000 au lieu de \$9,000 comme actuellement.

USA: changement d'attitude envers la Chine rouge?

SAN FRANCISCO, Californie, (AFP) — Les Etats-Unis ont constaté une certaine évolution à l'intérieur du régime communiste chinois et sont décidés à poursuivre une politique de "porte ouverte" vis-à-vis de Pékin, a déclaré aujourd'hui M. Roger Hillsman, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient. Cette double affirmation de M. Hillsman a suscité bon nombre de spéculations parmi les observateurs, qui craignent y voir l'amorce d'une nouvelle orientation de la politique de Washington envers la Chine populaire.

La démocratie au Québec
PAR RICHARD BIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFF

La seule arme du Québec: son droit de vote au fédéral

En avertissant la population du Québec qu'elle devra porter le fardeau d'un refus possible d'Ottawa d'accorder les demandes minimums du Québec pour l'année fiscale 1964-65, demandeur qui s'élève à \$150,000,000, le premier ministre Jean Lesage vient de poser un geste très démocratique en page 2

SOMMAIRE
Annonces classées / 25 à 32
Bandes dessinées / 33
Coursier de Pauline / 16
Dées, Naissances, etc. / 41
Editorial / 4
Finance / 42, 43
Horoscope / 20
Immeuble / 33
Les patrons / 28
Les Tribunaux / 24
Loisirs et récréation / 19
Mots croisés / 30
Nouvelles internationales / 13
Radio et Télévision / 8
Session fédérale / 10
Spectacles et Concerts / 18, 19
Sports / 36 à 39
Via féminine / 14 à 17
Via mondaine / 15
Votre médecin / 20

LA MÉTÉO
NUAGES, MOINS FROID DEMAIN
MIN.: 10 — MAX.: 25

"K" aurait déclaré à M. Guy Mollet: Pékin a la bombe atomique

PARIS. — (Reuter) — Le premier ministre Khrouchchev est d'avis que l'Allemagne de l'Ouest acceptera inévitablement un "second Rapallo" et il croit que la Chine communiste possède déjà la bombe atomique.

En vertu du traité de Rapallo signé en 1922, l'Allemagne et l'URSS renouaient réciproquement à des indemnités de guerre et se consentaient réciproquement le statut de la nation la plus favorisée dans les échanges économiques.

Selon le quotidien parisien "Le Figaro", M. Khrouchchev aurait fait ces confidences au chef socialiste français Guy Mollet et à des compagnons lors de la visite qu'ils firent à Moscou à la fin d'octobre. D'après le journal, M. Mollet s'est abstenu de révéler ces remarques lors de sa conférence de presse du 8 novembre à Paris.

Si l'on en croit l'article, Khrouchchev aurait déclaré en substance à Mollet: "L'Allemagne sera nécessairement conduite à un nouveau Rapallo par les contradictions du système occidental." L'Union soviétique constitue pour l'Allemagne de l'Ouest un immense marché, aurait ajouté le chef du Kremlin.

Khrouchchev a également déclaré à Mollet qu'il avait

Voir PEKIN en page 2



LES EBOLIS DE LA GASPELIE — Voici une des huit maisons qui ont été démolies dans le glissement de terrain à St-Joachim-de-Tourelle. Elle est entourée d'une rivière de boue qui l'a presque entraînée dans le St-Laurent.

D'autres éboulis menacent Saint-Joachim-de-Tourelle

par Jacques GUAY

ST-JOACHIM. — Un calme lourd et triste pesait hier soir sur le petit village de St-Joachim-de-Tourelle qui vit dans l'attente de nouveaux glissements de terrain, à la suite de ceux qui ont causé mercredi la mort de quatre personnes et emporté neuf maisons.

Les équipes de secouristes, qui se sont affairées pendant

24 heures autour du lieu de l'éboulement, s'accordaient quelque répit alors qu'une neige légère commençait à recouvrir la scène.

La boue qui a englouti les maisons est devenue presque solide sous l'influence du gel. Hier soir, seule une équipe de la compagnie Québec Téléphone travaillait au rétablissement des lignes téléphoniques.

Les 1,500 citoyens de ce petit village de la péninsule gaspésienne vivent aujourd'hui les mêmes heures que ceux de Nicolet à l'automne 1955.

Pour eux, c'est la catastrophe du siècle. Certains disaient hier: "L'éboulement de l'année dernière, c'était une rose, cette année, c'est un sapin". Triste arbre de Noël qui a jeté la consternation dans toute la région.

Pendant ce temps, un porte-parole de la Croix-Rouge a déclaré que les glissements de terrain laissent 52 personnes sans foyers. La police a donné l'ordre d'évacuer dix autres maisons. "Il pourrait survenir de nouveaux glissements de terrain", a déclaré le constable Emile L'Heureux, de la police provinciale du Québec.

Le constable L'Heureux a estimé que les éboulis avaient causé environ \$150,000 de dégâts.

Le premier éboulement s'est produit dans la soirée de mercredi, emportant sept maisons et un camion dans lequel quatre hommes avaient pris place. On a retrouvé hier leurs corps gelés. Les quatre victimes appartenaient à une même famille. Il s'agit des frères Johnny Thérien, 32 ans, Raymond, 29 ans, Benoît, 22 ans, et Onésime, 20 ans.

On affirme qu'ils n'ont pas été emportés au moment où le sol

s'est abîmé. Ce ne serait qu'en voulant se rendre sur les lieux de l'éboulement, dont ils avaient entendu parler, que leur camion serait tombé dans la mer de boue qui les a engloutis.

Lorsque les corps ont été retrouvés, deux étaient gelés dur, cependant que les deux autres étaient moles; ce qui laisse penser qu'ils ont offert à l'ent-

Voir EBOULIS en page 2

FLQ: imposition de nouvelles sentences

par Maurice MORIN

Richard Bros, un jeune homme de 18 ans, membre de la nouvelle cellule du FLQ qui n'a pas fait long feu, a fait une déclaration, aujourd'hui, qui a eu l'effet d'une bombe... aux Assises.

Bros, accusé d'avoir mis le feu à deux casernes militaires, ne devait être conduit devant le tribunal que vendredi prochain, le 20, pour la fixation de son procès.

Mais vu qu'il avait demandé à être présent aujourd'hui même, les autorités judiciaires s'étaient rendues de bonne grâce à sa requête.

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

"Tout d'abord, je Deslauriers a bondi. Me Gérard Laganier, procureur de la Couronne, a affirmé que Bros agissait tout simplement sous l'influence de Bernabé Garcia, un révolté, à l'époque, dont le sort n'est pas encore réglé par Ottawa.

Le juge a ajouté ce qui suit: "Nous tentons par tous les moyens d'être conciliant avec des jeunes et voilà ce qui nous est arrivé."

Le juge Marquis était l'un des quatre adolescents trouvés enterrés dans une région boisée de Pont-Rouge, à l'ouest de Québec, l'été dernier.

Etreint par l'émotion, Dion s'est levé après que la sentence eut été rendue pour déclarer: "Ces deux maudites mains ont tué quatre petits saints."

"Ce que je suis devenu aujourd'hui, ce n'est pas de ma faute."
"J'ai quarante-trois ans, et je n'ai pas encore vécu."
Dion a exprimé l'espoir que la société sera satisfaite du verdict rendu.

Le juge Lacroix a souligné pour sa part que les quatre adolescents avaient eu aussi droit à la vie et que l'inculpé avait été bien défendu.

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

Tout d'abord, il a de nouveau nié sa culpabilité, puis a réclamé un cautionnement et ensuite a déclaré ce qui suit: "Je refuse d'être jugé par la

magistrature du Québec... tant et aussi longtemps que la magistrature du Québec sera considérée comme ayant été "les Assassins de Coffin".

L'Ontario s'oppose aux subsides accrus

HAMILTON, (PC) — Le premier ministre John Roberts a déclaré, hier soir, que l'Ontario se prépare à prendre une attitude plus rigide en ce qui a trait à l'augmentation des subsides fédéraux aux provinces moins riches.

M. Roberts a aussi laissé entendre que son gouvernement se verra peut-être forcé d'augmenter les impôts pour faire

face à la grande expansion que connaîtra l'Ontario au cours des années à venir.

Le premier ministre qui parlait aux membres du Traffic Club de Hamilton a ajouté qu'il aurait de "sérieuses inquiétudes" si l'on devait augmenter les subsides accordés selon la formule en cours.

"... Le moindre ajustement dans les relations fiscales entre

les provinces et le gouvernement fédéral devra être examiné très prudemment à la lumière de leurs effets possibles sur l'économie de cette province."

M. Roberts a ajouté que l'entente de cinq ans a été modifiée au cours de la dernière conférence fédérale-provinciale malgré son opposition. "Je dois faire face à la possibilité que

Voir ONTARIO en page 2

L'affaire Coffin: "C'est une histoire ridicule" (St-Laurent)

OTTAWA, (M.G.) — L'ancien premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, a qualifié ce matin de "ridicule" les dernières révélations relatives à l'affaire Coffin.

C'est au ministre de la Justice, M. Chevrier, que nous devons de connaître la mise au point de l'ancien premier ministre. Aux Communes, ce matin, il a éclairci cette question.

Inquiet de ce que rapportaient les quotidiens du matin à ce sujet, à savoir que M. St-Laurent a dû utiliser toute sa puissance de persuasion et toute son expérience de juriste

Voici cette réponse: Le principe en cela est très clair. Le gouvernement est responsable de ses décisions et le gouverneur général, en vertu de notre régime constitutionnel, agit selon ses recommandations.

C'est en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Diefenbaker, que M. Chevrier a parlé de ses appels de la matinée.

Faisant état des dernières révélations relatives à l'affaire Coffin, M. Diefenbaker a tout d'abord rappelé le principe du secret qui entoure les relations entre le premier ministre et le gouverneur, puis il a ensuite demandé au ministre de la Justice d'essayer d'identifier la présumée "source fiable" qui a renseigné les journaux.

Voir COFFIN en page 2

Une petite fille aux yeux bleus a vu le jour en pleine tempête, hier après-midi, presque en pleine rue et presque dans une auto-taxi de la compagnie Beaubien que conduisait M. Marcel Tremblay.

Ce dernier, constatant que sa cliente allait accoucher avant l'arrivée à l'hôpital, stoppa son véhicule juste en face du poste de police et de pompiers no 17. Et le capitaine Ste-Marie, de l'escouade des pompiers, voyant venir l'événement dans la rue, dans la tempête, décida de communiquer, vu le froid, le chaleur du garage... et de la réception des pompiers à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, lorsque les choses se précipitèrent.

Mais tout est bien qui finit bien...



"MON BEAU SAPIN" — La joie de Noël est dans l'air et le décor est maintenant tout prêt à l'extérieur pour les célébrations de cette grande fête. Il faut aussi songer à dresser le décor intérieur avec le traditionnel sapin. Tandis que les grands songent déjà aux festivités, les petits s'impatientent à voir dresser "leur" arbre de Noël et de laisser aller leur imagination aux cadeaux que "Petit Papa Noël" déposera dessous.

Photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Quatre à cinq pouces de neige sur Montréal

Il n'y a maintenant plus d'erreur possible, l'hiver est bel et bien arrivé. La neige, qui s'était quelque peu laissée devancer par le froid, s'est maintenant jointe à lui pour former un duo qui ne fait pas nécessairement le plaisir de tout le monde.

Même si l'on était un peu préparé et si l'on s'attendait d'un jour à l'autre à ce qu'une bonne tempête de neige concrétise la venue de l'hiver, la plupart des gens ont semblé pris à l'improviste et ont mis du temps à réagir.

Cette première tempête, qui a déversé quelque quatre à cinq pouces de neige sur la région métropolitaine, a bouleversé la vie de bien des Montréalais.

Plusieurs ont dû se résigner à de longues attentes dans des monstres embouteillages, pour finalement arriver à destination avec des heures de retard.

Et ceux qui remettaient toujours au lendemain l'achat ou l'installation des pneus à neige sur leur voiture ont en outre dû déboursier de leur argent alors qu'un brave agent de la circulation, désireux d'accélérer la marche des voitures, donnait la contravention habituelle, pour ensuite faire remorquer la voiture.

L'intervention d'un grand nombre de policiers.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

En effet M. Lesage s'en remet aux Québécois, en soulignant que les demandes de son gouvernement représentent un minimum pour le respect de leurs droits et de leur affirmation comme peuple.

M. Lesage affirme qu'il veut être bien franc envers la population. Si Ottawa n'accorde pas les demandes minimums du Québec, les Québécois eux-mêmes devront mettre un frein à des dépenses essentielles ou assumer de plus grosses dettes, ou encore faire face à la double imposition. Ils seront peut-être même forcés d'envoyer ces trois mesures toutes ensemble.

Le pire embouteillage s'est formé au début de la soirée hier, sur le boulevard Décarie, entre les rues Jean-Talon et Queen Mary. Pendant plusieurs heures, des centaines d'automobilistes ont dû se résigner à attendre. Plusieurs artères avoisinantes ont également été bloquées par les voitures qui tentaient d'échapper à l'embouteillage. Celui-ci aurait pris de l'envieure alors que des conducteurs impatients ont envahi le côté gauche de la rue, tentant de prendre l'avance sur les automobilistes qui circulaient en bordure du trottoir. Ce n'est qu'à près 10 h que la situation a repris son cours normal, avec

PEKIN

SUITE DE LA PAGE 1

let que les Chinois possèdent la bombe atomique et «peuvent la faire exploser n'importe quand».

Le premier ministre soviétique aurait enfin confié au chef socialiste français: «Je ne suis jamais sûr de me réveiller dans mon lit. Ils sont tous contre moi. Mais si on m'en laisse le temps, je les conduirai loin.»

EBOULIS

SUITE DE LA PAGE 1

sement une résistance plus grande.

Trois morts attribués à la neige

Poursuite judiciaire contre Fabien Boileau

Le procès de Fabien Boileau, président provincial de la Société des entrepreneurs électriciens, accusé d'avoir exercé le métier d'électricien sans être membre de la Corporation des maîtres électriciens, se poursuivra le 4 février prochain, alors que Me Gérard Sullivan, avocat de la défense, fera entendre des témoins.

Hier, Me Jean-Paul Dansereau, C.R., procureur de la Corporation, a tenté de faire la preuve que Boileau n'était pas membre en règle de la dite Corporation et qu'il ne pouvait donc pas exercer son métier dans le Québec.

ONTARIO

SUITE DE LA PAGE 1

d'autres changements puissent être considérés à d'autres conférences.

LES USA

SUITE DE LA PAGE 1

américaines avant de devenir ambassadeur au Mexique en 1961.

LA FORCE DES PANCARTES...

Interrogé hier soir au sujet de la manifestation, un représentant étudiant nous a certifié qu'hier, devant la Place Ville-Marie, ce sont les étudiants de l'Université de Montréal qui étaient en majorité et non pas les membres du RIN.

La rançon de Sinatra déductible de l'impôt?

WASHINGTON (AFP, Reuter). — Les \$240.000 payés par Frank Sinatra pour la rançon de son fils seront-ils admis en déduction d'impôt sur les revenus du chanteur? Les spécialistes de l'administration fiscale n'ont pas encore réussi à élucider ce problème, lequel ne s'est encore jamais posé aux États-Unis.

Sud-Aviation peut encore poursuivre M. McGregor

PARIS. (Par Pierre Saint-Germain). — La mise au point de Sud-Aviation concernant les déclarations de M. McGregor sur la "Caravelle" et son constructeur ne met pas nécessairement un point final à cette affaire, a indiqué aujourd'hui le porte-parole de la société française, et il n'est pas exclu que Sud-Aviation envisage de poursuivre en justice le président d'Air-Canada. "Tout dépendra de la réaction de M. McGregor à notre mise au point".

Protestation quand même...

OTTAWA. (PC) — L'Association de la jeunesse canadienne-française de l'Ontario a annulé sa marche sur l'hôtel de ville d'Ottawa, qui devait avoir lieu aujourd'hui, pour protester contre les récentes déclarations du maire Charlotte Whittin qui s'oppose au bilinguisme dans la municipalité, capitale fédérale du Canada.

Le budget du "Peace Corps" est doublé

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat a approuvé hier un projet de loi autorisant une extension de l'organisme du "Corps des volontaires de la paix" (Peace Corps). Le projet prévoit l'allocation de 102 millions de dollars.

McILRAITH

SUITE DE LA PAGE 1

CONFERENCE ET DEMONSTRATION sur le YOGA

comprendant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, la nouvelle édition de N.G.O. YOGA, du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4550 boul. Décarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

LA CONFERENCE ET DEMONSTRATION sur le YOGA

comprendant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, la nouvelle édition de N.G.O. YOGA, du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4550 boul. Décarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

QUÉBEC

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous; vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

Adressez-vous à votre agence de voyage ou téléphonez à AIR CANADA; 489-3411. VOYAGEZ A LA CANADIENNE PAR AIR CANADA TRANS-CANADA AIR LINES

Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.

Advertisement for Chateau-Gai Canadian Sherry. Features the brand name 'Chateau-Gai' in a stylized font, 'CANADIAN SHERRY' in large letters, and 'LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION'. The ad is framed with decorative borders and includes a small illustration of a chateau.

Advertisement for a 5c Exposition and Annual Sale. Titled '5c EXPOSITION ET VENTE ANNUELLES', it lists '17 ARTISTES EUROPEENS ET LEURS COLLEQUES - REPRESENTES PAR M. DARWIN' and '150 PEINTURES A L'HUILE AUTHENTIQUES'. It includes a table with dimensions and prices for various art pieces.

Advertisement for Air Canada. The text reads 'QUÉBEC c'est la porte à côté PAR AIR CANADA' and 'et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous; vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$26 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Québec à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage! Adressez-vous à votre agence de voyage ou téléphonez à AIR CANADA; 489-3411. VOYAGEZ A LA CANADIENNE PAR AIR CANADA TRANS-CANADA AIR LINES. Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.

Advertisement for a yoga conference and demonstration. Titled 'CONFERENCE ET DEMONSTRATION sur le YOGA', it lists 'comprendant 84 postures et respiration par SWAMI VISHNUDEVANANDA, ancien professeur de Yoga à la Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas, et auteur du THE COMPLETE ILLUSTRATED BOOK OF YOGA, la nouvelle édition de N.G.O. YOGA, du CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA à 4550 boul. Décarie, Montréal, le samedi, 14 décembre 1963, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

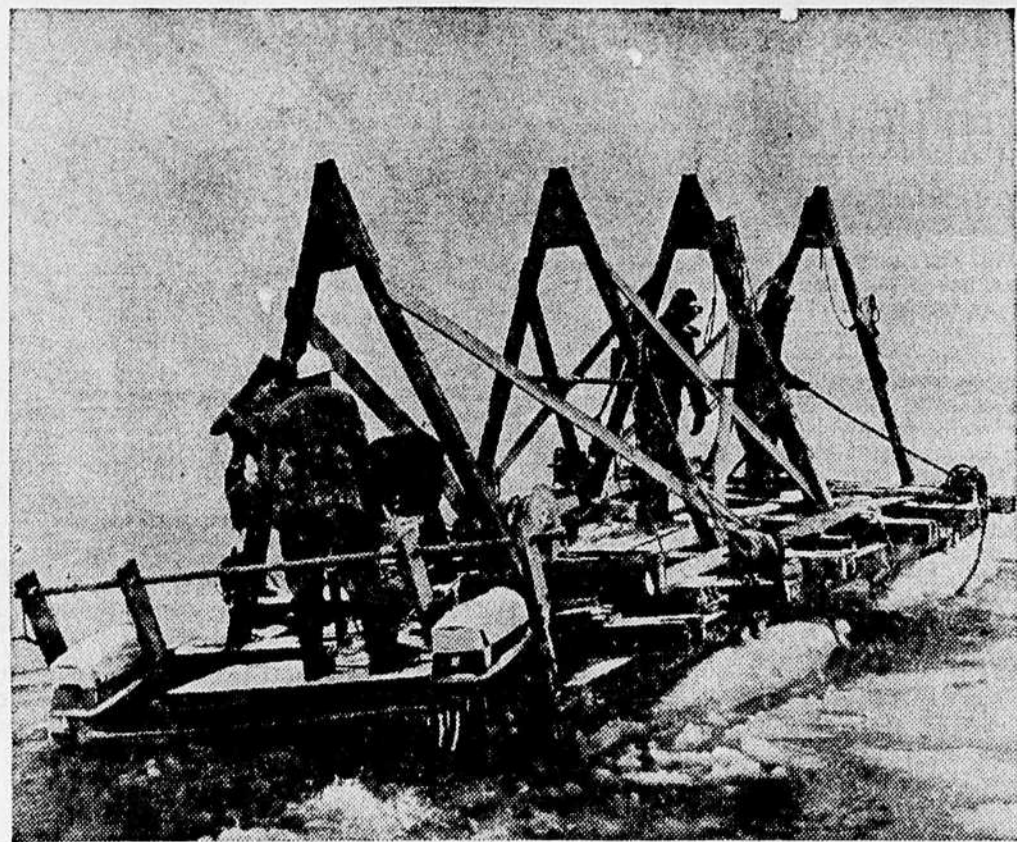
Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Advertisement for a radio broadcast. It says 'Ecoutez "Chez Miville" le mardi et le jeudi matin à 8 h. 15.'

Le "Lionel" est en cale sèche

Le cargo norvégien "Lionel" est enfin en lieu sûr. Il a été tout hier après-midi jusqu'aux cales-sèches de la Canadian Vickers.



PRISE D'EAU BOUCHEE A CHOMEDEY — Des hommes-grenouilles ont travaillé pendant plusieurs heures, hier après-midi, dans les eaux de la rivière des Prairies à débloquer la prise d'eau de l'usine de filtration de Chomedey, bouchée par la glace.

C'est aujourd'hui que se décide ce que sera l'Exposition de 1967

par Raymond GRENIER C'est aujourd'hui que va se décider (en gros) ce que sera l'Exposition universelle de 1967 et comment la Société de l'Expo va l'organiser.

Réunis au 24e étage de la Place Ville-Marie, les commissaires et directeurs de la Société de l'Expo sont rassemblés pour la plus importante des sessions qu'ils aient jamais tenues.

Pour S. Exc. Monsieur Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, et pour M. Robert F. Shaw, son directeur, la journée sera comme une répétition avant l'échéance du 20 décembre, date où ils doivent présenter à Ottawa le plan directeur de l'exposition, ses normes et l'organigramme (postes remplis) de la Société de l'Expo.

La restructuration de la Société implique des nominations qui doivent être approuvées par le conseil d'administration. Pour des postes prévus par le nouvel organigramme, deux noms ont été mentionnés notamment: celui de M. Pierre de Bellefeuille, directeur du magazine français Maclean, et celui de M. Gieseler Baerman, directeur de la Commission canadienne des Expositions.

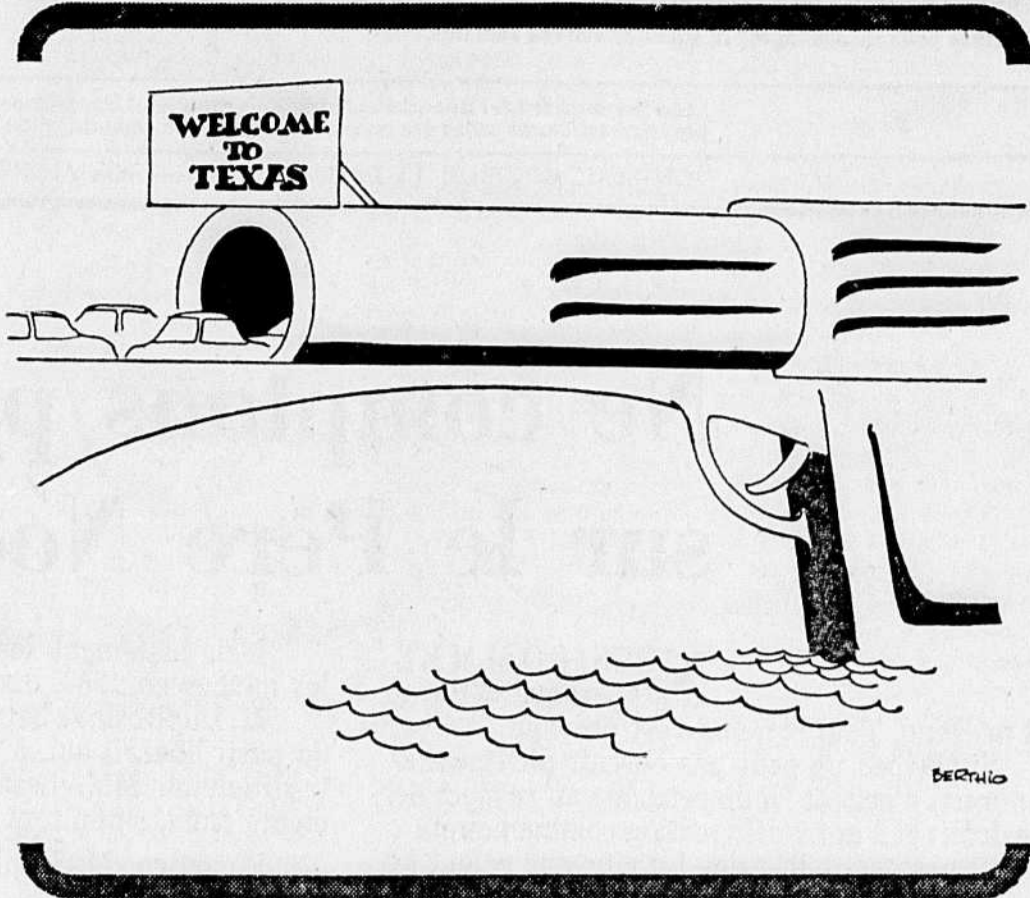
rement à terminer la préparation de son plan directeur et de son programme d'action à la date prévue du 20 décembre.

A la fin de l'après-midi, hier, les membres du conseil d'administration ont été convoqués inopinément pour une séance extraordinaire.

Il semble qu'on ait voulu régler préalablement les problèmes des finances avant la rencontre d'aujourd'hui. Ce sont là des problèmes essentiellement délicats, surtout dans une entreprise dont les frais sont inégalement partagés par trois administrations, celles d'Ottawa, de Québec et de Montréal.

Les difficultés qu'a rencontrées Montréal dans l'établissement du terrain des lies Sainte-Hélène et Notre-Dame ne sont, sans doute, pas faites pour donner du "bargaining power" à la métropole, mais contribuent indirectement à la satisfaction des autorités montréalaises — à faire disparaître le mythe "Expo-Montréal" et à faire assumer par l'ensemble du pays les responsabilités de l'entreprise nationale de l'Exposition universelle de 1967.

Concrètement, cela se manifeste déjà par le fait que l'on parle de plus en plus anglais à la Société de l'Expo.



Montréal a d'autres annexions en vue

(T.C.) — "Dans quelques mois, l'administration de Montréal commencera de nouvelles procédures en vue d'annexer d'autres municipalités adjacentes à son territoire", a déclaré, hier soir, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal, alors qu'il était l'invité de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

Ces difficultés sont, selon M. Saulnier, d'ordre pratique et d'ordre juridique. D'ordre pratique, car une grande ville attire tous les travailleurs, de quelque nature qu'ils soient; elle est donc obligée de leur donner des services sans recevoir de compensation financière en retour.

bonne, ne voulaient pas l'appliquer, car ils avaient peur des réactions populaires. "Il en est résulté pour Montréal, a-t-il dit, un grand dommage. Ce que Montréal aurait pu facilement obtenir il y a quarante ans, il faut maintenant qu'il se batte pour arriver au même résultat.

En terminant, M. Saulnier a dit: "Il se peut que dix ans toute l'île devienne la véritable métropole."

Le conseil de St-Michel discute d'annexion

M. Lucien Saulnier, ni l'Association des propriétaires de St-Michel n'ont encore emporté le morceau concernant l'annexion de cette municipalité de 65,000 habitants à Montréal.

appuyée par son collègue Louis Patenaude veut "que le conseil de ville St-Michel prenne tous les moyens à sa disposition pour s'opposer à toute forme d'annexion, pour instruire les électeurs propriétaires et se joindre aux autres municipalités qui actuellement s'opposent aux visées annexionnistes de l'administration montréalaise."

1963 est la troisième meilleure année du port

Près de 21 millions de tonnes de cargaisons auront été manipulées dans le port de Montréal, à la fin de la présente saison de navigation, faisant de 1963 la troisième année en importance dans le port, après 1961 qui reste l'année-sommet et 1962 qui s'en était approché sensiblement.

Le nombre des océaniques faisant escale à Montréal promet d'être légèrement inférieur à celui de l'an dernier. Certes, l'on compte encore aujourd'hui 40 océaniques dans le port de Montréal et il en reste encore une vingtaine qui remonteront le fleuve d'ici l'arrêt de la navigation, mais, déjà hier le nombre global des océaniques était en baisse de 9 p.c. sur celui de l'an dernier.

Advertisement for Richstone Bakeries Inc. featuring 'Le préféré de tous GATEAU au CHOCOLAT' for 69¢. Includes an image of a chocolate cake and the company logo.

Advertisement for 'EXPORT' cigarettes, featuring a woman's face and the text 'BOUT UNI OU FILTRE'.

Advertisement for Pilon stationery and gift suggestions, including 'CARTES A JOUER' and 'JEU SIMPLE' for \$4.35.

Le corps momifié du Frère André à été exhumé pour identification. par Jean RIVEST. Devant une cinquantaine de témoins, on a exhumé, mercredi, les restes du Frère André, à l'Oratoire Saint-Joseph du mont Royal.

Le corps momifié du Frère André à été exhumé pour identification

par Jean RIVEST. Devant une cinquantaine de témoins, on a exhumé, mercredi, les restes du Frère André, à l'Oratoire Saint-Joseph du mont Royal. Comme l'a expliqué hier, lors d'une conférence de presse, le R.P. Jean Durand, vice-postulatureur de la cause de béatification du Frère André, il s'agissait de procéder selon le droit canonique, à l'identification ou à la reconnaissance de ces restes, procédure nécessaire à ce stade-ci de la cause de béatification.

C'est le même phénomène qui s'est produit pour ce qui est des restes du vénéré fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph. Le Dr Roussel a ajouté que le processus de momification est maintenant terminé et que le corps du religieux pourra demeurer indéfiniment dans le même état.

Hausse de salaire à 2,100 employés de Radio-Canada

OTTAWA (PCI) — La Société Radio-Canada a annoncé hier la signature d'une convention de travail de trois années accordant des hausses de salaires d'environ 9 p. 100, à 2,100 employés de bureaux, annonceurs, personnel des ventes et de la programmation.

On sait que ce cœur est actuellement exposé dans un vase portant le sceau de l'hôpital de Saint-Laurent lequel est dans un autre vase portant le sceau Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal.

FAITS divers

Débardeur tué

Un débardeur montréalais a été tué hier dans le port alors qu'il aidait au chargement du cargo britannique "City of Bath". M. Maurice Picard, âgé de 45 ans, a été écrasé sur un balai qui est tombé sur sa tête.

Vol à main armée

Un bandit solitaire qui était armé d'un revolver a fait main basse sur une somme d'environ \$100, hier après-midi au "Hill Top Cleaner", situé au 6821, rue Fielding.

Mort d'un étudiant à la suite d'une collision

ST-JEAN-PORT-JOLI, Qué. (PCI) — Jacques Anctil, 24 ans, étudiant de l'Université Laval, a succombé hier à l'hôpital aux blessures qu'il avait subies dans un accident de la circulation.

Un restaurateur se fait dévaliser

Comme M. John Panos, du restaurant New Junior, 201, ouest, rue Craig, descendait de son auto dans la rue Jeanne-Mance un peu au nord de Craig, un apache l'a agrippé par le collet et l'a soulagé des \$900 qu'il avait dans ses poches.

Vol dans des autos

Dans les autos de H. Refrigeration, 4581, rue De Lanaudière. Voir FAITS DIVERS en page 6

Le tunnel Atwater sera fermé demain

Le tunnel Atwater — sous le canal de Lachine — sera fermé à toute circulation à compter de minuit ce soir et jusqu'à 6 h. demain soir, en raison de travaux de réparations jugés urgents.

Le professeur Haumont et la police

En trois rencontres, deux versions contradictoires

par Léopold LIZOTTE

Un détective montréalais, qui avait rencontré le professeur Roland Haumont trois fois, au cours de son séjour à l'hôpital, à la suite de l'explosion qui a démolie sa maison, a déclaré devant le juge Claude Wagner, hier après-midi, que le prévenu lui avait donné deux versions contradictoires sur ses allées et venues pendant la nuit qui avait précédé et la matinée qui avait suivi la tragédie.

et que, le lendemain matin, il était allé à la messe avec son épouse, à 9 h., dans une église voisine, avenue Terrence.

Finalment admis, toutefois, le policier lui demanda: — Vous n'avez pas l'air de m'aimer? Ce à quoi Haumont répondit: — Ce n'est pas vous que je m'aime. Voir HAUMONT en page 6

Les présumés cagouleurs commencent à comparaître sous diverses accusations

L'inspecteur Hervé Patenaude de la PP a fait le point à midi sur les progrès de son enquête dans l'affaire des cagouleurs: "Nous détenons présentement huit suspects, dont aucun encore n'a été traduit pour répondre spécifiquement à des accusations relativement aux "cagoules". Nous espérons commencer la semaine prochaine des comparutions sur ce point spécifique des "cagoules", aux quatre coins de la province: Lac St-Jean, Québec, Sweetsburg, St-Yacinthe, etc..."

Quatre des huit détenus de la

PP séjournent derrière les barreaux pour avoir trempé dans un vol de camion rempli de marchandises, à Ste-Thérèse. L'un des quatre, Robert Darveau, a reconnu sa culpabilité sous cette accusation. Les trois autres, dont Jean-Guy Darveau, frère du premier, Jacques Vallée, et J.-Rosaire Falardeau, devaient subir aujourd'hui leur enquête préliminaire sur ce même point.

Service jour et nuit Prescriptions

Advertisement for 'Prescriptions' pharmacy, featuring a large 'R' logo and the text 'Qualité Exactitude'.

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL

Advertisement for Dionne Fils & Co. featuring a large illustration of a gift basket and the text 'A Noël... DONNEZ DES PANIERS CADEAUX DE FRUITS ET DE FRIANDISES DIONNE'.

On appose les sceaux de l'archevêque de Montréal sur la nouvelle tombe de bronze du Frère André.

Permis refusé pour l'installation de distributrices de médicaments

La ville de Montréal a refusé hier à la compagnie Fad Ltee, 5165 ouest, rue Sherbrooke, l'autorisation d'installer dans les maisons d'affaires importantes de la métropole, 75 distributrices automatiques de médicaments brevetés.

La décision du comité exécutif a été prise après qu'on eut pris connaissance d'un rapport émanant du service de la Police et signé par le directeur Adrien Robert. Ce rapport fait largement écho à des objections soulevées tant au service de la Police qu'au service de la Santé par le Collège des Pharmaciens.

De plus, le directeur du service de Santé, le Dr Adélard Groulx réprovoque cette méthode de distribution de médicaments. Le rapport fait aussi état d'une communication adressée au premier ministre, M. Jean Lesage, par M. Paul-A. Lavigne, président de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal et de la province de Québec Inc.

Les motifs qui ont incité M. Lavigne à protester auprès de M. Lesage figurent au rapport : dangers éventuels d'une distribution de médicaments sans contrôle; l'interdiction du ministère fédéral de la Santé à toutes distributions d'échantillons de médicaments par la poste; le cas des hôpitaux qui, tous les jours, ont à traiter des cas d'intoxication et d'empoisonnement attribuables à une absorption de médicaments en trop grande quantité et sans surveillance adéquate et, finalement, le danger possible que quelques-uns de ces médicaments puissent devenir des "good-balls" pour des personnes irresponsables.

En conclusion, M. Lavigne est d'avis que ce projet "est d'un mercantilisme très évident". Il est aussi d'avis que même si cette compagnie de-

butait avec des produits relativement inoffensifs, "il est impossible de prévoir la gamme des produits qui pourraient subitement venir s'y ajouter". Pour sa part, le directeur Robert s'est abstenu de tout commentaire.

Les distributeurs qui voulaient installer dans la métropole la compagnie Fad Ltee peuvent contenir chacun 180 boîtes de médicaments réparties en trois catégories de comprimés : "Femalgin", "Algrex" et "Digestin". Une boîte du médicament désiré est obtenue en insérant une pièce de 25 cents dans le dispositif approprié.

Les travaux d'identification sont pratiquement terminés à Ste-Thérèse-de-Blainville

Les autorités de la Sûreté du Québec, d'Air Canada et de la Gendarmerie royale qui participent à l'enquête sur l'écrasement d'un appareil DC-8F, à Ste-Thérèse-de-Blainville, ont annoncé ce matin qu'elles avaient à toute fin pratique cessé les recherches pour retrouver les cadavres des 118 victimes ou les identifier.

On a aussi annoncé que d'ici peu des obsèques collectives

auraient lieu pour ces mêmes victimes.

Les parents et proches des défunts ont tous été prévenus par téléphone de cette tournée de l'enquête.

D'autre part, les recherches se poursuivent pour trouver les causes de la tragédie, dont on n'a encore aucune notion concrète. Les hypothèses de sabotage, de défauts de technique et de fausse manœuvre ne sont donc pas écartées.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3
re et de M. G. Lucien, 5450, rue Fullum, des inconnus ont volé pour plus de \$1,000 de caméras, ou outils, bonbonnes d'oxygène, et autres.

Hold-up de \$2,000
M. Fernand Mousseau, comptable à l'emploi de la compagnie Richardson Bureau Ltd, s'est fait voler, vers 11 h. 30 ce matin, une somme de plus de \$2,000 par trois individus armés qui l'ont accosté dans la

rue, en face du 432, rue Ste-Hélène.

Vol de \$2,500 de cigarettes
Un camion de H. Fortier, 1201, rue Panet, contenant pour \$2,500 de cigarettes et de bonbons, a été volé hier après-midi en face du no 4472, de la rue De La Roche durant l'absence de son conducteur parti effectuer une livraison.

Vol dans un débit clandestin
M. Antonio Chouinard, 750 ouest, rue Notre-Dame, a relaté à la police qu'il s'était endormi alors qu'il causait avec un ami d'occasion à une table d'un débit clandestin, et qu'à son réveil il avait constaté que \$1,155 en argent et en chèques étaient disparus de son porte-monnaie.

Amendes à quatre manifestants de la Place Ville-Marie
Trois étudiants de l'Université de Montréal qui avaient participé à la manifestation contre le président de la Société Air Canada hier soir, Place Ville-Marie, ont été condamnés ce matin à \$15 d'amende et aux frais pour avoir troublé la paix.

Le juge René Hébert de la Cour municipale a conseillé aux inculpés Michel Mercier, 19 ans, Serge Proulx, 20 ans, et Gilles Bégin, 21 ans, de "consacrer plus de temps à leurs études au lieu de créer des désordres".

M. Norbert Chapleau, 28 ans, qui a dit être évaluateur, a été condamné à \$25 d'amende et aux frais pour avoir nui à la police qui tentait de maintenir l'ordre.

"Vous n'aviez pas d'affaire là" lui a fait remarquer le juge. La police a témoigné que les étudiants troublaient la paix parce qu'ils criaient.

Ste-Rose approuve la fourniture de l'eau à Fabreville
Le règlement d'emprunt, devant permettre la construction d'une conduite d'aqueduc jusqu'aux limites de Fabreville, a été approuvé par les électeurs de Ste-Rose cette semaine.

Cette conduite d'aqueduc, dont le coût est de \$335,000, permettra de fournir l'eau à Fabreville tel qu'entendu au terme d'un contrat liant les deux corporations municipales.

Elle desservira aussi plusieurs terrains pour lesquels le conseil municipal prévoit un fort développement bientôt et pour lesquels il aurait fallu construire une telle conduite à plus ou moins brève échéance.

Le maire Olier Payette a déclaré, à la suite de l'approbation du règlement, que la population a montré une fois de plus la confiance qu'elle a en ses administrateurs. C'est le 7e règlement approuvé en peu de temps et il porte à \$3 572,800 les investissements du conseil pour divers travaux qui favoriseront le développement de Sainte-Rose.

Pour les Fêtes

Les magasins de la Régie des alcools fermeront à 6 h.

Les établissements de la Régie des alcools du Québec fermeront leurs portes à 6 h. du soir, les veilles de Noël et du Premier de l'an.

C'est ce qu'a déclaré hier un porte-parole de cet organisme. Dans un communiqué de la Régie des alcools on avait annoncé, il y a quelques temps, que les magasins qui restent ouverts après 6 h., habituellement, feraient de même les 24 et 31 décembre.

Voici les règlements communiqués hier :

Tous les magasins de la Régie des alcools du Québec seront ouverts de 10 heures du matin à 6 heures du soir les samedis 21 et 28 décembre et les mardis 24 et 31 décembre 1963.

Les lundis 23 et 30 décembre, les magasins du jour seront ouverts de 10 h. du matin à 6 h. du soir et les magasins du soir de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

Dans le grand Montréal et à Québec, tous les magasins seront ouverts de 10 h. du matin à 10 h. du soir, les vendredis 13, 20 et 27 décembre 1963.

Le 26 décembre 1963 et le 2 janvier 1964, tous les magasins seront fermés.

Au sujet des heures de fermeture, il faut s'en reporter à l'article 75 du code :

CAGOULARDS

SUITE DE LA PAGE 3
cinthe pour un vol avec violence chez l'ancien député Jos. Fontaine. Ce sont : Claude Messier et Antonio Facchino. "Enfin, nos deux derniers détenus, Fecteau et Sauvé, après avoir été arrêtés par la police de Vimont, ont comparu pour possession de cagoules et de revolvers.

En tout et pour tout, a souligné l'inspecteur Patenaude, la police a huit présumés cagouleurs derrière les barreaux. On en recherche un neuvième, Victor Lévesque, considéré comme chef de la bande.

L'inspecteur Patenaude conclut en rappelant que la police de Granby détient deux autres présumés cagouleurs, Guy Crivier et "Férot", présentement détenus à Sweetsburg pour tentative de vol à domicile et possession de cagoules.

HAUMONT

SUITE DE LA PAGE 3
n'aime pas. Ce sont ceux que vous représentez."

Comme dernière question, Me Ducros demande au policier s'il a trouvé le chauffe-eau dont l'accusé avait parlé.

Et la réponse est négative.

Me John Ahern, qui représente le prévenu avec Me Jean de Brabant et Me Raymond Lette, demande alors au témoin si, au cours des conversations, il n'avait pas trouvé pour le moins absurdes les réponses du prévenu.

—Et surtout, dit-il, lorsqu'il vous disait être allé à la messe de 9 h. avec son épouse, quand sa maison avait sauté à 7 h. 40.

Cette fois, on le devine bien, la réponse du détective Chemer devait être affirmative.

Les principaux témoignages de la journée devaient cependant porter, on le devine aussi, sur la cause exacte de la déflagration qui a coûté la vie à Mme Haumont et à ses deux filles.

La cause de l'explosion est remise en question.

Le chimiste en chef de la province, M. Bernard Pécelet, a, pour sa part, affirmé que la déflagration ne pouvait être due qu'à un mélange air et gaz propane, ou à un mélange air et gaz naturel.

Dans ce cas, toutefois, la fuite de gaz naturel ne se serait pas produite dans la maison même, mais sous le trottoir ou dans la rue, entre la conduite maîtresse et le tuyau de service de la maison. Ou on ne l'utilisait cependant pas.

Quant à la bonbonne de gaz propane qui est dans la cour, M. Pécelet soutient qu'il y reste encore assez de gaz (près de dix-huit livres) pour faire sauter deux autres maisons du genre de celle de Notre-Dame-de-Grâce.

Un autre chimiste, M. Chevalier, soutient de son côté qu'on ne peut pas déceler la nature d'un mélange explosif de gaz par l'odorat. Il faut un gazomètre.

Le contremaître des services domestiques de la Corporation de gaz naturel du Québec, M. A. McIntosh, soutient que, malgré les vérifications qui ont été faites, dès son arrivée, dans toutes les maisons du voisinage et dans les égouts, on n'avait pas décelé de mélange explosif, mais qu'il ne pouvait cependant établir que la déflagration n'avait pas été effectivement causée par le gaz naturel.

Au fait, lorsqu'il est arrivé avenue Beaconsfield, du gaz s'échappait d'un tuyau.

Mais, il faut le dire, ce tuyau se trouvait sous une notice de fer qui s'était affaissée.

La cour veut donc savoir, et Me Ahern posera ensuite de nombreuses questions sur le sujet, s'il n'est pas possible que le gaz naturel ait provoqué, après l'explosion, la chute de cette notice.

Mais le témoin déclare ne pouvoir répondre directement à cette question. Si l'on a enlevé certains tuyaux, c'était pour la protection du public, dit-il.

—Et non pas pour faire disparaître ce qui aurait pu être compromettant pour votre compagnie ? de lui demander Me Ahern.

"Assurément", de répondre le témoin.

Les cheminots sédentaires

Les négociations se sont poursuivies aujourd'hui

Les négociations entre les représentants des entreprises ferroviaires du Canada et ceux des cheminots sédentaires ont repris aujourd'hui à Montréal.

On cherche à remplacer une convention collective qui viedra échue le 31 décembre. Les pourparlers qui ont débuté il y a trois semaines intéressent les

80,000 membres de 14 syndicats d'employés non itinérants des chemins de fer.

La Fraternité canadienne des cheminots (CTC) qui pour la première fois depuis 13 ans négocie séparément, n'a pas encore été avisée de la date de la reprise de ses négociations avec les chemins de fer. Ce-

Les cautionnements sont fixés à \$1500

CAMPBELL'S BAY, (PCF) — Jean Cruteau, d'Aylmer, dans le comté de Gatineau, âgé de 30 ans, et Thomas Allaire, de Hull, âgé de 27 ans, ont nié toute culpabilité concernant le vol avec effraction d'appareils de télévision et d'autres instruments électriques pour une valeur de \$800 dans un magasin de Fort-Coulonge. Ils avaient comparu devant un tribunal de Campbell's Bay. Le juge a fixé leur cautionnement à \$1,500 chacun.



JORDAN VALLEY
EXTRA DRY
Canadian Champagne
PRODUCED BY JORDAN WINES LIMITED, JORDAN, CANADA

Du champagne...

Sensationnel, unique en son genre, il est tout indiqué lors de vos célébrations; fête, anniversaire, événement exceptionnel.

Coûteuses sont les importations, donc essayez le champagne canadien Jordan Valley, vous serez conquis par son goût, fasciné par son coût.

Notre champagne est le résultat d'une fermentation naturelle dans nos caves à vin, selon une tradition vieille de plusieurs siècles.

Du champagne il vous faut, demandez le champagne canadien Jordan Valley Extra Sec ou le Rosé.

vins JORDAN valley
JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD., MONTREAL, QUÉBEC



CÉLÉBRER LA NOËL ET LE NOUVEL AN À QUÉBEC

Passer les Fêtes à Québec... quelle magnifique expérience! Le glissement des traîneaux sur une neige moelleuse... les rires et les cris de joie... le tintement des grelots! Au Château, c'est le retour à l'apparat du 17ème siècle avec le merveilleux défilé de la tête de sanglier, au dîner de Noël... c'est l'atmosphère du "bon vieux temps" avec les feux de bois qui crépitent dans les grands foyers, le dîner spécial du Jour de l'An. Ces festivités font partie des traditions de la saison hivernale au Château et sont autant de raisons qui vous inciteront à revenir passer les Fêtes à Québec. Consultez votre agent de voyages ou un représentant du Canadien Pacifique.

Château Frontenac
Canadien Pacifique
TRAINS (SÉNIORISME) • BATEAUX • AVIONS • HOTELS • TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE.



C'est décembre....
C'est de Kuyper!

le GIN de Kuyper LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
BLENDÉ GIN • DISTILLÉ À MONTREAL.



Ca ira... sur des roulettes!

Où il ca ira à merveille sur ces roulettes: les lames rotatives à l'intérieur du rasoir Philishave SPEED-FLEX 1964.

De tous les rasoirs, seul, le Philishave est muni de lames rotatives.

Ces lames ne sont pas plus grosses que leur illustration. Mais le principe rotatif d'avant-garde leur permet d'abattre du gros, du bon travail.

On fait grand état des centaines de tranchants de certains rasoirs. Le Philishave — modestement — n'en annonce que seize... seize tranchants qui accomplissent 50,000 coupes à la seconde.

L'action de va-et-vient et la perte de mouvement utile qui en résulte n'existent pas dans le Philishave.

Le Philishave SPEED-FLEX offre nombre d'autres exclusivités.

Premièrement, des lames à tranchant incliné qui coupent net sans jamais rogner ni tirer. Vous vous rasez en douceur, le plus confortablement du monde.

Deuxièmement, des têtes flexibles qui sont aussi souples que votre peau. Elles s'ajustent automatiquement et constamment à la forme de votre visage. Et l'on a augmenté le nombre des orifices où pénètrent les poils. Il en résulte un contact de rasage plus efficace que jamais.

Troisièmement, le moteur. Encore plus fougueux qu'avant, il reste tout de même agréablement silencieux. Sans effort, il vient à bout de la barbe la plus dure et la plus fournie.

Une autre amélioration ingénieuse: une ouverture de nettoyage à bouton-poussoir. (Même les hommes à mauvaise mémoire ne peuvent s'empêcher de nettoyer ce rasoir.)

Et finalement, une forme nouvelle... plus élégante. Le rasoir tient plus confortablement que jamais dans la main.

Rasez-vous une fois avec le nouveau Philishave SPEED-FLEX et vous ne voudrez plus vous en passer.

N'est-ce pas la façon la plus confortable de se raser?

VOYEZ! DES TÊTES FLEXIBLES.

DU NOUVEAU! NETTOYAGE À BOUTON-POUSSOIR

PHILISHAVE SPEED-FLEX
RASOIR ÉLECTRIQUE ROTATIF

Philips Appliances Ltd., division de l'Éclairage et des appareils — Rasoirs électriques Philishave • Engins électromécaniques • Appareils à électro-chock • Appareils de radio • Appareils ménagers • Équipement sonore pour l'indépendance Appareils de santé

MONTREAL

Bourse de Montréal - Table listing various stocks and their prices, including sections for 'Ventes', 'Marché des obligations', and 'Municipalités'.

Walker-Gooderham fractionne ses actions

MONTREAL - Les valeurs qui à l'heure du midi gagnaient du terrain continuèrent de progresser vers l'approche de la fermeture.

Tout comme à Toronto, Hiram-Walker, à la suite de la nouvelle du fractionnement de ses actions à 2 pour 1 et de l'augmentation du dividende...

PARIS - Cette dernière séance de la semaine est celle des pétroles sahariens. Pendant le premier quart d'heure, les cotations sont établies rapidement dans une ambiance encore bien médiocre...

Marché des grains

NEW YORK - Les aciéries, les automoteurs et les chemins de fer menaient dans un marché en hausse à l'approche de la fermeture.

Les grands magasins et les valeurs d'alimentation, la veille encore le point de mire des vendeurs, font bien meilleure contenance et accusent même parfois de sensibles redressements.

On songe aussi aux lourdes pertes qui devront être payées à la fin du mois lorsque la liquidation de vendredi prochain aura commencé...

Marché des obligations

Source: Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Table of bond yields and prices, including sections for 'Gouvernement du Canada', 'Gouvernements provinciaux', and 'Municipalités'.

fruits légumes

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix moyens des produits agricoles...

Table of fruit and vegetable prices, including items like 'Fruits', 'Légumes', and 'Fruits secs'.

denrées agricoles

Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture...

Table of agricultural commodity prices, including 'Céréales', 'Légumineuses', and 'Produits laitiers'.

fruits légumes

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix moyens des produits agricoles...

Table of fruit and vegetable prices, including items like 'Fruits', 'Légumes', and 'Fruits secs'.

denrées agricoles

Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture...

Table of agricultural commodity prices, including 'Céréales', 'Légumineuses', and 'Produits laitiers'.

rendement des valeurs

Table showing the performance of various stocks and funds, including columns for 'Taux', 'Prix', and 'Rend.'.

fruits légumes

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix moyens des produits agricoles...

Table of fruit and vegetable prices, including items like 'Fruits', 'Légumes', and 'Fruits secs'.

denrées agricoles

Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture...

Table of agricultural commodity prices, including 'Céréales', 'Légumineuses', and 'Produits laitiers'.

fruits légumes

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix moyens des produits agricoles...

Table of fruit and vegetable prices, including items like 'Fruits', 'Légumes', and 'Fruits secs'.

denrées agricoles

Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture...

Table of agricultural commodity prices, including 'Céréales', 'Légumineuses', and 'Produits laitiers'.

fruits légumes

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix moyens des produits agricoles...

Table of fruit and vegetable prices, including items like 'Fruits', 'Légumes', and 'Fruits secs'.

denrées agricoles

Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture...

Table of agricultural commodity prices, including 'Céréales', 'Légumineuses', and 'Produits laitiers'.

fruits légumes

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix moyens des produits agricoles...

Table of fruit and vegetable prices, including items like 'Fruits', 'Légumes', and 'Fruits secs'.

amercaine PROSPERITE SUITE DE LA PAGE 4 - Traitement de la consommation électrique, annonce de la Prosperedite, and other financial news.